N° 327 – 15 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 1984 – 30e ANNÉE



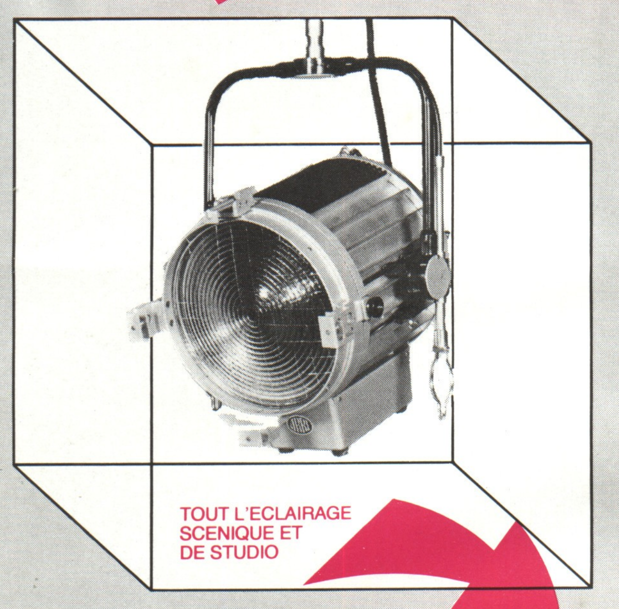
le technicien du film et de la video

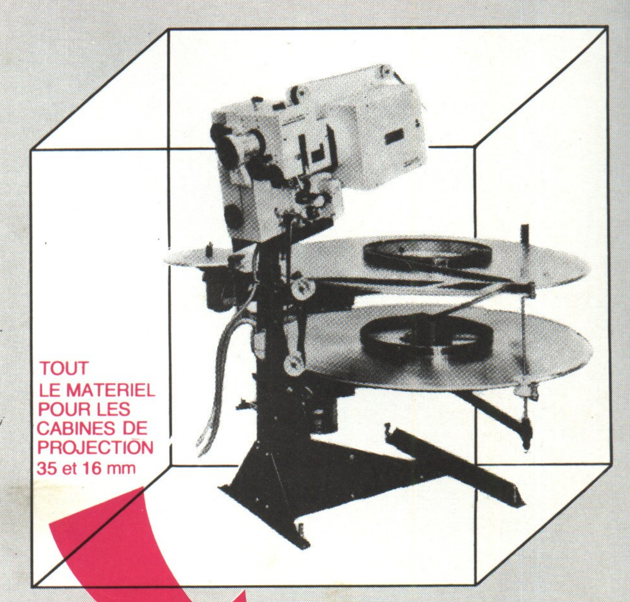
LA TECHNIQUE-L'EXPLOITATION

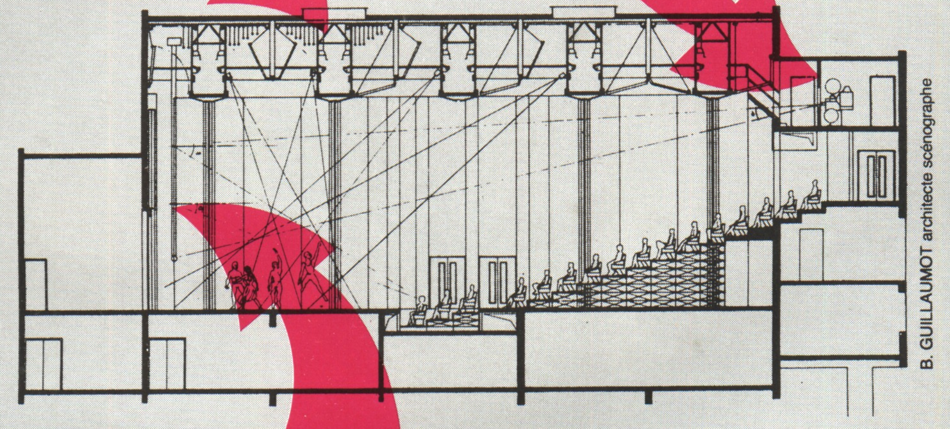
TÉLÉCOM 1

une nouvelle dimension pour la communication d'entreprise

TECHNI-CINE-PHOT
EQUIPE EN CINEMA 35/16mm









TECHNI-CINE-PHOT
Avec ses départements spécialisés et ses sociétés sœurs, TECHNI-CINE-PHOT constitue probablement le plus important ensemble français de la distribution d'équipements audio-visuels.
Une part importante de ses activités est centrée sur le cinéma professionnel (caméra 35 et 16 m/m, équipements de projection, éclairage de studio, tables de montage, etc.)
L'importance et la réputation bien établies de TECHNI-CINE-PHOT constituent une garantie des équipements ainsi que de leur maintenance et de leur Service Après-Vente.
De très grandes marques internationales ont choisi TECHNI-CINE-PHOT comme agent exclusif pour la France: ZEISS ERNEMANN/EIKI/ISCO/ARRIFLEX/OLDELFF/HITACHI denshi, ...

DÉPARTEMENT «PROJECTION 35 et 16 mm»
Le département «Projection et Exploitation 35 & 16 m/m» consacre son activité à l'équipement de cabines de projection (salles grand public) y compris le son et la vidéo, et répond aussi aux besoins d'installations de l'industrie, et de la création des centres culturels. Ses références sont nombreuses: ensembles Jean Vilar à Suresnes/Villeneuve-les-Avignon/Marne-la-Vallée/Rouen-St-Sever/Centre Culturel de St-Cloud/Casino de Biarritz ... L'activité de ce département s'exerce également vers l'étranger. Le département «Projection 35 & 16 m/m» de TECHNI-CINE-PHOT contribue aux études préalables, à l'installation des équipements et à la maintenance des installations

Pour recevoir une documentation détaillée, veuillez nous adresser votre carte de visite avec ce bon.

Intéret:
- ☐ matériel pour cabines 35 m/m
- ☐ projecteurs d'éclairage
- ☐ matériel pour cabines 16 m/m
- ☐ écrans
- ☐ projecteur diapositives grande puissance

Autres problèmes ____________

Nom ____________

Société ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

TECHNI CINEPHOT

IMPORTATEUR EXCLUSIF POUR LA FRANCE
DEPARTEMENTS «EXPLOITATION 35/16 mm»
«CINEMA PROFESSIONNEL» «ECLAIRAGE»

64 bis Bd Jean-Jaurès 93402 St OUEN
Tél: (1) 257.11.30 Télex 650959

SFP = 34-36 rue des Flouettes

MAGAZINE D'INFORMATION
DES PROFESSIONNELS
DU CINÉMA, DE LA TÉLÉVISION,
DE L'AUDIO-VISUEL

DIRECTRICE-RÉDACTRICE EN CHEF :
HENRIETTE DUJARRIC

le technicien du film et de la video

LA TECHNIQUE-L'EXPLOITATION

33, CHAMPS-ELYSÉES 75008 - PARIS

SOMMAIRE

Nº 327 – 15 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 1984

ACTUALITÉS DE LA TECHNIQUE

LA PRODUCTION

L'EXPLOITATION – LA DISTRIBUTION

NOTRE COUVERTURE

Août 84 : lancement du satellite TELECOM 1.
Octobre 84 : ouverture commerciale des services.
Deux dates qui marquent la naissance d'une ère nouvelle pour les télécommunications d'entreprises.
(cf. art. page 14).

TELECOM 1
25, rue des Jeûneurs, 75002 Paris
Tél. 33 (1) 233.51.25
Télex 220731 F FCR A/B Paris

Petites annonces : Simone Eksandh

Mise en page : Isabelle Lopez

Publicité : Jean-François Mantoux et Thierry de Montaugé

Service abonnements : Michel Ronchin

RÉDACTION
ADMINISTRATION
PUBLICITÉ
33, CHAMPS ÉLYSÉES
75008 – PARIS
359.24.84

R.C. SEINE 54 A 135-46
C.C.P. PARIS 75-95-78
COMMISSION PARITAIRE Nº 56.032

ABONNEMENT FRANCE : 185 F PAR AN
ETRANGER : 240 F

DROITS D'AUTEURS :

DES POINTS SUR LES i

Le projet de loi, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 29 juin dernier, loi relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle, est examiné ici sur les points essentiels.
Après l'adoption et modifications éventuelles qui pourraient intervenir lors du passage de ce projet au Sénat, nous en publierons le texte intégral dans un prochain numéro.

Comme le fait apparaître clairement l'exposé des motifs relatifs à « la nouvelle loi concernant les droits d'auteur, les droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogramme et des entreprises de communication audiovisuelle » (projet qui vient d'être adopté tel quel en première lecture par l'Assemblée Nationale), le souci du gouvernement était d'amener le parlement à légiférer sur un problème qui n'avait pas été posé depuis 27 ans et de mettre les points sur les « i » de certains articles de la loi du 11 mars 1957 dont l'interprétation laissait à désirer.
« Donner des règles de jeu claires et adaptées aux évolutions techniques et sociales », tel est l'objet de cette nouvelle loi.

TITRE I

En effet, si l'on se rapporte aux diverses propositions faites, on constate qu'il s'agit d'apporter aux articles déjà rédigés de la loi de 57 des correctifs et surtout des additifs, précisant l'extension des droits de reproduction « quels que soient le procédé de fixation, la nature du support et la première destination de la fixation ».
A la notion d'« œuvres photographiques à caractère artistique ou documentaire et celles de même caractère obtenues par un procédé analogue à la photographie », le législateur a obtenu que soit substituée « œuvres photographiques et celles réalisées à l'aide de techniques analogues à la photographie, quels que soient les procédés, la nature du support et la première destination de l'objet obtenu ».
On ajoute d'autre part à la catégorie des « œuvres chorégraphiques », « les numéros et tours de cirque ».
Enfin, on voit substituée le plus souvent à l'expression « œuvre cinématographique » la terminologie d'« œuvre audiovisuelle ».

Il apparaît désormais (article 16) qu'une œuvre ne peut être réputée achevée qu'avec l'accord commun du réalisateur, de ses co-auteurs et du producteur. Aucune modification, addition, suppression, changement quelconque ne sauraient y être apportés sans l'accord des personnes précitées.
(Des précisions de ce genre ont été apportées par le législateur au texte proposé, notamment : « tout transfert de l'œuvre audiovisuelle sur un autre type de support en vue d'un autre mode d'exploitation doit être précédé de la consultation du réalisateur ».)
Ce sont donc ces personnes qui exercent les « droits d'auteur » à l'exclusion de tout autre.

Dans l'article 27, on voit apparaître une définition précise de la télé diffusion par tous les moyens existants connus. Les contrats de représentation et d'édition deviennent des « contrats de représentation d'édition et de production audiovisuelle. « Et il est explicité que l'auteur d'une œuvre fixée sur phonogramme ou vidéogramme a droit à une rémunération au titre de la reproduction de son œuvre... »
Partout le législateur intervient pour préciser et ne laisser aucune ambiguïté à l'interprétation de la loi : les notions de « procédés quelconques » sont accolées de références au son, à l'image et à la nature des productions concernées.
Au chapitre III concernant le « contrat de production audiovisuelle », il est introduit un paragraphe 2 à l'article 63 : « la rémunération des auteurs est due pour chaque mode d'exploitation. Sans préjudice des dispositions de l'article 35, lorsque le public paie un prix pour recevoir communication d'une œuvre audiovisuelle déterminée et individualisable, elle est calculée sur ce prix, net de taxes, et elle est, sauf stipulation contraire, versée aux auteurs par le producteur ».
L'article 12 bis (nouveau) prévoit : « dans le cas d'une œuvre de commande utilisée pour la publicité, le contrat entre le producteur et l'auteur ne peut emporter cession au producteur des droits d'exploitation appartenant à l'auteur que si un accord entre les organisations représentatives d'auteurs et les organisations représentatives de producteurs en publicité a fixé les rémunérations correspondant aux diverses utilisations des œuvres. La durée de l'accord est comprise entre un et cinq ans. Ses stipulations peuvent être rendues obligatoires pour l'ensemble des intéressés par Arrêté du Ministre compétent ».
Toutes ces modifications figurent au Titre I « relatif à la propriété littéraire et artistique ».

TITRE II

Au titre II qui traite des « droits des artistes interprètes, des producteurs de phonogrammes et vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle », il est précisé que les figurants et les artistes de compléments ne sont pas regardés comme « artistes-interprètes ».
Il est prévu qu'un accord sanctionné par les organisations de salariés et d'employeurs fixera les conditions de la communication au public de la prestation de l'artiste. Si aucun accord n'était intervenu dans l'année suivant l'entrée en vigueur de la loi, les Ministères compétents détermineraient eux-mêmes les conditions de rémunération de l'artiste-interprète.

La loi examine ensuite séparément les conditions de la production de phonogrammes et de vidéogrammes dans des termes sensiblement identiques.
Mais là encore le législateur va intervenir abondamment pour préciser et nuancer tous les cas de figure, renforçant chaque fois la protection de l'auteur (cf articles 16, 17, 18).
L'article le plus amusant est celui qui prévoit l'impossibilité pour les tiers de s'opposer à :
– la représentation privée et gratuite dans un cercle de famille,
– les reproductions strictement réservées à l'usage privé de qui les réalise (propriétaires de magnétoscopes ne pleurez pas),
– sous réserve d'éléments suffisants d'identification de la source :
a) les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées.
b) les revues de presse.
c) les diffusions même intégrales des discours destinés au public dans les assemblées politiques, administratives, judiciaires ou académiques ainsi que dans les réunions publiques d'ordre politique et les cérémonies officielles.
– la parodie, le pastiche et la caricature, compte tenu du genre.
Toutes ces exclusives sont prononcées sous réserve que les œuvres reproduites ne le soient pas à partir d'un phonogramme ou d'un vidéogramme, auxquels cas, artistes et producteurs auraient droit à une rémunération.

TITRE III

Il traite de la rémunération pour copie privée (taxe sur les cassettes vierges) des phonogrammes et vidéogrammes. Cette rémunération sera calculée selon le mode forfaitaire prévu au deuxième alinéa de l'article 35 de la Loi de 1957. Elle est versée par l'importateur ou le fabricant du support.
L'article 34 bis (nouveau), introduit par le législateur, précise que « la rémunération pour copie privée des phonogrammes bénéficie pour moitié aux auteurs, pour un quart aux artistes-interprètes et pour un quart au producteur.
La rémunération pour copie privée de vidéogrammes bénéficie à parts égales aux auteurs, aux artistes-interprètes et aux producteurs ».
Mais aucune rémunération n'est due lorsque le support d'enregistrement est acquis par :
– Les entreprises de communication audiovisuelle.
– Les producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et les personnes qui assurent pour ces producteurs la reproduction de ceux-ci.
– Les personnes morales ou organismes dont la liste est arrêtée par le Ministre de la Culture, qui utilisent les supports d'enregistrement à des fins médicales.

TITRES IV et V

Ils traitent des sociétés de perception et de répartition des droits, des garanties et des sanctions encourues par les contrevenants aux termes de la Loi.
Il est précisé que les sociétés de perception et de répartition des droits d'auteurs et des droits des artistes-interprètes et des producteurs de phonogrammes et vidéogrammes sont constituées sous forme de sociétés civiles. Dans l'article 36 bis (nouveau), il est stipulé que les sociétés de perception et de répartition des droits sont tenues de nommer au moins un commissaire aux comptes comme le prévoit la loi de 1966 sur les sociétés commerciales. Ces sociétés devront obtenir l'agrément du Ministre chargé de la Culture.

LE PREMIER RAPPORT DU MÉDIATEUR

Le premier rapport d'activité du médiateur Jean-Michel Galabert, pour l'exercice couvrant avril 83 à avril 84 vient d'être rendu public.
D'entrée de jeu, M. Galabert entend dissiper tout malentendu à propos des fonctions mêmes et du rôle du médiateur. Certains avaient en effet cru voir en lui *« une sorte d'intercesseur capable, par une intervention auprès d'un distributeur ou d'un groupement de programmation, de résoudre leur problème d'alimentation en films ou d'obtention d'un film donné ».*
Le médiateur, même s'il a pu assouplir le cadre strict de ses interventions, rappelle toutefois qu'il ne peut être saisi que dans le cas d'une procédure de médiation. Mais, à plusieurs reprises, par l'accueil et l'écoute qu'il a accordés à de nombreux professionnels, il reconnaît avoir évité qu'une telle procédure de médiation soit mise en route. Dans tous les cas, le médiateur affirme que le contact permanent avec les problèmes de la profession lui est indispensable s'il veut en saisir les points de friction les plus fréquents et, par le jeu de la discussion et de la concertation, éviter la « saisine du médiateur ».
Le médiateur se déclare en effet favorable à la conciliation et incite donc à la consultation préalable du médiateur avant toute action.
La saisine étant informelle, qu'on en soit au stade oral ou écrit, la demande n'obéit à aucune forme particulière. « Il suffit, explique le médiateur, qu'elle indique avec un minimum de clarté la volonté de demander une médiation, l'objet du litige et les parties à l'égard desquelles la médiation est demandée. »
Quant à la décision d'engager une procédure de médiation, elle n'est nullement irréversible. A la réunion de conciliation, le demandeur reste entièrement libre de renoncer à la procédure.
Pour s'en tenir à la période concernée par le rapport d'activités, le médiateur a été saisi de 36 demandes de médiation. 7 sont en cours d'examen.
Sur les 29 procédures conduites à leur terme, 15 ont donné lieu à l'établissement de procès-verbaux, de conciliation signés par les parties, *2, après absence de conciliation, ont donné lieu à des « injonctions » du médiateur.*
4 ont fait l'objet de procès verbaux *constatant l'absence de conciliation et expliquant pourquoi il n'y avait pas lieu à injonction,* 1 s'est terminée, pour des raisons de procédure propres à l'affaire, par un échange de vues sans conciliation officielle, dont le médiateur a consigné les résultats dans une lettre adressée aux parties. 7 se sont soldées par des retraits de la demande de médiation après sa communication à l'autre partie mais avant tenue de la réunion de conciliation, le demandeur ayant estimé que la poursuite de la procédure n'était plus nécessaire.
Dans l'état actuel des choses le rythme des demandes de médiation serait de 50 par an (les 36 précédemment citées ayant été déposées sur une période de huit mois).
M. Galabert insiste sur le fait que les « injonctions » sont ponctuelles et que le demandeur ne pourrait s'en prévaloir pour revendiquer la

TELEGRAMMES

● Jean-Marc Daniel, 30 ans, polytechnicien, administrateur de l'INSEE vient d'être nommé conseiller technique au cabinet de Jack Lang. Il sera chargé des questions budgétaires et financières.

● M. André-Marc Delocque-Fourcaud, ancien directeur de la Cinémathèque Française devient chef du service « Information et Communication » au Ministère de la Culture où il remplace M. Jean-Michel Raingeard, nommé responsable de la « Communication » à la Villette.

● La cinémathèque Française annonce une rétrospective consacrée à « 70 ans d'Universal ». Cette rétrospective débutera le 5 septembre 84.

● L'industrie du câble aux Etats-Unis est déficitaire : une partie de ses recettes résultant de l'exploitation de services de télécommunications, en on déduit que le marché français plus exigu ne pourrait soutenir deux réseaux parallèles, l'un pour les télécommunications, l'autre pour l'audiovisuel.

● Thorn-EMI-Vidéo France s'étant engagé d'une part à avertir les points de vente et de location de l'interdiction qui avait été faite par décision de justice de diffuser en cassettes « Tchao Pantin » et d'autre part à récupérer lesdites cassettes, la Fédération Nationale des Cinémas Français, plaignante, a consenti pour une période limitée à l'astreinte de 3 000 francs fixée pour chaque infraction constatée.

● L'UART (Union des Auteurs, Réalisateurs et Techniciens du Cinéma et de la Télévision) a donné le 7 juin dernier un cocktail « d'amitié » dans la grande salle du G.R.I.S.S.

● Maurice Jarre vient de recevoir le prix de musique de film enregistrée décerné par la SACEM et SNEP, pour l'ensemble de son œuvre (une centaine de films) tandis que Gabriel Yared était primé pour deux films : « Anna K » et « La lune dans le caniveau ».

● Deux cinéastes, Bertrand Tavernier (vice-président) et Claude Sautet (commissaire) membres de la commission plénière de La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD).

● Ralph Baum a reçu le 26 juin à l'Hôtel de Ville de Neuilly, en présence du maire et conseiller régional Nicolas Sarkozy, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains de M. Pierre Viot, Directeur Général du CNC.

● Léo Kouper, l'affichiste de cinéma, exposera une rétrospective de ses œuvres, l'automne prochain au Centre municipal de l'affiche, de la carte postale et de l'art graphique de Toulouse (58, allée Charles de Fitte).

● Tarifs scénaristes pratiqués dans le cinéma français : la fourchette oscille entre 100 000 francs et 1 000 000 de francs. Inutile de préciser qu'on compte sur les doigts d'une main ceux qui plafonnent dans cette catégorie... Mais dans l'ensemble, les scénaristes sont mieux payés – à talent égal – que les romanciers qui, même avec des ventes de 10 000 exemplaires par an, ne parviennent pas à vivre de leur production.

● Le MICEL (Marché international pour la création et les licences), première manifestation du genre, se déroulera à Cannes du 17 au 19 avril 85 dans les trois journées précédant le MIP-TV.

● Hervé Bourges, PDG de TF1 et la chaîne nationale nippone NHK ont signé un accord de co-production et d'échanges de reportage.

● Le « Prix Jean d'Arcy » a été créé à l'initiative de TF1 pour susciter et favoriser l'étude et la recherche de technologies nouvelles (Renseignement : TF1, 17 rue de l'Arrivée, 75015 Paris).

● Gian Luigi Rondi, Directeur de la Section « Cinéma et Télévision » de la Biennale de Venise (27 août - 7 septembre 84), a donné une conférence de presse à l'UNESCO le 12 juillet.

même satisfaction dans une situation qui ne serait pas exactement comparable. A fortiori, la même réserve est faite en cas de conciliation lorsque la satisfaction accordée ne correspondait pas à la stricte application de principes régissant la meilleure diffusion cinématographique.
Le médiateur, comme on en juge, veut éviter toute confusion entre ses « injonctions » et les arrêts, verdicts et autres jugements de juridictions pouvant faire jurisprudence.
Sur le fond même des problèmes soulevés, la plupart des procédures engagées, qu'elles aient été ou non poursuivies « au finish », concernait des litiges entre exploitants et distributeurs (1 obtention d'un film par une salle ou la combinaison choisie pour le film).
Et tout état de cause, le rapport du médiateur démontre que son rôle n'a rien de décoratif mais qu'il a sa nécessité et son efficacité.

UN AN DÉJÀ : L'AGENCE OCTET

Créée à l'initiative du Ministère de la Culture, elle a été lancée à la conquête d'un nouveau monde : programmes interactifs, nouvelles images électroniques, jeux vidéo, etc.
Prospective, exploratrice, initiatrice, mais surtout « marieuse », cette petite structure a lancé un défi, le défi de l'innovation en facilitant la rencontre, voire même le mariage entre créateurs, technologies, industriels et financiers publics et privés. Il manquait jusqu'à présent d'ingénierie dans ce nouveau secteur : l'Agence Octet inaugure cette mission.
Un an et déjà quelques fruits : des images, des produits, des entreprises :
Le dessin animé français mis sur le marché international, une filière des jeux vidéo grand-public, des vidéo-clips français exportés, etc., plus de 500 dossiers traités, plus de 1 000 personnes reçues, un volume de chiffre d'affaires traité de plus de 100 MF.
Un an et le sentiment de n'avoir encore qu'effleuré ces nouveaux territoires et que par rapport à des marchés encore difficilement quantifiables, il faut anticiper, mobiliser, stimuler, inciter.
Un an et toujours l'enthousiasme des défricheurs en face du défi.

MÉTAFICTION 84

« Métafiction 84 » se présente sous la forme d'un festival du futur avec ouverture sur tous les medias, cinéma, télévision, vidéo, etc. Il s'agit d'une promotion de l'Association pour le Développement des nouvelles techniques d'animation et de communication.
Cette manifestation qui se prolongera du 17 juillet au 15 septembre est réalisée par GB-Communication sans apport de deniers publics mais reste ouverte à toutes subventions. Néanmoins toutes les activités qui se dérouleront dans le cadre des Halles-Châtelet tendront à un auto-financement grâce à la billeterie et diverses « sponsorisations ».
Au programme : quatre encyclopédies visuelles (Cinéfantastic, Futura, Utopia et Synthesis), une exposition (Fantastique, art visionnaire, cinéma du futur), des ateliers de rencontres, une avant-première de « Metropolis » version sonore, « Métanuits » (extra-terrestres et fantastiques dans la publicité) et enfin « Le monde fantastique des nefs », exposition présentée sur deux péniches ancrées sur la Seine et les encyclopédies visuelles éclatées sur les complexes d'Enghien, Argenteuil et Fontainebleau. Contacts : tél. : 825.67.80.

IFCIC : BILAN SUR NEUF MOIS

Créé et entré en activité il y a neuf mois l'IFCIC (Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles) a pour vocation d'inciter le réseau bancaire à faire crédit aux entreprises qu'elle cautionne. Car on n'ignore pas que dans le domaine des loisirs les organismes de crédit s'étaient toujours montrés réticents sinon méfiants.
Constitué à l'instigation du Ministère de la Culture et du Centre National du Cinéma avec le concours des grands établissements bancaires et de crédit (le Crédit National, le CEPME, la BNP, le CCF, la Compagnie Financière, Le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, Odier, « Bungener et Courvoisier », OPB-Paribas et Worms) l'IFCIC a prouvé déjà qu'il pouvait faire obtenir des crédits aux entreprises sur présentation de dossiers sérieux. Dans ce sens, l'organisme se comporte comme garant (la participation de l'Etat à cette garantie étant de 20 %, sommes prélevées sur les fonds de soutien à l'Industrie cinématographique et aux industries de programmes).
Dans le domaine des industries autres que le cinéma, l'IFCIC a eu à connaître de nombreux dossiers concernant exclusivement des PME soit en voie de création, soit en expansion, soit en difficulté. 58 dossiers sur 61 ont été acceptés. 50 sont en cours d'examen. Les postulants se sont adressés parfois à l'IFCIC de leur propre initiative, ayant entendu parler de cet organisme, soit lui ont été envoyés par des banques, des établissements de caution, le Ministère de la Culture ou certains de ses services annexes.
L'IFCIC a accordé, hors-production de films, 31 449 107 francs de garanties provoquant 51 589 213 francs de crédit.

Le chiffre d'affaires des productions ainsi aidées, hors production de films, représente 398 millions de francs et devrait passer l'an prochain à 528 millions, soit une augmentation de 33 %, y compris la création de 17 entreprises sur 58 bénéficiaires.
La musique emporte 28 % des garanties accordées, l'audiovisuel 35 %, le cinéma hors films 21 %, le Livre 4 %, le Théâtre 8 %, les métiers d'art 2,5 % et la Photo 1,5 %...

L'IFCIC a l'avantage de pouvoir parler à la fois le langage de l'entrepreneur dans les secteurs de la culture et celui du banquier, confronté à des entreprises dont il évalue souvent mal les risques.
Pour la production cinématographique, l'IFCIC a pu, grâce à une dotation complémentaire de 20 millions de garantie, couvrir une masse de crédit jamais atteinte jusqu'alors : 275 millions de francs en 1983 !
Le coefficient multiplicateur de la garantie, pour permettre des crédits au moins équivalents en 84, a été porté de 5 à 6.
Ce qui n'empêche pas l'IFCIC de veiller à ne pas favoriser une inflation des coûts de production.

AFPF : TOUJOURS LE PESSIMISME !

Il est loin le temps où la profession, pratiquement unanime, saluait le rapport Bredin, vantait les mérites du démembrement des monopoles, applaudissait aux promesses vigoureuses qui devaient favoriser le petit commerce, l'Art et Essai, les producteurs indépendants, etc.
Du côté de l'AFPF, on avait été un peu plus prudent, mais néanmoins, l'avenir n'était pas envisagé avec un pessimisme absolu.
Depuis ce printemps, la grogne qui menaçait depuis plusieurs mois – accordons même quelques semestres – s'est transformée en rébellion. On crie à la trahison.
« Avant le 10 mai 1981, le cinéma était malade, lit-on dans le bulletin n° 54 de l'association, le cinéma français était malade. La réforme de 1982 est en voie de l'achever ». On ne peut pas être plus entier. Et de parler aussitôt d'une « indispensable réforme de la réforme ».
Dans l'esprit du rapport Bredin, il aurait fallu promouvoir une politique anti-trust », séparer les activités d'exploitation des activités de production-distribution, organiser la concurrence par le libre jeu de l'offre et de la demande s'exerçant de part et d'autre de la frontière naturelle de l'audiovisuel, matériels et programmes, film et salle. »
Tout aurait dû aller bien si la réforme n'avait pas été trahie dans les faits.
L'éditorial de l'A.F.P.F. ne parle que d'amputation, de vestiges, de désastre... Il fait apparaître la concentration de plus en plus active et attire l'attention du Gouvernement sur trois principes qui lui paraissent essentiels pour corriger la réforme :
« – Le contrôle des groupements de programmation est indissociable du contrôle des créations de nouveaux écrans par les entreprises programmatrices au moyen d'une réglementation appropriée de la mobilisation du soutien financier à l'exploitation.
– Les intérêts de la production-distribution de films doivent être séparés des intérêts de l'exploitation.
– La limitation du pouvoir des monopoles ne se négocie pas, sachons-le, elle s'impose en sanctionnant les pratiques abusives préalablement définies par la règle de Droit. »
Et de conclure : « il n'est jamais trop tard pour les gouvernants de s'honorer en reconnaissant leurs erreurs ».
Cette déclaration d'affliction a traîné un peu partout sous différentes formes dans la presse. Mais elle ne semble pas avoir été entendue ou, si elle le fut, elle n'a pas été écoutée. Le prochain bulletin de l'A.F.P.F. n'affichera pas un plus bel optimisme.
Si l'on ajoute à ces récriminations qui visent seulement le cinéma, celles qui concernent la vidéo (duplication à l'étranger, piraterie, etc.), on doit admettre que l'A.F.P.F. fait moins de réserves sur le démarrage de « Canal Plus » et sur les relations « cinéma-nouveaux média ». Mais là encore, on croit aux promesses et aux « assurances verbales ». Que celles-ci viennent à être déçues et ce sera là aussi la révolte.

CINÉMATHÈQUE ALBERT KAHN

Une erreur de transcription a pu laisser entendre que les 140 000 mètres de pellicule de la Cinémathèque Albert Kahn seraient projetés cet été à la Salle du Jardin Albert Kahn, rue des Abondances à Boulogne. Il s'agit bien évidemment d'une sélection des archives de la cinémathèque, restriction qui n'enlève aucun intérêt à cette rétrospective de la vie politique, sociale et quotidienne en France et à l'Étranger de 1910 à 1931.

LA SCIENCE AU SERVICE DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la mission de recherche au Ministère de la Culture, Jack Ligot, directeur du laboratoire de recherche des Musées de France, a présenté le 14 juin dernier à la suite d'une conférence sur l'Art et la Science tenue Quai Branly, un film de 26 minutes « La science au service du Patrimoine » réalisé par la Mission de Recherche et le Ministère de Relations Extérieures. Dans le même cadre, Mme Flieder, Directeur du Centre de Recherche sur la conservation des documents graphiques au CNRS devait présenter le 23 juin une conférence sur le thème de la « Restauration des documents anciens » illustrée par un film du CNRS et d'A2 « L'art et la culture ».

CINE SYMPHONIE 84

Première nuit de la musique de film salle Pleyel, le 20 septembre 1984 avec à l'affiche Georges Delerue, Michel Legrand, Ennio Morricone et l'Orchestre Philarmonique des Pays de Loire. Chaque compositeur dirigera ses œuvres. Pour Delerue notamment une « suite » autour des films de Truffaut et un Choral de « La nuit américaine ». Pour Legrand « Un été 42 », « Le messager », « Les parapluies de Cherbourg ». Pour Morricone « 1900 », « Le désert des Tartares », « Suite Sergio Léone ». Deux séances, l'une à 18 h 30, l'autre à 21 h 15. Prix des places de 60 à 210 francs.

CINÉMATHÈQUE DE TOULOUSE : UNE VOCATION NATIONALE

Dans son bulletin nº 1, la Cinémathèque de Toulouse se félicite de son entrée à la commission des archives du film créée par décision ministérielle le 27 avril dernier. La Cinémathèque de Toulouse en est membre de droit avec trois autres organisations : le C.N.C., la Bibliothèque Nationale et la Cinémathèque Française.
Dans le même temps, Raymond Borde, Directeur de la Cinémathèque de Toulouse a été chargé par le C.N.C. de préparer au sein de la FIAF un groupement de Cinémathèques Francophones.
La Cinémathèque de Toulouse qui a 2000 titres à son catalogue enrichit d'autre part constamment ses collections. C'est ainsi que, depuis le début de l'année, elle a reçu 335 copies de longs métrages.
La collaboration de la Cinémathèque de Toulouse avec les autres cinémathèques ne semble pas poser de problème. C'est ainsi que la Cinémathèque française accueillera du 4 juillet au 14 août un « hommage à Gaby Morlay » organisé par Toulouse.
Du 27 août au 2 septembre, c'est l'Institut Lumière de Lyon qui accueillera Toulouse avec une « Carte blanche » qui permettra de découvrir 50 films dont des muets américains et français et des méconnus des années 30.
Toujours à l'Institut Lumière de Lyon, Toulouse présentera durant la même période deux expositions, l'une consacrée aux « Photos de films, reflets d'une société » et l'autre à « Cent affiches françaises du cinéma américain » (1920/1960).
Rappelons que la Cinémathèque de Toulouse a son siège, 3, rue Roquelaine, 31000 Toulouse (tél. : (61) 48.90.75).

LA COMMISSION DE CONTRÔLE EN VACANCES

La commission de contrôle des films interrompra ses travaux du vendredi 27 juillet au vendredi 24 août 1984. La dernière séance plénière aura lieu le 26 juillet. La commission reprendra ses travaux le lundi 27 août et sa première séance plénière aura lieu le mardi 28 août. Le secrétariat recevra dès le début du mois d'août les demandes à examiner à compter du 27 août.
Par ailleurs le bureau chargé du contrôle du matériel publicitaire sera fermé durant la même période.

CINÉMAS : FRÉQUENTATION EN BAISSE

Les statistiques du C.N.C. pour le premier trimestre 84 font apparaître une légère baisse de la fréquentation cinématographique par rapport à la période correspondante de 1983. Tandis que la fréquentation accuse une diminution de 5,4 % avec 48,5 millions de spectateurs, les recettes augmentent de 0,7 % (ce qui ne correspond pas à l'indice des prix) avec 981,1 millions de francs.
Mois par mois, on enregistre après une progression correcte en janvier une légère baisse en février qui s'accentue en mars, cela par rapport à la période de référence en 83.
L'analyse fait ressortir l'influence de rythme des sorties sur la fréquentation : au cours du premier trimestre, ces résultats plus faibles peuvent être en partie expliqués par une diminution des films étrangers qui n'est pas compensée par la progression des films français.
L'analyse des résultats par nationalités montre que les films français ont regroupé 56,5 % des spectateurs contre 48,9 % en 83, les films américains 30,9 % contre 33,7 % en 83. La remontée des films français est une caractéristique importante de cette période.

ETRANGER

CANADA
Malgré les intentions protectionnistes des distributeurs indépendants c'est aux américains que va profiter la nouvelle réglementation du marché canadien. Le gouvernement souhaite en effet que les petits s'associent aux gros comme Astral Film s'est déjà associé à la 20th Century Fox. Coïncidence, le Ministre des communications chargé d'établir dans le plus grand secret cette réglementation s'appelle Francis Fox.

CHINE
Les spectateurs chinois peuvent choisir actuellement en moyenne entre un film étranger et trois nationaux. La politique d'ouverture inaugurée en 1979 semble porter ses fruits et davantage de films étrangers ont accès aux écrans chinois. Dans les années 30 où la production chinoise était très faible, le pays importait 90 % de films. Aujourd'hui, sans chercher à retourner en arrière, le directeur de l'« import-export » du cinéma chinois a déclaré que la Chine importerait des films étrangers bons et distrayants : 60 films ont été achetés en 1983 et de nombreuses semaines internationales organisées dans les grandes villes du pays.

ETATS-UNIS
Coût du câblage de plus en plus élevé aux Etats-Unis : 600 à 800 dollars par prise en 1982 dans les zones urbaines contre 250 à 300 dollars en 79. Résultat : les grandes cités, Chicago, New-York, Boston, Dallas ont clos leurs appels d'offre.

JAPON
1983 a été l'une des meilleures dernières années pour le cinéma nippon. A l'exportation, le cinéma a connu une véritable reprise. Outre les grands classiques comme Kurosawa et les défunts Mizoguchi et Ozu, les nouveaux jeunes maîtres, tel Oshima (« Furyo ») ou Imamura (« La ballade de Narayama ») remplissent les salles dans le monde entier. Le Japon est d'ailleurs de plus en plus ouvert aux co-productions avec les pays anglo-saxons et la France.

HONGRIE
Six films sortis au cours du dernier trimestre des studios hongrois : « Journal intime » de Marta Meszaros (primé à Cannes), « Etienne le Roi » de Gabor Koltay, « L'annonciation » d'Andras Jéles, « Jeu pour de vrai » de Karoly Makk, « Le colosse » d'Erika Szanto, « Aventures de Michou l'écureuil »... Et deux en cours de tournage : « J'aimerais raconter une histoire » d'Istvan Szabo et « La comtesse rouge » d'Andras Kovacs.

R.F.A.
Berlin fêtera le 35e anniversaire de son festival international du 15 au 26 février prochain en organisant une rétrospective des « effets spéciaux » de Méliès à George Lucas et Steven Spielberg. Soixante films ou programmes de films seront présentés dans le cadre de cette rétrospective.

BRÉSIL
Les recettes des « major companies » implantées au Brésil qui ont augmenté de 185 % en 1983 en monnaie locale, ont en fait, conséquence de l'inflation, enregistré une baisse de 26 %. Les majors au Brésil n'investissent pas en cruzeiros, mais convertissent immédiatement leurs recettes en devises étrangères à la Banque du Brésil qui les détient pour une période indéterminée.

INDE
L'Inde reste de loin le premier producteur de films du monde : 762 productions pour 1982 avec un investissement de 20 milliards de roupies. Ce cinéma s'exporte bien puisque 50 à 60 % des coûts de production sont couverts par les ventes à l'étranger. Quant à la fréquentation, elle est considérable : 13 millions de spectateurs par jour, soit 4,7 milliards par an.

ROYAUME-UNI
Le British Film Institute prépare une banque de données concernant plus de 350 000 films produits dans le monde depuis 1895. L'Europe entière aura accès à ces informations par l'intermédiaire d'un satellite. L'entreprise est financée en partie par la C.E.E. et le Ministère britannique du Commerce et de l'Industrie.

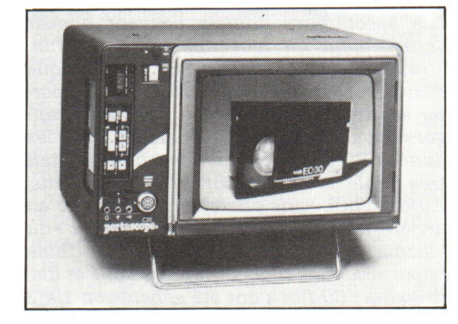
ACTUALITE DE LA TECHNIQUE

LE PLUS GRAND ÉCRAN VIDÉO DU MONDE

Son nom « Kreon Screen ».
Un écran de télévision géant sur mesures.
Il se compose de télévisions couleur disposées côte à côte et les unes sur les autres. La taille de l'image est déterminée par le nombre de tubes cathodiques. En principe toutes les dimensions sont possibles depuis 16 moniteurs (4 × 4), 1,80 m de haut et 2,40 m de large soit 4 m2, 32 d'écran. Jusqu'à ce jour les dimensions ont toujours été limitées. Même les projections 35 mm ou 70 mm sont soumises à des dimensions maximales.
« Kreon Screen » est un nouveau produit hollandais qui a permis à ce jour la création d'un écran géant extérieur d'une superficie totale de plus de 90 m2, qui doit être installé à Vincennes.

PORTASCOPE : TELE-CASSETTE VIDÉO PORTABLE

A l'encontre du précédent, l'écran de cet appareil lecteur de vidéocassette est des plus petits (25 cm). L'ensemble portable ne pèse que 10 kg avec le bloc d'alimentation ou la batterie amovible. Ses dimensions réduites 22 × 35 × 35 permettent de l'emporter avec soi en bagage de cabine avion.



Fabriqué en France, il est fiable, VHS standard, efficace, prêt à l'emploi et convient pour démontrer et argumenter chez un client, sur un stand d'exposition, en réunion interne, en formation pour pratiquer l'autoscopie (caméra adaptable). Utilisable en location. Distributeur Allo Ciné Vidéo à Paris du plus grand écran et du plus petit.

SMPTE : CONSENSUS POUR LE 3/4 DE POUCE

Le groupe de travail de la SMPTE qui a étudié à Scardale (Etat de New York) les formats les plus recommandables pour l'enregistrement digital vidéo, vient de faire connaître ses conclusions. En effet lors de la réunion du « sous-groupe » des utilisateurs, un consensus évident s'est manifesté en faveur du format 19 mm ou 3/4", dont on recommande l'usage en tant que standard international.
Cet organisme devra compléter cette étude par le détail des spécifications exigées.

LA PHOTO SE PORTE BIEN

Intéressante étude chiffrée de Kodak, d'où il ressort que le marché de la photo demeure porteur en France, tandis qu'on note un sérieux fléchissement du cinéma amateur (– 11 % de 1983 sur 1982). Le parc d'appareils photo loin de son taux de saturation, continue de croître, et la consommation photographique reste en progression et cela grâce au négatif couleur.

M. DICHY PRESIDENT DE SECTION AU S.I.M.A.V.E.C.

Monsieur Salomon Dichy a été élu Président de la Section Supports Magnétiques du « SIMAVEC » (Syndicat des Industries de Matériels Audiovisuels Electroniques).
L'évolution des techniques électroniques de ces dernières années a remis en cause les distinctions traditionnellement admises dans le domaine des biens d'expression entre audio et vidéo, radiodiffusion et reproduction, grand public et

professionnel. Ces distinctions s'estompant, est apparue l'unité fondamentale de l'industrie des matériels audiovisuels électroniques. Pour en tenir compte les fabricants membres du SCART et du SIERE ont souhaité une représentation unique de l'audiovisuel électronique en la personne de M. Dichy.

M. Dichy a été de plus réélu Président de la Chambre Syndicale de la Pellicule Vierge, au cours de l'Assemblée générale du 3 mai de la Fédération des Produits Techniques du Cinéma.

EXPOSITION DE L'AMIP A MIAMI

C'est à Miami Beach, à l'hôtel Hilton/Fontainebleau (USA) qu'ouvrira le 17 novembre prochain, et ce pendant 4 jours l'exposition technique de l'AMIP (American Market for International Programs).

Le British Board of Trade subventionne les sociétés anglaises présentes à cette manifestation, tandis que pour la France nous n'avons relevé à ce jour que quelques participants : TF1, Europa Film, Unibel, Eurocine, Plus media.

Les plus gros acheteurs de programmes étant américains viendront en nombre. On aurait souhaité que la France soit aussi officiellement aidée que la Grande-Bretagne. Mais après tout peut-être l'est-elle et ne le savons nous pas...?

GRUNDIG REJOINT LE VHS

Rappelez-vous : Grundig c'était le V. 2000.

Grundig champion du format vidéo V 2000, numéro 1 de l'Allemagne de l'Ouest en électronique grand public, vient de se livrer à une déchirante révision en ralliant le camp déjà très fourni des adeptes du VHS.

Ce faisant il se dresse délibérément contre et les sociétés japonaises, et Thomson.

Grundig indique qu'il proposera 2 formats, « Le V 2000 qui est plus performant, et le VHS le plus diffusé dans le monde ».

Cette déclaration qui se veut rassurante pour le V. 2000 n'en signifie pas moins l'abandon progressif de ce standard au profit du VHS, dont Grundig espère bien représenter 30 % des ventes européennes, alors que le V 2000 ne compte pour lui qu'à moins de 10 % de ses livraisons.

On se rappelle du mariage manqué Thomson/Grundig voici moins d'un an, échec dû pour une grande part au fait que les français n'avaient pu ou su amener Grundig à produire des VHS!

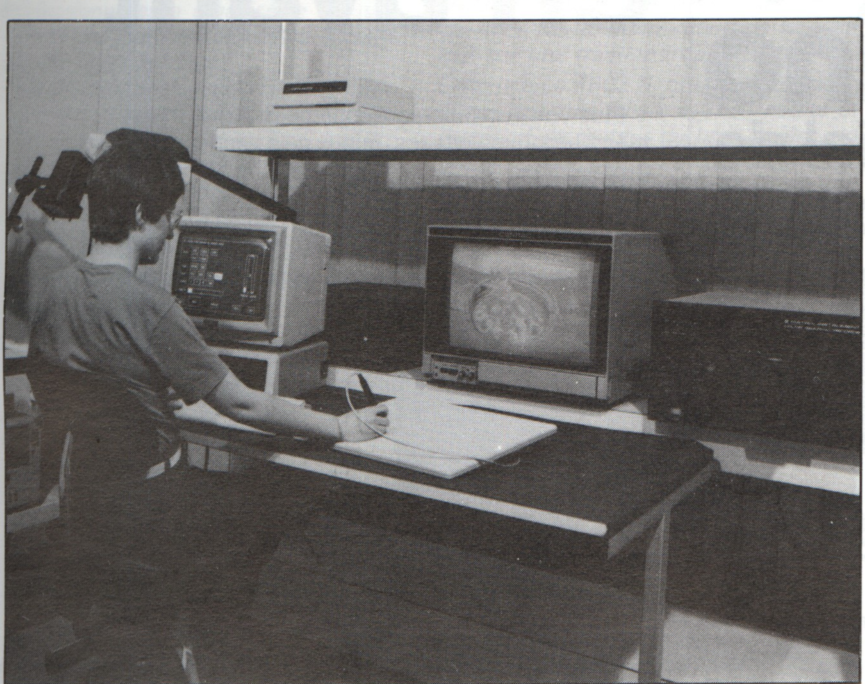
C'est lorsque Philips a pris le contrôle absolu de Grundig, que cette firme, avec de nouveaux dirigeants, a opté pour le VHS.

Une nouvelle bataille sur le front de l'audiovisuel...

SIMDA À BIARRITZ

TAV-SIMDA a apporté son assistance technique aux projections de diaporamas du Festival de Biarritz, mais a également présenté des produits nouveaux.

Le T.G.S. (système de création d'image informatisée) avec son nouveau logiciel et son système de digitalisation d'image ou d'objet; également le vidéo-disque Simda interactif avec écran tactile destiné à l'information et à l'enseignement, et le « Simdatel » interface permettant de piloter un projecteur Simda 2 000 par l'intermédiaire de la prise périinformatique du « Minitel ».





AMPEX : A.C.E. SYSTEME DE MONTAGE INFORMATISE

Les 6 et 7 juin dernier la société Ampex a présenté aux professionnels de la vidéo son système A.C.E. (Ampex Computerized Editor) à écran tactile interfacé avec trois magnétoscopes 1 pouce VPR 3.
Ce système de montage peut contrôler jusqu'à 16 machines simultanément, mélangeur/truqueur à 2 ou 3 barres d'effets, et synchroniser des machines audio jusqu'à 1/10 d'image. Il résoud complètement les problèmes de montage liés au standard PAL par apprentissage des signaux lus sur les bandes.
Enfin il s'interface facilement vers des magnétoscopes 2", 1" C, 1"B, 3/4 BVU et camescope 1/2".
Toutes les informations sont archivées sur disquettes pour utilisation ultérieure.
A également été présenté le magnétoscope format « C » VPR 3 capable de télécommander jusqu'a 4 machines source, à partir de la machine d'enregistrement. Son affichage alphanumérique fluorescent facilite le dialogue avec l'opérateur. Il possède des caractéristiques inédites : parmi lesquelles enregistrement image par image, technique sans galet presseur, 3 heures de durée d'enregistrement, etc.

1986 : EXPLOITATION DU SATELLITE TV, « TDF 1 »

C'est décidé : Lors du Conseil des ministres du 20 juin, le gouvernement a confirmé sa volonté d'exploiter dès le début de 1986 le satellite de télévision directe TDF 1, conçu et produit dans le cadre de la coopération industrielle franco allemande.
Ce choix correspond à une triple nécessité : développer un système de télévision directe, possibilité de couvrir toute l'Europe, avantage d'un système fiable et évolutif dont le développement avec nos partenaires allemands sera assuré par l'étude d'une nouvelle génération de satellites plus performants et compatibles avec le système déjà opérationnel. Il a été également décidé la constitution immédiate d'une société d'exploitation chargée de négocier la location des quatre canaux disponibles. On pense également à la reprise prochaine des conversations engagées avec le Luxembourg (voir notre dernier numéro de juin) sur l'exploitation commerciale de deux des canaux de TDF 1.

LA VIDEOTRANSMISSION AU SERVICE D'ARIANE

C'est une véritable performance que V.T.I. a réalisée à la demande d'Ariane Espace pour retransmettre depuis la base de Kourou les opérations de lancement d'Ariane V9.

La S.F.P. assurait la production du programme, avec accès à deux sources (sources CNES et sources SFP).
Un écran de 80 m² dont la projection était assurée par un Eidophor était installé salle Pleyel.
Vidéotransmission International par l'intermédiaire de la Direction des Télécommunications et réseaux extérieurs, de la Direction des Télécommunications du Réseau national et de TDF assurait l'ensemble des transmissions entre Kourou, Pleumeur Bodou, Paris Cognac Jay (nodal) – Paris Buttes Chaumont, Paris-Pleyel, Evry, Toulouse et Etam (station terrestre terrienne Washington).
La société Bonneville-Satellite assurait pour le compte de VTI les transmissions sur l'ensemble des points du territoire américain : Washington (Capital Hilton), Mc Lean (Virginia) et Burlinghame (California).
On notera qu'en France 29 villes bénéficient déjà de la vidéotransmission.

LA ROBOTIQUE CHEZ CINELUME

*Présentation d'un équipement Cinémeccanica, entièrement automatisé et animé par micro-ordinateur évolutif.
Cette nouvelle technologie apporte, entre autres, les avantages suivants :
– cycle d'animation modulable, détection et visualisation sur votre circuit vidéo des défauts de fonction; décomptage en temps réel du déroulement des séances; affichage 1re partie, entracte, film.
Ce matériel de pointe répond aux besoins des Exploitants qui exigent à la fois l'automatisme et la robustesse d'utilisation de l'électronique performante.*

JOURNEE D'ETUDES À L'A.T.E.A.P.

*L'Association pour les Techniques Electroacoustiques Electroniques et Vidéo Professionnelles a organisé le 19 juin dernier une journée d'entretiens portant sur les sujets suivants :
– La mutation analogique vers le numérique dans l'enregistrement et la reproduction du son;
– La maintenance audio et vidéo;
– Les nouveaux rapports de l'audio et de la vidéo.
Plusieurs animateurs ont pris part à ces débats : les Présidents Bonzon, Charbonnier, Folie Dupart; tandis que nous avons relevé l'intervention de M. Mikoska, directeur de Studer France, de M. Bourgeret de E.A.G. Vidéo, de M. Leglise de la société AMPEX et MCI, et M. Picot de Sony-France.*

16e CONGRES DE PHOTONIQUE ET PHOTO RAPIDE A STRASBOURG

Du 27 au 31 août prochain se tiendra à Strasbourg le 16e congrès international de photographie rapide et de photonique. On connaît l'importance de ces techniques dans la recherche scientifique, et cette manifestation organisée pour la première fois conjointement par la République Fédérale Allemande et la France rassemblera les meilleurs spécialistes de cette discipline.

*Toutes les applications de la photo rapide et de la photonique seront examinées et feront l'objet de communications et de débats. L'industrie, l'enseignement, la médecine, l'aérospatiale, la défense nationale etc. font appel à cette technologie qui avance vite.
Renseignements : Association nationale de la recherche technique, BP 229/16, 75765 Paris, Cedex 16. Tél. : (1) 501.72.27.*

ENROULEUR SIMPLIFIE CHEZ IDEF

*Idef vient de sortir un dispositif pouvant être monté avec les projecteurs de toutes marques à équiper en grandes bobines (4 500 m) et cela sans aucune difficulté. Bobine débitrice et réceptrice assistées et enrouleuse (sans aucune transformation).
Trois possibilités : 4601 G, bras avant assisté et bras arrière donnant son film qui, lui est tiré par le projecteur.
4602 – Bras avant et arrière assistés ce qui évite toute détérioration de la pellicule par une traction trop importante.*

Enfin le type 4603 G, bras assistés avec débrayage manuel sur bras récepteur et inversion de moteur du bras arrière qui permet grâce à un variac de retourner le film, sans déplacer les bobines, et sert également comme enrouleuse pour monter et démonter les films.

PHOTOKINA :
UNE JOURNÉE ENTIERE A TARIF SPECIAL : 1 800 F
jeudi 11 octobre

Les Missions d'Etudes Economiques à l'Etranger organisent à votre intention un voyage d'une journée à Photokina, le JEUDI 11 OCTOBRE prochain.
Avantages : **C'est le seul vol direct sur Cologne qui vous permet d'arriver à l'ouverture (9 h) et de repartir à la fermeture (18 h).** Et pour 1 800 F, vous avez le transport avion aller et retour, transfert à la Photokina et retour à l'aéroport, entrée à Photokina, documentation, petit déjeuner et dîner dans l'avion (vin compris).
Vous faites une économie de plus de 20 %.

HORAIRE :

Décollage de Paris	7 h 15
Arrivée à Cologne	8 h 15
Entrée à Photokina	9 h
Transfert Aéroport	18 h
Décollage Cologne	19 h 15
Arrivée Paris	20 h 15

Le **nombre de participants étant limité à 90**, retenez dès aujourd'hui votre place en retournant votre chèque, ou votre option.
Il n'y aura qu'**un seul voyage.**

Retournez le bon ci-dessous à :
MISSIONS ECONOMIQUES
1 Avenue du Général de Gaulle
92806 PUTEAUX CEDEX

VOYAGES PHOTOKINA 11 OCTOBRE

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse de la société : ....
Téléphone : ....
Titres professionnels : ....
Chèque bancaire ou postal (à l'ordre de CGPME) de 1 800 F par personne
Date :
Signature et cachet commercial

En cas de circonstances imprévues, les Missions d'Etudes Economiques à l'Etranger se réservent d'annuler le voyage, et d'en rembourser intégralement le montant.





PHOTOKINA 1984

La Photokina millésime 1984, aura lieu à Cologne du 10 au 16 octobre. Encore une fois, les 128 000 m2 de surface seront parcourus et arpentés par les professionnels, à la recherche des nouveautés capables de révolutionner leurs métiers. Sera-t-elle un grand cru ? nous ne le saurons que courant 85. Seule grande foire de l'Audiovisuel, elle se prépare à accueillir au nom de l'Europe, une masse de visiteurs, impliqués dans tout ce qui concerne l'image, qu'elle soit chimique ou électronique, fixe ou animée.
Au niveau international, elle est toujours la seule manifestation, qui s'adresse à une large clientèle, allant des cinéastes et photographes amateurs, jusqu'aux professionnels du cinéma et de la télévision. Le salon de Paris qui joue l'alternance les années impaires, assure la continuité.
Le nombre des exposants qui était de 300 en 1950 est passé à 1149 en 1982.
75 000 visiteurs se sont retrouvés à Cologne en 1950, 251 318 vinrent en 1972 (public et professionnels), 120 794 (exclusivement professionnels) en 1982, attestent de l'intérêt porté à cette manifestation qualifiée « grande foire mondiale de l'Audiovisuel ».
355 firmes sont inscrites. La participation de fédérations, de groupes de fabricants et de groupes de production, américains (Nava/Icia) et allemands sera plus importante qu'en 1982. Les anglais, de leur côté, fidèles à leur tradition, organiseront cinq stands collectifs, sous l'égide de l'Association of British manufactuers of photographie ciné and Audio visual équipment.
La Belgique sera représentée par 10 exposants.
La France par 77 exposants.
La Grande-Bretagne par 113 exposants.
L'Italie par 94 exposants.
Les U.S.A. par 135 exposants.
L'Allemagne fédérale par 371 exposants et l'Andorre déléguera un fabricant de matériel vidéo professionnel.
Ce salon mondial de l'image arrive à point pour favoriser une reprise économique des industries de l'Audiovisuel, touchées par le creux de la vague entamée en 1980. Cette crise a été accentuée par le déplacement et l'extension des loisirs. La fascination exercée par la photo et le cinéma d'amateurs, a diminué, au profit de la Télévision et de tout ce qui est autour, jeux vidéo, micro-ordinateurs, etc.
La Photokina 84 devrait aider à faire les choix d'orientation auxquels sont soumis en ce moment les industries de l'Image.

J.J.R.

LE SALON DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION A BIARRITZ

par Th. de Montaugé et H. Dujarric

Le Salon des Techniques de communication qui se tenait au Casino Bellevue à Biarritz, pendant la période du Festival de l'Audiovisuel d'Entreprise du 19 au 23 juin 1984, a été l'occasion pour une soixantaine d'exposants de faire connaître leurs matériels et services aux entreprises sur 2000 m2.
Les festivaliers, bien souvent trop absorbés par les projections des films, vidéoramas et diaporamas qui se déroulaient au Casino municipal, n'ont pas dans l'ensemble été très nombreux à venir découvrir ces exposants. Une signalisation insuffisante entre les deux lieux a renforcé cette démobilisation, rendant le Salon peu attractif et un peu « mou ». Sur le plan technique, nous n'avons pas découvert de grandes innovations et les stands de dimensions réduites ne permettaient pas non plus aux exposants de présenter de gammes plus complètes des produits et services proposés. Les visiteurs se sont cantonnés à faire « du stand à stand », comme l'on fait du « lèche-vitrine ». Une lacune l'absence de matériel consacré au son qui fut le parent pauvre des images du Festival qui a connu cette année une affluence record.

Parmi les exposants, signalons au passage : **Allo Ciné Vidéo** qui proposait les services en production broadcast et action vidéo pour les forces de vente, se distingue par le soin apporté à pouvoir fournir le plus grand écran vidéo composé d'une multitude de tubes – et le plus petit écran incorporé dans un magnétoscope portable à l'usage des vendeurs. (Voir à ce sujet les illustrations dans l'actualité de la Technique).

Antigone Productions a vivement intéressé de nombreuses entreprises et prestataires de services. L'équipe de cette entreprise a déjà en chantier trois projets conclus lors de cette manifestation. Elle est le représentant exclusif pour la France et la Belgique de Computer Graphics Europe (Rome).

Audiovisuel équipement et **Auvifra** pour les ventes et location de matériel audiovisuel, la 2e société offrant des services de communication interactive par ordinateur, **Auvitec** qui avait une présence certaine pour une bonne mise en valeur des différents secteurs d'intervention : prestation de services en diapositives, en vidéo et en robotique et télématique avec notamment l'EAO permettant les créations assistées par ordinateur. **Computer Vidéo Film** montrait une bonne présence sur les domaines de la post production vidéo, le graphisme par ordinateur et les « nouvelles images ». **Duplistore**, loueur et vendeur de matériel audiovisuel, donnait un bon éventail de ses services notamment dans la duplication cassette son et les tables lumineuses. **Gildas le Roux** était présente pour renforcer son image de société de conseil en communication, surtout en ce qui concerne la réalisation de films d'entreprise, la production d'émissions TV et organisation pour la vidéotransmission.

JVC Vidéo France et le dynamique Alain Dubreuil présentaient sur un stand très fréquenté, les deux nouvelles caméras couleur de qualité broadcast, la KY 950 et la KY 900 E, appareils « Super pro » qui offrent l'avantage d'être dans le reportage partenaires idéales du PR 4800 E, le nouveau magnétoscope portable 3/4 de pouce Broadcast, le « large bande à têtes vidéo contrôle ».

Locatel était omniprésent, pas seulement dans ce salon mais également dans de nombreux hôtels de Biarritz et sur l'ensemble du Festival, avec des téléviseurs couleur raccordés à l'écran géant pour favoriser une projection vidéo s'approchant des conditions de projection en salle. Nous sommes loin encore de la haute définition dans ce domaine mais on peut noter une bonne approche.

La société nouvelle Alain Taubes qui possède une très grande maîtrise de qualité dans la production et réalisation de diapositives. « L'an 2000 » – 16, est un de ses diaporamas réalisé pour les laboratoires Hoecsh, cet hymne à la chimie moderne, a d'ailleurs reçu un prix dans sa spécialité.

Polaroïd présentait son Imageur Palette dont nous avons donné le descriptif dans le mensuel de juin. **Thomson** et sa filiale **Cimiv** étaient présents et ont rencontré beaucoup de succès avec les nouveaux matériels vidéo.

3M Audio Vidéo présentait sur un stand en rotonde ses générateurs d'écriture, ses matériels vidéo pro, le vidéodisque et des matériels audio pro.

Vidéo expansion avec dynamisme, a mis en valeur ses activités de vente et location vidéo, équipement studio « clé en main », avec sa production et post-production vidéo et films qui complètent un service tous azimuts en matière de communication.

Vidéo synthèse à l'avant garde présentait le vidéodisque Laservision puisque des lecteurs (Pal) sont maintenant disponibles chez Philips et Pioneer. Cette société s'est attachée à asservir ce matériel à des micros ordinateurs (avec ou sans écran tactile). Tous ces systèmes interactifs fournissent aujourd'hui une image de qualité avec et c'est là l'intérêt un temps de recherche très court. C'est avec cet ensemble que cette firme propose des programmes vidéo destinés à la gravure des disques. Toutefois ne cachant pas que les contraintes techniques sont multipliées : tournage et montage 1 pouce avec contrôle de partie des trames-passages au corrélateur de trames – mise en place des « cue-code » mise au point des programmes informatiques sur simulateur de vidéodisque, Vidéo-synthèse prouve par là que cette filière de production Pal et NTSC incluant un simulateur de vidéodisque 3/4 pouce est une fonction très professionnelle – afin de pouvoir fournir des délais de gravure et de pressage records.



Photo Jean-Claude Pierdet

Studio 36 - SFP console son.

APERÇUS SUR LE SON AUJOURD'HUI

Entretien avec Serge Hublet, responsable de l'exploitation-son du département vidéo à la Société Française de Production. Est examinée ici l'évolution des techniques de prises de son selon les codes et les nécessités de la télévision.

Ces vingt dernières années, pour des raisons aussi bien d'ordre technique que commercial, la prise de son a évolué : matériels, méthode d'enregistrement.

Au début des années cinquante, c'était l'artisanat, avec des moyens techniques rudimentaires. Il n'existait pas de matériel d'enregistrement, toutes les émissions, que ce soit dans un studio ou en extérieur, étaient réalisées en direct avec les impératifs y afférents. Par exemple, une dramatique s'effectuait en deux jours après que la mise en scène ait été déterminée par le réalisateur dans une salle de répétition, dans un décor uniquement tracé au sol. Un jour pour la mise en place des caméras avec les comédiens. Le deuxième jour, on effectuait une « filée » en temps réel de tous les éléments constitutifs de la dramatique. On s'arrêtait si besoin était pour régler certains détails qui accrochaient, puis, on faisait une « générale », c'est-à-dire qu'on recommençait l'émission dans les conditions de la diffusion en essayant cette fois de ne pas s'arrêter. Le soir, à 20 h 30, on prenait l'antenne en direct. Mais quelquefois, quand les choses ne se passaient pas bien, on n'avait pas le temps d'effectuer une générale, et alors là, le résultat sur l'antenne s'en ressentait. Vu l'absence de moyens d'enregistrement, il n'existe que peu de trace de cette époque si ce n'est des kinéscopes 16 mm, premier procédé d'enregistrement d'une image vidéo.

L'enregistrement sur magnétoscope a changé considérablement les conditions de travail. Durant un certain temps, on a continué de travailler selon les méthodes du direct, et puis, on s'est acheminé vers un fractionnement de l'enregistrement. Un jour, on s'est mis à stopper une fois, soit pour régler un problème technique ou autre, et on recommençait. Dès lors, on s'est arrêté plus souvent, ce qui avait pour résultat de découper la narration en fraction de plus en plus courte. Finalement, on s'est dit : « pourquoi s'arrêter comme cela, n'importe où, n'importe comment », et les réalisateurs se sont mis à prévoir un découpage par séquences dont la durée est extrêmement variable, d'où la nécessité dans tous les cas d'effectuer un montage pour obtenir la continuité de l'émission.

A l'époque, le montage se faisait mécaniquement : on coupait la bande et on la collait, ce qui, en vidéo, n'était pas très facile à faire. Moins on faisait de collants, mieux c'était. Heureusement, le montage électronique a effacé bon nombre de problèmes liés au montage de la bande vidéo. Les difficultés de la prise de son étaient liées à la prise de vue multi-caméras dans un même décor, donc avec des axes et des grosseurs de plan successifs multiples. En effet, avec de nombreux projecteurs allumés dans tous les sens, parce qu'il fallait éclairer dans tous les axes, dès qu'on introduisait une perche, ce n'était pas une ombre qu'on voyait, mais plusieurs qui se balladaient, se croisaient sur les comédiens, les décors. Cherchant des solutions, on a décidé de faire monter les perchistes sur les passerelles qui surplombaient les décors, donc au-dessus des sources lumineuses, avec des cannes de l'ordre de cinq à six mètres de long. Dans ce travail, l'assistant du chef opérateur du son faisait office de guide en indiquant aux perchistes qui voyaient bien les acteurs se déplacer, mais du fait de leur situation, n'avaient aucune idée du cadrage donné par la caméra, qui voyaient bien leur micro au

bout de la canne, mais qui ne savaient pas jusqu'où plonger avec, rôle de guide par conséquent en indiquant le fragment d'espace délimité par le champ de l'objectif de la caméra.
Au début, les caméras utilisées comportaient des objectifs fixes sur tourelle. On savait par expérience qu'étaient fixés un 35, un 50, un 75 et un 100 mm. Avec un peu d'habitude, on avait idée du champ couvert par l'objectif utilisé. Mais dès que sont apparus les objectifs à focales variables, on n'avait plus aucune idée de ce champ. Aussi, toutes les indications de cadrage étaient données par un réseau d'ordre aux perchistes. Pour vous donner une idée du type de langage qui était utilisé, on employait un langage figural compréhensible pour tout le monde, qui était l'étalon « tête d'homme ». Ainsi, selon le cas, il y avait « une tête », « deux têtes », etc. entre la limite de champ couvert par l'objectif de la caméra et l'extrémité de la tête des comédiens, suivant que le plan était plus ou moins serré; bien que la dramatique en direct ne se fasse plus actuellement, les problèmes restent les mêmes dans le cas d'un enregistrement par séquences en multi-caméras et la technique de prise de son avec plusieurs perches reste utilisée.
En prise de son, il y a des principes généraux qu'il faut connaître et savoir appliquer en fonction des conditions dans lesquelles on se trouve. Il n'y a pas de recettes. Deux prises de son pourront se ressembler, mais il y aura toujours un petit détail qui fera la différence. Que ce soit en cinéma, en télévision, qu'on enregistre de la musique symphonique, du jazz, du pop, les lois acoustiques sont les mêmes, les matériels sont semblables. Dans tous les cas, c'est une question d'adaptation à la situation, en fonction des paramètres qui sont imposés.
En audiovisuel, travailler sur un support film ou sur un support vidéo ne change pas forcément les choses. Ce qui changera, ce sera le nombre de caméras mises en œuvre simultanément et leur disposition sur le plateau, c'est-à-dire dans le décor.
Liée à l'image et au cadrage, la disposition des micros n'est pas toujours facile. Dans certains cas, les micros ne doivent pas être visibles. Et même si ils sont visibles, ils ne doivent pas prendre une importance trop grande. Aujourd'hui, le matériel se miniaturise, mais dans les années cinquante la dimension des micros interdisait bien des choses. Dans l'audiovisuel, le son a toujours pris des allures de parent pauvre. Même si la situation a énormément évolué, il y a toujours nécessité de faire prendre conscience aux réalisateurs que la bande sonore est aussi importante que l'image. C'est un ensemble. On ne s'aperçoit du son que quand il n'est pas là. C'est quand il y a une coupure ou une absence qu'on s'aperçoit de son importance.

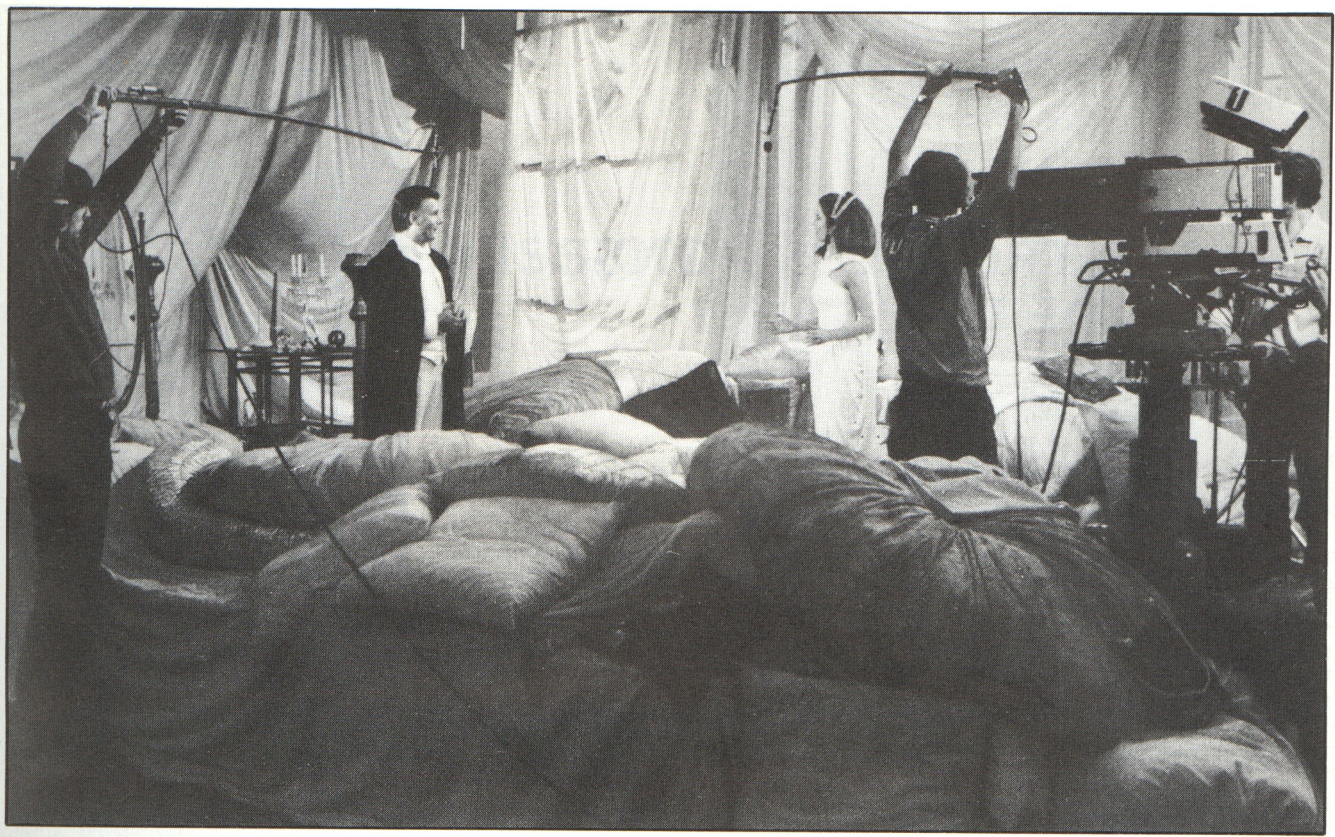
Un microphone transmet tous les sons qui lui parviennent. Contrairement à l'oreille qui a des facultés sélectives, puisque sélectionnant dans un milieu sonore, voire bruyant, que l'information qui l'intéresse, à l'exclusion des autres. Le micro, lui, capte tout. Il capte le son émis par les voix des comédiens, aussi bien que la réverbération du plateau, que les bruits provenant du déplacement des gens : techniciens et autres, et du matériel (caméra, câbles, etc.). Le problème est donc de capter le son utile sans capter le son nuisible. L'objet de la recherche aura donc été pendant plus de vingt ans d'essayer de donner aux microphones une plus grande sélectivité. Avec l'arrivée des micros H.F., on a cru sincèrement que tous les problèmes allaient être résolus. Evidemment, il n'y avait plus besoin de perches, donc il n'y avait plus d'ombres et on pouvait cadrer comme on voulait. Et puis on s'est aperçu que, sans raisons apparentes, il y avait des coupures de son, des problèmes de propagation, notamment dans le cas d'un milieu encombré de masses métalliques. La présence de ces masses métalliques ne rend pas propice la propagation d'une onde H.F. celle-ci étant émise avec une puissance très limitée, de l'ordre de quelques milliwatts.
Bien sûr, là aussi, il y a eu des progrès, mais malgré tout les ondes hertziennes restent ce qu'elles sont, se propageant comme elles veulent et pas toujours comme on voudrait.
A vrai dire, on préfère maintenant utiliser les microphones H.F. en capteurs d'appoint.
Disons, qu'on panache volontiers les solutions d'équipement, à savoir : le micro fixe ou mobile et le micro porté par le comédien. Un micro H.F. est constitué d'un petit émetteur et d'un micro soit dynamique soit électrostatique. Dans le cas d'une prise de son de fiction le micro est disposé en cravate et ne doit pas être visible, il est donc dissimulé dans le costume du comédien. Là, on voit les problèmes de frottement se profiler à l'horizon : cas du micro-cravate qui est très mal placé par rapport à la source sonore qu'est la bouche, et qui rayonne. Le résultat est loin d'être optimal. Si en plus on dissimule le micro sous des tissus épais on perturbe encore plus le signal qu'il reçoit. Les constructeurs ont essayé de fabriquer des microphones insensibles au frottement. Si effectivement ces micros sont moins sensibles au frottement, ils ne le sont pas totalement, il s'en faut, et les problèmes continuent d'exister. La réussite tient surtout à la miniaturisation, car on dispose maintenant de micros de 4 millimètres de diamètre et 1 centimètre de long. C'est évidemment plus facile à dissimuler. Mais les lois acoustiques demeurent. Autre problème, celui de l'énergie que capte un microphone. En éclairage, si un projecteur n'est pas suffisant, on en met un deuxième, ou bien on augmente la puissance de la source unique. Alors qu'en matière de son, l'énergie fournie par la source sonore est un facteur indéplaçable. Plus on est loin de cette source, moins on reçoit d'énergie.

Le rapport signal/bruit

Tout capteur, tout micro, fournit un signal propre à l'absence de signal perçu, c'est le bruit de fond, et plus le signal perçu est faible, plus la différence entre ce signal et ce bruit parasite inhérent à la technique du micro sera perçu au niveau du signal transmis. Evidemment, plus le signal capté est faible, et plus on a tendance à amplifier pour ramener le son à un niveau normal, mais ce faisant, on amplifie aussi le bruit de fond. Les microphones statiques ont une meilleure sensibilité, et surtout un meilleur rapport signal/bruit par rapport aux dynamiques utilisés antérieurement. Ces micros sont plus légers et de meilleure qualité. Une fois de plus, cela ne résout pas les lois de l'acoustique. Si l'on veut un vrai silence, il vaut mieux essayer de l'obtenir sur le plateau qu'en escomptant les qualités particulières du micro.

Le fractionnement

En audiovisuel, l'ingénieur du son effectue deux opérations en même temps : la prise de son, qui consiste à placer les micros au meilleur endroit ou à les faire placer par des perchistes au meilleur endroit par rapport à la source sonore, en fonction du résultat à obtenir. Le mixage qui consiste à enchaîner un micro à l'autre selon les déplacements des comédiens, ou bien en prise de son musicale, symphonique ou variétés, cas où le nombre de micros installés peut atteindre 50 sur un orchestre de variétés, à mélanger entre elles les modulations simultanées provenant des différents microphones. On sait que dans ces orchestres des instruments puissants et faibles interviennent simultanément. C'est pourquoi est apparue la nécessité d'effectuer des prises de son fractionnées, c'est-à-dire réalisées dans le temps et dans l'espace, dans le cas d'une émission T.V. en direct seul le fractionnement dans l'espace reste possible.
Le fractionnement dans l'espace implique une prise de son de proximité pour éviter de capter d'autres modulations, et afin d'être maître de l'équilibre, ce que l'on appelle la « balance » entre les différentes sources sonores. Il faut donc que chaque micro ne capte que la source sonore à laquelle il a été affecté. Ce résultat ne peut être obtenu qu'à partir du moment où on se rapproche des sources et qu'on évite de placer côte à côte des sources ayant des niveaux d'émission essentiellement différents.
En variétés, la mise en place d'une source sonore est faite la plupart du temps en fonction de la mise en scène, et non en fonction des critères de la prise de son. C'est ainsi qu'on disposera par exemple une guitare sèche à côté d'une batterie, chose aberrante au point de vue prise de son. Une batterie produira un niveau sonore de l'ordre de 110 dB à une distance d'un mètre, alors qu'une guitare sèche fournira un niveau entre 75 et 80 dB au maximum.
Un équilibre entre des instruments puissants et faibles intervenant simultanément est difficile à assurer.
Dans le cas d'enregistrement audiovisuel de spectacle, une autre technique est mise en œuvre, c'est l'enregistrement multipiste, les différentes modulations fournies par les micros sont enregistrées non plus mélangées mais unitairement ou par groupes sur un magnétophone 24 pistes, ces 24 modulations étant ultérieurement remélangées entre elles pour obtenir le son définitif. Dans une émission de variétés avec orchestre et chant il y a nécessité de renvoyer vers les participants leur propre son par un ensemble de haut-parleurs, ce que l'on appelle « les retours ». Cela entraîne deux prises de sons simultanées à partir des mêmes micros : une qui alimente l'antenne, une autre pour les retours, à travers une seconde console de mélange qui refabrique des mélanges différenciés, chacun voulant entendre un son mélangé différent.
De plus en plus, les artistes souhaitent retrouver sur le plateau du studio les conditions de la scène, donc avec des niveaux de retour de grande puissance qui auront forcément de l'influence sur la prise de son elle-même. Ainsi, à partir du moment où on va réinjecter à travers des haut-parleurs



Enregistrement Studio 17 - SFP - « Amphytrion 38 », réal. : Claude Barma, 84 (Jean Piat et Cyrielle Clerc).

capables de produire des sons qui ne font que croître en puissance, les micros vont fatalement récupérer une partie de cette modulation sonore.

Il va en découler une altération de la modulation antenne.

En matière de musique symphonique, il en va tout autrement, parce qu'on se trouve en présence d'une musique qui a déjà été équilibrée à la composition. Cette musique a été composée pour être perçue en direct par l'ouïe, sans renforcement électro-acoustique. En variétés, c'est l'inverse. C'est une musique qui est composée pour l'enregistrement, et c'est pour cette raison qu'elle est ré-équilibrée par la prise de son à travers une console. Contrairement à la méthode dite de proximité employée en prise de son de musique de variétés, pour enregistrer un orchestre symphonique on travaillera assez loin des instruments puisqu'on recherchera l'équilibre de la masse orchestrale. On utilisera moins de micros et placés à des distances relativement grandes (plusieurs mètres).

Diffusion simultanée de l'image à la télévision et du son stéréophonique en modulation de fréquence à la radio

Contrairement à l'Allemagne qui a adopté la modulation de fréquence, la Frande diffuse le son en modulation d'amplitude, système peu compatible avec la stéréophonie d'où nécessité de diffuser le son stéréo par un émetteur radio à modulation de fréquence. Dans le cas d'une diffusion simultanée TV et radio, on va se retrouver avec trois types d'auditeurs et de téléspectateurs. Il y aura une majorité de téléspectateurs qui regarderont leur écran comme d'habitude, et qui écouteront le son monophonique qui va leur être transmis. Une autre partie de téléspectateurs, qui sont équipés d'un tunner FM, qui vont capter France-Musique, et qui écouteront la télévision avec le son radio stéréophonique. Il y aura enfin ceux qui écouteront leur radio comme à l'accoutumée, et pour eux, il faudra absolument que le son qui sera transmis soit écoutable en stéréo pure sans images. La corrélation n'est pas évidente du tout.

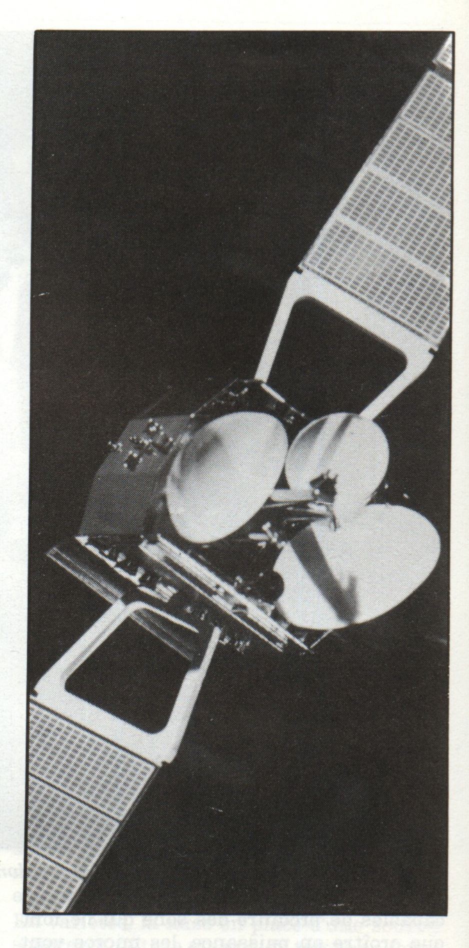
En stéréophonie, on dispose de deux dimensions : la largeur et la profondeur. En monophonie, on perd la dimension « largeur » pour ne conserver que la profondeur. Pour donner du relief, il faut placer dans l'espace les différentes informations sonores à des plans différents : proches, éloignés, très éloignés, etc. En général, on fait une seule prise de son, et celle-ci est stéréophonique. La monophonie qui est obtenue est faite par le A + B, c'est-à-dire qu'on additionne les deux signaux sonores stéréophoniques et on obtient un son mono.

Conclusion

L'ensemble des constatations que nous avons faites nous montre que si le son est bien une affaire de « technicien », il fait tout autant appel au sens esthétique, à la sensibilité et enfin à l'imagination de l'artiste. En fin de compte le son étant un élément exclusivement mouvant, il est normal que le chef opérateur s'en remette à l'oreille, comme unique instance.

Propos recueillis par J.-C. L.S.

LES TROIS MISSIONS DE TÉLÉCOM 1



Télécom 1, c'est d'abord le nom d'un programme de télécommunications par satellite décidé par la France, réalisé principalement par la recherche et l'industrie françaises avec l'accord et la collaboration de partenaires européens.

Télécom 1 va fournir des circuits téléphoniques, permettre la retransmission de programmes télévisuels entre la Métropole et les Départements d'Outre-Mer.

Télécom 1 donnera aux forces armées françaises la possibilité d'établir des liaisons entre des bases terrestres fixes et des bases mobiles navales ou terrestres.

Télécom 1 c'est aussi pour les entreprises de nouveaux services de télécommunications dont les performances permettent en ce domaine de satisfaire une demande de plus en plus exigeante.

Bien que les trois missions que nous venons de décrire utilisent toutes le même satellite Télécom 1, elles n'en sont pas moins techniquement distinctes. Un satellite fonctionne comme un miroir qui aurait de plus la faculté d'amplifier les informations qu'il reçoit du sol. Car lorsqu'on est un satellite géostationnaire, c'est-à-dire qu'on tourne au même rythme que la terre et qu'on se trouve à 36 000 km d'altitude, les signaux reçus ont subi quelques altérations et doivent être régénérés pour parcourir les 36 000 km du trajet satellite-terre. Chaque mission a ses miroirs spécifiques qu'on appelle répéteurs ; 4 pour la mission DOM, 2 pour la Défense (mission Syracuse) et 6 pour les télécommunications d'entreprises.

Pour plus de précautions, il y a deux satellites semblables en orbite, plus un au sol prêt à être lancé en cas de nécessité absolue.

La Compagnie France Câbles et Radio assure la commercialisation des services Télécom 1 auprès des entreprises. Il s'agit d'un service de vidéotransmission (voir autre article) et de services de liaisons numériques.

Mais qu'est-ce qu'une liaison numérique ?

C'est une liaison qui utilise un langage de transmission identique à celui de l'informatique, c'est-à-dire qu'au lieu de transmettre des ondes, on véhicule des informations binaires (0 ou 1).

L'avantage apparaît immédiatement. L'informatique pénètre des domaines de plus en plus variés (télécommunications, production d'images...), des terminaux de plus en plus diversifiés pourront se raccorder aux réseaux numériques et dialoguer entre eux sans qu'il soit besoin de traduire leur langage en un langage propre à la transmission. Cette traduction nécessaire sur les réseaux dits analogiques, entraînait la mise en place de matériels relativement coûteux et ne permettait pas d'avoir une qualité de transmission aussi bonne qu'en numérique, surtout lorsqu'on augmentait les débits, c'est-à-dire le nombre d'informations à transmettre en une seconde.

Mais Telecom 1 n'est pas le premier à fournir des services numériques. Son aspect inovateur est dans la conjonction de plusieurs facteurs. Telecom 1 permet de transmettre jusqu'à environ 2 millions d'informations élémentaires en une seconde. Il permet aussi à un utilisateur de dialoguer avec un correspondant puis, la « conversation » finie, avec le même terminal, d'en appeler un autre aussi longtemps et aussi souvent que ses besoins l'exigent. Cette fonction est la commutation. Bien connue sur le téléphone, elle permet à partir d'un poste d'appeler des millions de correspondants dans le monde sans avoir autant de lignes aboutissant chez l'abonné. C'est le réseau qui assure les aiguillages nécessaires. Par contre, ce qui n'existe pas sur le téléphone mais est autorié sur Telecom 1, c'est la faculté de diffuser simultanément la même information à de très nombreux interlocuteurs quelle que soit leur implantation sur la zone de couverture du satellite, c'est-à-dire là où les miroirs reflètent les signaux venus de la Terre.

Ces services numériques, commutés, permettant des transmissions à hauts débits se situent en haut de gamme des services de télécommunication actuellement disponibles.

Ils n'en sont pas pour autant inaccessibles à la moyenne des entreprises. Les tarifs bénéficient des économies dues à l'utilisation de la transmission numérique et des techniques informatiques. Les choix techniques ont permis de ne pas développer d'interfaces spécifiques pour se raccorder au réseau. Les interfaces utilisées sont celles normalisées au sein du Comité Consultatif International Télégraphe et Téléphone (C.C.I.T.T.), adoptées par les constructeurs informatiques qui les proposent sur leurs matériels. Il n'est donc pas nécessaire de prévoir de modification importante des terminaux pour utiliser Telecom 1. Enfin, la structure tarifaire des services Telecom 1 rend particulièrement avantageuses les applications utilisant correctement les potentialités du réseau.

Quelles sont ces applications ?

Ce sont celles qui nécessitent des transferts importants d'informations vers des sites variés. Typiquement c'est l'échange de fichiers informatiques entre les ordinateurs d'une banque, d'une compagnie d'assurance et de centres de recherches. Mais des besoins nouveaux apparaissent pour la transmission d'images d'une qualité sans cesse améliorée nécessitant le traitement de très nombreuses informations.

– La télécopie rapide qui permet d'envoyer une page A4 en quelques secondes.

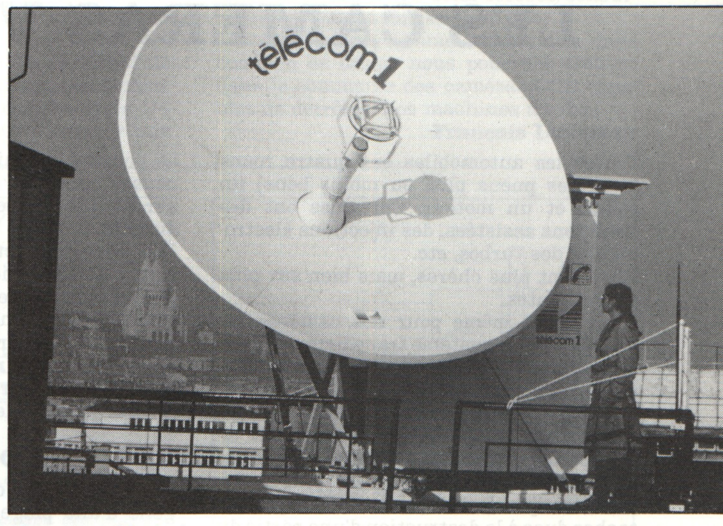
– La consultation d'une base de données images permettant lors d'une intervention sur un site opérationnel de pouvoir disposer des plans à jour de la base centrale.

– Les applications de Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur, de plus en plus utilisées, qui nécessitent des transferts d'informations entre les différents partenaires impliqués dans les processus d'études et de réalisation. Telecom 1 permet d'effectuer ces transferts en des temps courts, rendant l'exploitation viable et, en ne transmettant que les informations immédiatement utiles, de dimensionner au mieux les matériels et donc de réaliser des économies.

– La visioconférence pour tenir des réunions à distance en voyant et en entendant les correspondants distants.

Le futur appartient aux images de synthèse. Actuellement, elles nécessitent trop d'informations pour pouvoir être transmises correctement sur des liaisons numériques. Il est néanmoins certain que les progrès réalisés dans le domaine du traitement des images et dont a déjà bénéficié la visioconférence, font de Télécom 1 et des réseaux qui viendront après, le support privilégié pour répondre aux nouveaux besoins.

LA VIDEOTRANSMISSION AU SERVICE DE LA FORMATION



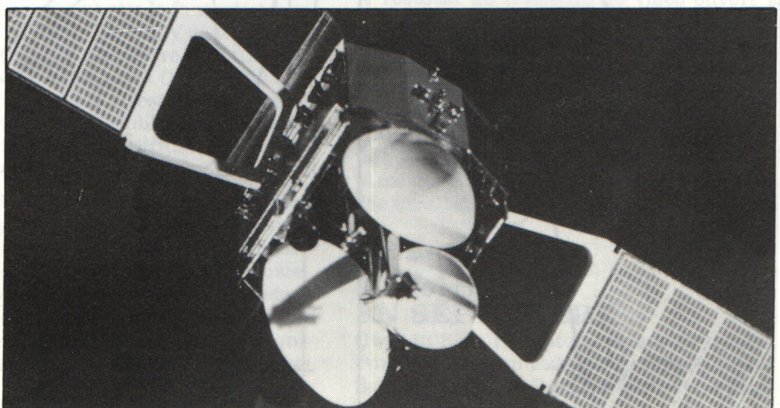
L'antenne d'émission.

La vidéotransmission consiste à diffuser un signal de qualité télévisuelle depuis un point d'émission vers différents points de réception sélectionnés.
Le service lui-même n'est pas nouveau puisque le GIE Vidéotransmission International en assure, depuis quelques années déjà la promotion et la commercialisation via le réseau hertzien terrestre.
Mais l'utilisation même de ce réseau terrestre comme support de transmission a imposé jusqu'ici des limites importantes au développement du service. En effet, le manque de flexibilité du réseau hertzien terrestre et les tarifs de transmission relativement élevés qu'il induit entraînent deux conséquences :
– Sur le plan technique, le nombre de points de réception pour chaque opération est fortement limité (une dizaine maximum) et le raccordement permanent de sites de réception est difficilement envisageable pour un client.
– La nature des applications permises aux entreprises a été fortement déterminée par ces contraintes techniques et financières. Les utilisations institutionnelles se sont naturellement portées vers la transmission d'événements ponctuels importants et prestigieux impliquant de gros budgets (lancement de la 205 GTI par exemple). La transmission régulière de programmes répétitifs avec des moyens légers de production s'est trouvée de facto exclue du champ des applications possibles.
Ce sont ces limites que l'arrivée du satellite TELECOM 1 à la fin de l'année est en mesure de faire reculer.
Le système satellite présente en effet deux grands avantages pour la vidéotransmission :
– Une grande accessibilité sur l'ensemble de la zone de couverture du satellite (l'Europe pour TELECOM 1) : de petites antennes d'environ 2 m de diamètre louées 25 000 F par an suffiront pour recevoir le signal. Cet argument permet d'envisager la multiplication des sites de réception raccordés en permanence.
– Le principe tarifaire est fondé sur un coût de transmission indépendant du nombre de points de réception (environ 25 000 F de l'heure dans la journée). Non seulement ce principe incite lui aussi à la multiplication des points de réception mais le niveau accessible du coût horaire permet à une entreprise d'envisager un budget annuel alloué à des programmes réguliers et répétitifs.
TELECOM 1 va donc permettre de multiplier à la fois les points de réception permanents et les applications possibles. En effet, une entreprise peut désormais envisager de maîtriser toutes les composantes du service de vidéotransmission :
– La maîtrise du réseau en équipant en permanence ses établissements dispersés d'antennes de réception.
– La maîtrise des programmes : le faible coût horaire et la possibilité d'atteindre les personnels sur leur lieu de travail permettent de mettre en place des programmes réguliers d'information interne ou de formation.
– La maîtrise des moyens de production : la nature interne de certains programmes et leur caractère répétitif permettent de les réaliser avec des moyens légers de production dont une entreprise peut se doter en propre.
Les démonstrations mises en place à Biarritz ont eu pour but d'illustrer ces nouvelles possibilités offertes par le satellite TELECOM 1 à la fin de l'année :
1. en particulier le 19 juin, la simulation d'une séance de formation en vidéotransmission depuis un atelier flexible d'une usine Citroën à Meudon.
Dans l'hypothèse où l'entreprise aurait son propre réseau, la formation en vidéotransmission présente des avantages importants :
– La rapidité et la simultanéité de l'information transmise : arguments auxquels une entreprise est sensible pour accroître la motivation et l'efficacité de son personnel.
– Le direct et la possibilité de dialogue grâce au retour son : on se rapproche ainsi des conditions normales d'une séance de formation où l'auditoire peut intervenir et poser des questions.
– Les avantages propres au tournage en vidéo : en particulier la possibilité de montrer simultanément à un public nombreux des objets ou des lieux difficilement accessibles et visibles. Ainsi, chez Citroën, on ne peut faire visiter et expliquer l'atelier flexible qu'à un très petit nombre de gens en même temps. ■

L'antenne de réception.



Le satellite Télécom 1.



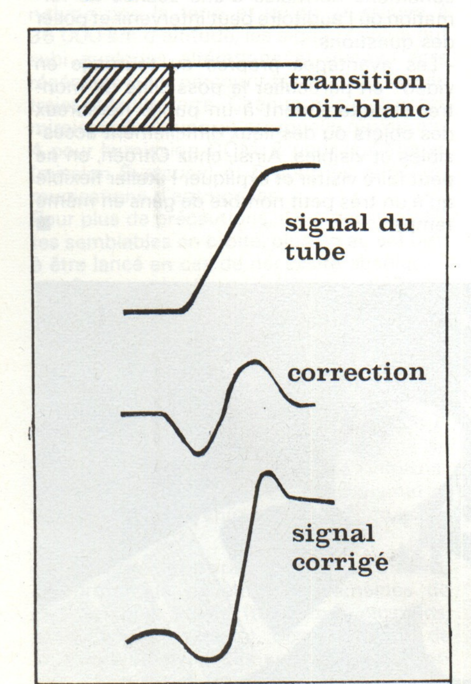
LES CAMÉRAS VIDÉO

par F. Luxereau

Toutes les automobiles ont quatre roues (avec des pneus plus ou moins bons) un volant et un moteur. Certaines ont des directions assistées, des injections électroniques, des turbos, etc.
Elles sont plus chères, mais bien sûr plus performantes.
Il en va de même pour nos caméras. Le moteur c'est le système transducteur photo électronique : On en rencontre essentiellement deux types : le PLUMBICON (brevet Philips) pendant longtemps sans rivaux, aujourd'hui contesté par le SATICON de fabrication japonaise. Celui-ci est sans doute un peu moins performant, plus facilement marquable de façon indélébile par des taches dues à la destruction d'une partie du semi-conducteur de la cible lors d'une exposition prolongée à une source lumineuse pontuelle puissante (soleil ou projecteur), il est plus rémanent que le Plumbicon, mais il coûte bien moins cher et apparaît, en dehors de situations extrêmes à la hauteur de son aîné.
Ce sont les tubes du type Saticon qui ont permis l'apparition ces dernières années de caméras Tritubes à des prix inférieurs à 50 000 F alors que le prix d'un Plumbicon 2/3 de pouce tourne aux alentours de 10 000 F...
Aucun tube n'est cependant satisfaisant. L'image qu'ils restituent est toujours, fatalement, plus ou moins médiocre.
Pour obtenir le meilleur d'un moteur on a dû inventer un ensemble de périphériques : injection, turbo compresseur, destinés à repousser ses limites.
Plusieurs circuits de correction pourront traiter le signal des tubes. Chacun d'eux améliorera l'image, mais aussi l'addition... !

CORRECTION DE CONTOURS

En raison des dimensions du faisceau d'analyse qui vient « lire » la cible les tubes ne peuvent traduire les transitions lumineuses brusques. Sans correction, ils donneront une image « molle » aux contours avachis.
Des circuits électroniques fabriquent un signal de correction qui associé au signal délivré par le tube au moment de la transition redonne du nerf à l'image.
Le taux de correction est réglable, ce réglage doit être manipulé avec prudence : une correction trop forte risquant d'augmenter le bruit de fond de l'image.

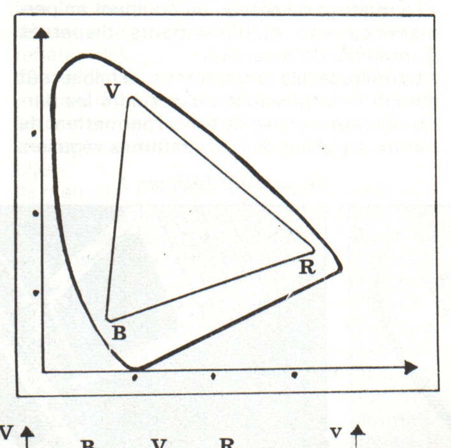


CORRECTION DE TACHE

Le tube ne peut donner une image homogène d'une plage éclairée uniformément. Ceci est dû, en dehors des défauts de fabrication, au fait qu'une partie seulement de la cible est exploitée pour l'image (un rectangle inscrit dans le cercle de la cible). Des charges vont stagner dans les parties non analysées et créeront des effets de bord. On est donc amené à corriger le signal délivré par le tube, dans des circuits associés aux préamplificateurs, tant pour l'obscurité que pour la pleine lumière.

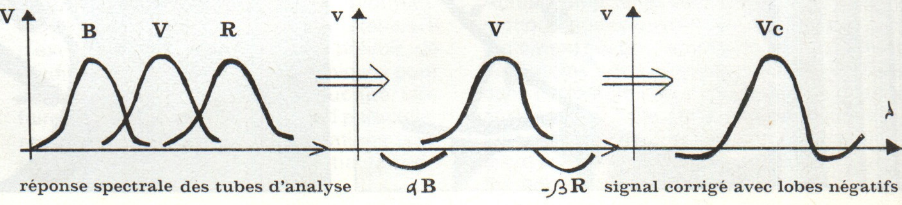
CORRECTION DE COLORIMETRIE (MASKING)

Nous avons dit que la combinaison additive de trois couleurs primaires permettait de reconstituer l'ensemble du spectre ; il faut préciser que ceci n'est possible qu'à la condition d'affecter aux signaux primaires des coefficients négatifs, faute de quoi, seule les couleurs contenues à l'intérieur du triangle formé par les trois primaires pourront être correctement reproduites. Le choix des primaires a été déterminé par l'existence de substances électroluminescentes susceptibles de tapisser le tube du téléviseur, il est, hélas, tel que les verts saturés, en particulier, ne peuvent être correctement reproduits. Il faudra ajouter au signal fourni par un tube des lobes négatifs obtenus par combinaison avec les signaux issus des deux autres.



OPTIMISATION DU FAISCEAU (ABO Automatic Beam Optimiser)

Un point très lumineux dans une image, lampe ou objet brillant, provoquera l'apparition au dos de la cible d'une quantité de charges trop importante pour que le faisceau d'analyse, dont le débit est réglé pour des valeurs moyennes puisse les annuler. Il en résulte une rémanence et des effets de comète si la caméra se déplace. Pour éviter cet effet, le débit du faisceau est automatiquement augmenté lorsqu'il balaye la partie de cible correspondant à ces plages brillantes.
Outre ces circuits correcteurs destinés à tirer le meilleur parti des tubes, les caméras les plus élaborées sont pourvues de circuits annexes destinés à faciliter l'exploitation de l'appareil et la vie de l'opérateur : CONVERGENCES AUTOMATIQUES, PRÉSÉLECTION D'UN BLANC STANDARD, AFFICHAGES divers dans le viseur (diaphragme, fin de batterie, marche magnéto...).
On comprend donc que sous des capots semblables on trouvera des machines analogues dans leurs principes mais aux performances bien différentes. A chacun de savoir lire les spécifications et de choisir le rapport qualité/prix correspondant à ses besoins à l'intérieur d'un éventail de prix allant chez la plupart des constructeurs de 1 à 10... ! (sans parler des caméras de plateau).
Il ne saurait être question de terminer ce rapide tour d'horizon sans dire quelques mots des ensembles « caméra magnétoscope » ;
Ces ensembles, dont la réalisation a été rendue possible tant par la miniaturisation des circuits électroniques que par l'expérience acquise dans le domaine des magnétoscopes « grand public », sont capables, sous un faible poids (moins de 10 kg en ordre de marche) d'enregistrer des images de qualité supérieure à celles enregistrées sur BVU (bande passante supérieure à 4 Mhz). Ces performances remarquables ont été obtenues grâce à l'utilisation d'un nouveau mode d'enregistrement dit en composantes... Des têtes différentes enregistrent séparément luminance et chrominance. Le signal vidéo composite PAL SECAM ou NTSC, seul exploitable par les moniteurs, n'est élaboré qu'au moment de la lecture.
On peut donc percevoir un nouvel avantage de ces machines : circulation internationale des enregistrements, puisque la traduction dans la « langue du pays » ne s'effectue qu'en bout de chaîne.
Malheureusement les constructeurs, dans leurs stratégies concurrentielles, ont développé plusieurs systèmes qui, s'ils sont analogues dans leurs principes, demeurent soigneusement incompatibles.
SONY, suivi par THOMSON (qui fabrique à Rennes, après en avoir amélioré les performances la tête caméra) propose le système BETACAM développé autour de l'enregistreur grand public (bien entendu large-

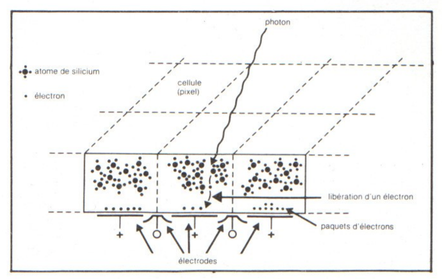


ment modifié) Betamax dont le succès commercial médiocre n'est aucunement lié à des défaillances techniques. Le système BETACAM semble faire une assez belle percée en France.
Les constructeurs japonais qui s'étaient regroupés, face au Betamax Sony, autour du VHS ont lancé, soutenus par RCA, le format M dont l'enregistreur est bien entendu dérivé du VHS.
Il faut encore citer le QUARTERCAM de Bosch Fernseh, bien séduisant qui, comme son nom l'indique, utilise des cassettes 1/4 de pouce. Ce standard peut-il trouver une place libre entre ses deux féroces concurrents ? je serais loin de l'affirmer.
L'avenir le dira, comme il nous dira dans combien de temps nous pourrons trouver dans le commerce des caméras CCD capables de détrôner nos machines à tube.

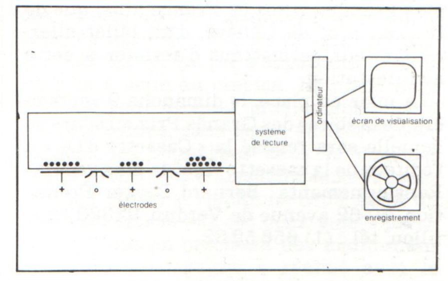
François Luxereau

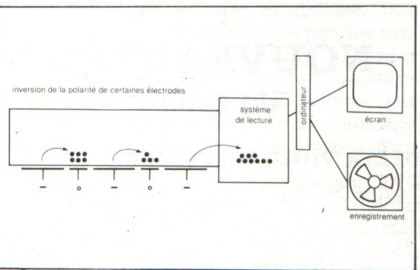
LES CAMERAS CCD chez Thomson

Thomson présentait à Biarritz un prototype de caméra CCD. Utilisés depuis quelques années au laboratoire, en particulier en astronomie, les CCD (Charge Coupled Device ou dispositif à transfert de charges) sont des dispositifs semi-conducteurs monolithiques matriciels.
Le capteur TH 7861 utilisé par Thomson comporte 220 000 éléments de 23 x 23 mm définissant autant de pixels de l'image.
L'énergie lumineuse frappant le silicium, dopé convenablement, libère des électrons qui sont captés par des électrodes disposées en matrice (à chaque électrode correspond un pixel).
Ce procédé d'obtention d'une traduction en densité de charge d'une image est très analogue à celui mis en œuvre dans les tubes de prises de vues.
Le dispositif de lecture est très différent. Ce n'est plus un pinceau d'électrons qui vient « lire » l'image. En inversant séquentiellement les tensions des électrodes, on fait effectuer aux paquets de charges des sauts de puce successifs. Le système de lecture verra donc défiler une rafale de charges correspondant aux différents points de l'image.



1 - Schéma de principe d'une caméra CCD.





2-3 - Lecture d'un CCD : passage des paquets d'électrons de cellule à cellule.

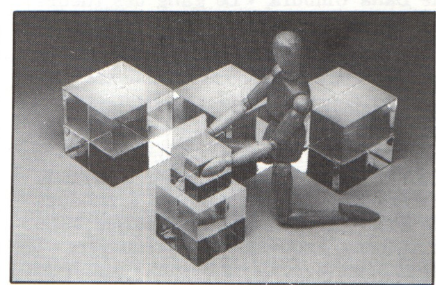
Les CCD sont très sensibles, présentent une très grande dynamique et d'excellentes qualités géométriques. Ils sont moins encombrants que les tubes et très fiables. Leur fabrication est encore délicate avec risques de trous dans le maillage de la couche photo sensible... Les contraintes qu'imposent une utilisation TV (dimensions réduites de la cible correspondant à la pupille de sortie des objectifs et vitesse d'obtention des images) font que les tubes, bénéficiant de longues années de mise au point, demeurent à l'heure actuelle et sans doute pour plusieurs années, supérieurs.

VIDEO : LE MALHEUR DES INDEPENDANTS

L'infortune des indépendants de la Vidéo tient sans doute précisément au fait qu'ils sont indépendants. Majors et Groupes fortement structurés décrochent la timbale et clament le plus souvent leur satisfaction tandis que les « moins grands » (ne parlons pas des petits qui eux sont souvent conduits à fermer boutique) s'inquiètent.
C'est le cas notamment du moins malheureux des indépendants, René Chateau distributeur vidéo notamment de tous les films de Belmondo, des Bruce Lee, mais aussi de films notoires comme « La ballade de Narayama » (Palme d'or à Cannes 83) ou « Les dieux sont tombés sur la tête ».
Tout en admettant qu'il a fait un excellent mois de mai, René Chateau trouve que la vente des magnétoscopes mollit et que la loi taxant les cassettes vierges en ralentira encore le commerce.
Quant à la TVA à 33 %, c'est la calamité ! La saisie du « Marginal » lui ayant en outre causé un grave préjudice, René Chateau prévoit sur la période septembre 83 – juin 84 une chute de 30 % de son chiffre d'affaires. De son côté, Marc de La Morandière, PDG de MPM qui ravitaille environ 800 vidéo-clubs accuse les centrales d'achats et CIC de « casser les prix ». Avec ses 2.000 points de location, 3M-CIC, s'assure en effet une immense clientèle et ses titres, de l'aveu même de son gérant Vincent Bataille, sont au « top niveau » dans le hit parade de la Vidéo. GCR (Gaumont-Columbia-RCA) stagne et, malgré le succès de films comme « Ghandi » ou « Tootsie », craint « Canal Plus » qui doit programmer en début de saison « Danton ».
Mais chez UGC/CBS/FOX, Pebby Guizès est optimiste : avec 7 500 cassettes de « La guerre des étoiles », les 5 000 d'« Alien » et les 3 000 de « La malédiction », il y a de quoi.

A RCV, on est satisfait de l'implantation étrangère mais moins des résultats français (30 % de baisse en janvier/février 84 par rapport à la même période l'an dernier). RCV a heureusement connu un bond extraordinaire et juin s'annonçait bien grâce à des titres comme « Thriller » ou « Les prédateurs » (on constatera que le fantastique se vend bien en Vidéo). Chez RCV donc, malgré une baisse possible du chiffre d'affaires, on ne craint rien, même pas « Canal Plus ».
Quant à « Thorn-EMI » c'est la politique de la modération qui semble porter cette firme : peu de titres, une diffusion méthodique et un travail en profondeur.

S'il nous fallait tirer une leçon de ce bref panorama, c'est que la situation n'est pas catastrophique. Bien sûr, certains « petits » dont il a été peu question ici ne subsisteront qu'en se raccrochant aux « Grands », mais n'est-ce pas déjà le problème de la petite exploitation cinématographique donc un problème qui regarde les Pouvoirs Publics. ■



EAG

VIDEO CLIP ET ROCK N'ROLL

EAG qui dispose d'un ensemble de services pour la communication : conseil exposition, équipement, points de vente, vidéo broadcast, traitant plusieurs magazines d'entreprise (département dirigé par Jean-Pierre Bourgeret) a organisé le 27 juin une grande rencontre professionnelle. Au programme, le résultat du concours de vidéo ouvert à tous les groupes de rock n'roll français qui n'étaient pas sous contrat avec un éditeur de disques. Une sélection avait retenu dix groupes et le jury a finalement choisi trois lauréats : « Baroque Bordello », « Nicholas Cruef » et « Fringamor ». Ces lauréats ont fait l'objet de trois vidéoclips réalisés sur place par EAG avec la collaboration du club des directeurs artistiques.

LE 2e SALON DE LA VIDEO EN SEPTEMBRE

C'est du 8 au 10 septembre, que se tiendra Porte Maillot, au Palais des Congrès, ce 2e Salon de la Vidéo. Ouvert à l'ensemble de la

profession, il sera comme le 1er Salon qui s'était tenu en mars dernier dans les mêmes lieux, un regroupement professionnel d'éditeurs de cassettes vidéo. De nombreux colloques animeront ces trois jours sur les thèmes d'actualité touchant l'avenir et le développement de la vidéo. 2 opérations en plus qu'en mars :

– Offre aux 500 premiers vidéo-clubs des plus grandes villes de France ainsi que de Bruxelles et de Genève, d'un billet aller-retour leur permettant d'assister à cette manifestation.

– La mise en place, le dimanche 9 septembre, de la soirée des Grands Prix au cours de laquelle sera remise la « Cassette d'Or » à l'éditeur de la cassette vidéo la plus vendue.

Renseignements : Bernard Becker Promotion, 60-62 avenue de Verdun, 92320 Chatillon, tél. : (1) 656.52.32.

NOUVEAUTES VIDEO

DELTA VIDEO DIFFUSION

DVF propose parmi ses nouveautés « Time rider » (Le cavalier du temps perdu) de William Dear qui sortira en septembre 84 au salon de la vidéo. Au catalogue à la même époque : « La hyène intrépide » de Jackie Chan, « Télédrome » de Paul Maxwell, « Juge ou putain » de Lucio Fulci et un « X » surprise. Au catalogue de « Delta-Krypton », on trouvera « La reine des barbares » de Sergio Griogo, « Cinq anges de la mort » de Dana Umbura, « Le gang des tueurs » d'Al Adamson et « Le sexe magique » (X) d'Eric Haims.

RCV

Au catalogue RCV « Tueur de filles » de James Nelson, « Espèce en voie de disparition » d'Alan Rudolph, « Mort subite » de Caruth Byrd, « La malédiction d'Arkham » de Roger Corman, « Trahison à Athènes » de Robert Aldrich, « La Rolls Royce jaune » d'Anthony Asquith, « Les prédateurs » de Tony Scott (avec David Bowie), « Butch Cassidy et le Kid » de George Roy Hill, « Tora, Tora, Tora » de Richard Fleischer, « Commant épouser un millionnaire » de Jean Négulesco (avec M. Monroe), « Le bal des maudits » d'Edward Dmytryk, « Hello Dolly » de Gene Kelly et « L'express du colonel Ryan » de Mark Robson.

PROSERPINE

Sortie en juin chez Proserpine de « Goodbye Gemini » d'Alain Gibson avec Judy Geeson et Michael Redgrave et « Polar » de Jacques Bral avec Jean-François Balmer et Pierre Santini.

ALLIANCE VIDEO-UGC-CBS-FOX

Trois films pour l'été : « Joy » de Serge Bergon (érotique), « 2019 après la chute de New-York » de Martin Dolman (anticipation fantastique) et « Avec les compliments de Charlie » de Stuart Rosenberg avec Charles Bronson (policier).

ALPA

Alpa Films lance (après le ski, le surf, le windsurf et la glisse en général) « Mad Motors » sur le goût du risque et la recherche de l'extrême dans les sports mécaniques : de quoi séduire tous les casse-cou ou ceux qui rêvent de l'être.

CESTA : SEMAINE DE L'IMAGE ELECTRONIQUE

IMAGE, IMAGE, VOUS AVEZ DIT IMAGE ?

Organisée par le Centre d'Etudes des Systèmes et Technologies Avancées, la première Semaine Internationale de l'Image Electronique s'est tenue à Biarritz à la fin du mois de mai dernier. Avec quelque 700 participants, environ 150 communications et une trentaine d'exposants de matériels divers, elle a connu un vif succès. Avec aussi, en prime, l'inauguration par M. Louis Mexandeau, ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie et de la Recherche, du premier réseau expérimental interactif à large bande, en fibres optiques, et un débat en vidéo-transmission entre Biarritz et Valenciennes, cette manifestation a permis de faire le point sur les recherches actuellement en cours dans le monde à propos de tout ce qui concerne l'image électronique, qu'elle soit générée par ordinateur ou par caméra ou par tout autre moyen, tel le scanner par exemple.

Plusieurs forums de communication, des ateliers spécifiques, un colloque scientifique, ont largement occupé ces journées.

Au Forum, après diverses interventions traitant des problèmes propres aux réseaux cablés, à leurs contenus, aux stratégies de communication... et au marché publicitaire français, on en vint à la technique proprement dite.

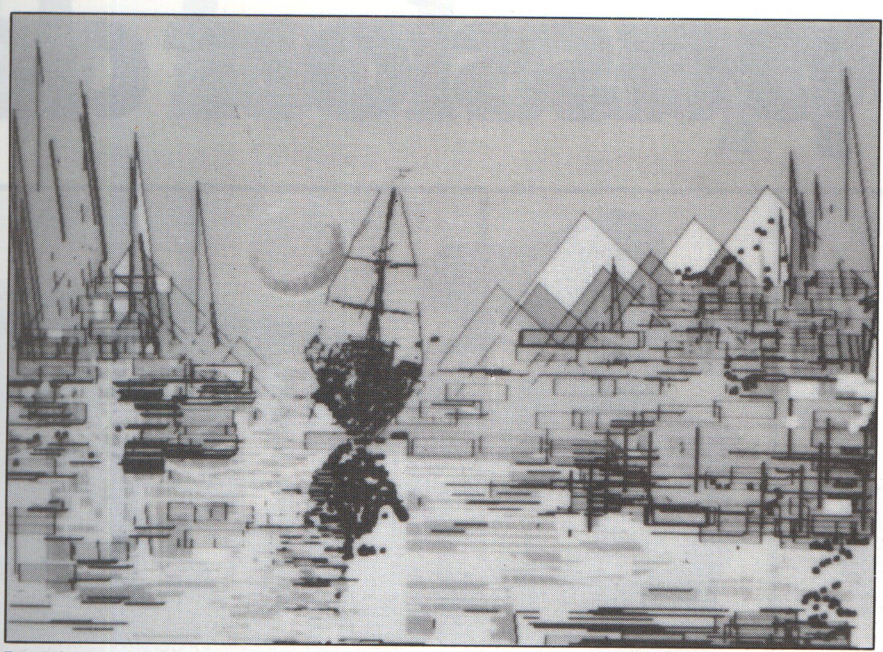
Pat Cole (Atari) dans son exposé sur « L'état de l'Art aux U.S.A. » mit en relief les relations existant entre l'image animée générée par ordinateur et les jeux vidéo, qui peuvent utiliser certaines séquences produites pour des films commerciaux, tel que « Superman », dont il projeta un extrait montrant l'insertion d'éléments de jeux dans des séquences avec personnages humains. Traitant au passage des problèmes de textures et de cartographie, il fit également mention aux travaux menés sur les fractales, modèles mathématiques sur lesquels nous reviendrons plus loin, travaux essentiellement destinés à affiner l'image et à lui enlever son schématisme autrefois trop géométrique. Concluant son exposé par la projection d'un extrait d'une nouvelle version de « Star Treck » actuellement en cours de réalisation, il montra comment l'on peut désormais superposer de multiples éléments d'images, complexes et différentes, à haute résolution pour le cinéma.

Kenetsu Hanabusa, directeur technique de la Sedic (Japon) avec un film de démonstration sur la reconstitution de l'incident du Boeing sud-coréen en 1983, rappela qu'il était possible, pour de telles applications, de ne calculer que partiellement l'animation, ce qui coûte moins cher en temps-calcul.

C'est d'ailleurs sur ce problème difficile du temps-calcul des images que devait se pencher Pascal Leray, responsable du laboratoire de production audiovisuelle au Centre Commun d'Etudes des Télédiffusions et Télécommunications. Le temps de calcul nécessité par la production d'une image pose en effet le problème de la création en temps réel, l'artiste ne voyant pas immédiatement ce qu'il veut dessiner. Le prototype présenté permet d'incruster des images réelles dans des images produites par l'ordinateur. Le calculateur d'image à structure modulaire, peut recevoir diverses cartes, ce qui permet de l'adapter à des réalisations différentes. Il est capable de définir 400 000 pixels par image, soit 2000 polygones de 200 facettes. Tel quel, il a permis de réaliser le très beau générique de FR3 Pays de Loire, mais il est également capable de reconstituer des images à partir d'éléments fournis par un scanner, expérience qui a été menée au C.H.R. de Rennes. Avec cet appareil, on parvient à une réduction du temps-calcul et donc à la diminution du temps passé par le graphiste devant la machine, ce qui autorise une prévision de réduction du coût de l'ordre de 1 à 10.

Dans le même esprit, constatant que les Etats-Unis dominent actuellement le marché de l'image de synthèse, Philippe Quéau (I.N.A.) rappela que les recherches de T.D.F. débouchent sur une certaine industrialisation, mais qu'il existe une dichotomie entre recherche et industrie. Pour lui, la recherche universitaire est atomisée en différents centres qui manquent de moyens. La création de réseaux, le plan-image, devraient favoriser la création infographique, mais si, théoriquement, on peut tout faire en images de synthèse, le problème du coût restreint considérablement la création pure. Même si l'on va vers une visualisation de plus en plus grande de l'informatique, qui est rentable, il demeure toujours une connotation culturelle liée à l'informatique qui oblige à un renouvellement constant de l'image de création.

L'exposé le plus complet concernant les applications de l'image de synthèse au cinéma, fut celui présenté par John Lasseter, responsable de la recherche aux Productions Walt Disney. Rappelant que comme pour le dessin animé traditionnel, l'image de synthèse requiert un « storyboard », il souligna que les dessins en 3 D réalisés par ordinateur nécessitent une étude, non seulement des mouvements de caméra, mais également celle des relations du personnage avec son environnement. A partir du story-board, on saisit les données primaires du personnage et l'ordinateur fournit les premières images, chaque image étant immédiatement transférée sur un photostat. On procède de la même façon pour le décor, avant de le confronter au personnage. Le coloriage, par l'ordinateur, permet de préciser le personnage, à partir de trois zones : claire, moyenne, sombre, plus



Dessinée sur le système graphique Florida Ibis et reproduit par Polaroïd.

ou moins diffuses selon le personnage. Le même processus est suivi pour le décor en fonction des angles d'éclairage choisis. Après superposition des différentes images, représentant chaque image finale, on procède au transfert sur film 35 mm vue par vue. Les algorithmes utilisés chez Walt Disney sont susceptibles de faire apparaître le même objet sous des apparences multiples : une théière, générée par l'ordinateur, peut ainsi être montrée soit en cuivre, soit en argent, soit en porcelaine, etc. On voit là toutes les applications industrielles, autres que le cinéma, qui résultent de cette approche de la création d'algorithmes particuliers. Répondant à une question à propos de « Tron » et de l'échec commercial de ce long métrage, John Lasseter devait remarquer que l'évolution rapide des techniques ne supprime pas le passage obligé par un bon scénario et, qu'en l'occurence, l'échec de « Tron », provient d'une inadéquation entre le scénario et la conception par ordinateur. On touche ici au domaine psychologique de la perception de l'image électronique par le spectateur. (Cette question sera d'ailleurs plus tard et à plusieurs reprises évoquée par les conférenciers et les auditeurs).

Pour Larry Elin (Magi Synthavision), qui a participé à la réalisation de « Tron », l'ordinateur évite de recourir à des modèles de personnages physiques (maquettes en caoutchouc ou en pâte à modeler) mais on ne peut travailler que sur des plans susceptibles d'être résolus mathématiquement. Les images définitives, enregistrées sur bandes magnétiques, sont transférées sur film 35 mm par le truchement d'un écran cathodique avec une définition de 1.200 lignes. Un autre système, appelé « numériseur », analyse chaque image réelle, la transforme en données numériques lesquelles sont traitées par l'ordinateur avant d'être superposées à des images provenant de sources électroniques.

C'est un peu le même procédé qu'emploient Jacques Mousseau, producteur à TF1 et le réalisateur Peyrache, pour l'émission « Pixy Foly », mais à travers le « Système D » français ! L'émission utilise un Apple II quelque peu « bidouillé » selon l'expression même des conférenciers.

Trois sources sont mélangées : un processeur graphique Jupiter 7 ; des jeux vidéo en reprise directe d'écran et, bien entendu, l'Apple II. Le travail s'effectue en temps réel, l'image étant fabriquée au moment même où elle est tournée. Le prix de revient total de cette émission, tout de même un peu simplette, est de 200 000 francs, pour une durée d'environ 25 minutes. Mousseau et Peyrache font cependant la preuve qu'il est possible, avec peu de moyens techniques, de réaliser des émissions à petit budget. Reste évidemment, petit ou gros budget, la question du contenu, qui lors de la projection d'une émission de la série, a provoqué quelques réactions dans la salle.

C'est ce qui a amené Bernard Monier, directeur d'Antigone Production, à se demander s'il existe un marché porteur pour l'image de synthèse, tout en remarquant que les nécessités du marché imposent une production européenne.

Pour Mayumi Yoshinari, productrice à la N.H.K., au Japon, la création de personnages synthétiques doit stimuler l'imagination du spectateur. C'est le but d'une émission sur le XXIe siècle, dont le personnage principal, le « Docteur Holon » a été créé par un ordinateur, en tenant compte, a affirmé la conférencière, du fait que « les systèmes de création actuels provoquent une expansion de la vision ».

Après ces diverses considérations sur les aspects plus ou moins psychologiques intrinsèques aux images de synthèse, on revint aux problèmes techniques avec Bernard Tiesse, directeur technique de la Sogitec, lequel observa fort justement que l'infographie devait prendre une place de plus en plus grande dans l'industrie, notamment dans le cadre de la recherche de nouveaux marchés. L'infographie permet en effet la constitution de banques de données techniques informatisées pour la création, la gestion et la mise à jour rapide de catalogues (pour le personnel chargé de la maintenance des avions ou de tous autres matériels, comme des projecteurs de cinéma par exemple). Cependant, ces techniques appliquées au développement industriel posent le problème du développement parallèle d'interfaces permettant d'utiliser les banques de données avec divers types de périphériques, préoccupation par ailleurs partagée par D. Brotz d'Adobe Systems Incorporated.

De nombreux autres conférenciers traitèrent du vidéodisque, de ses diverses applications et des problèmes de sa production ; des images synthétiques pour les simulateurs de vol ou de conduite d'engins militaires, dont la technique s'apparente de plus en plus à celle du cinéma. La place nous manque pour évoquer plus complètement ces techniques, sans cesse perfectionnées et dont les retombées dans le domaine grand public sont vraisemblablement assez proches. Aussi reviendrons-nous, dans un prochain article sur ces deux sujets particuliers, tout en précisant dès maintenant que FR3 Champagne a réalisé avec le concours de la Sogitec, et diffusé, une remarquable émission inspirée par des textes de Saint Exupéry. Intitulée « Dernier vol de synthèse », cette émission démontre amplement que la création assistée par ordinateur peut très bien faire bon ménage avec la fiction, lorsque l'on dispose d'un excellent scénario !

C'est ce que devait aussi rappeler Marie-Christine Lenoir de TF1 en observant que les techniques nouvelles doivent être au service du Verbe et qu'il est nécessaire de travailler tout autant et sinon plus sur les contenus que sur les coûts. La projection d'une émission de poésie sur un texte de Luc Bérimont, réalisée entièrement avec des images synthétiques, sous le titre « Hôpital Silence », illustra brillamment cette thèse.

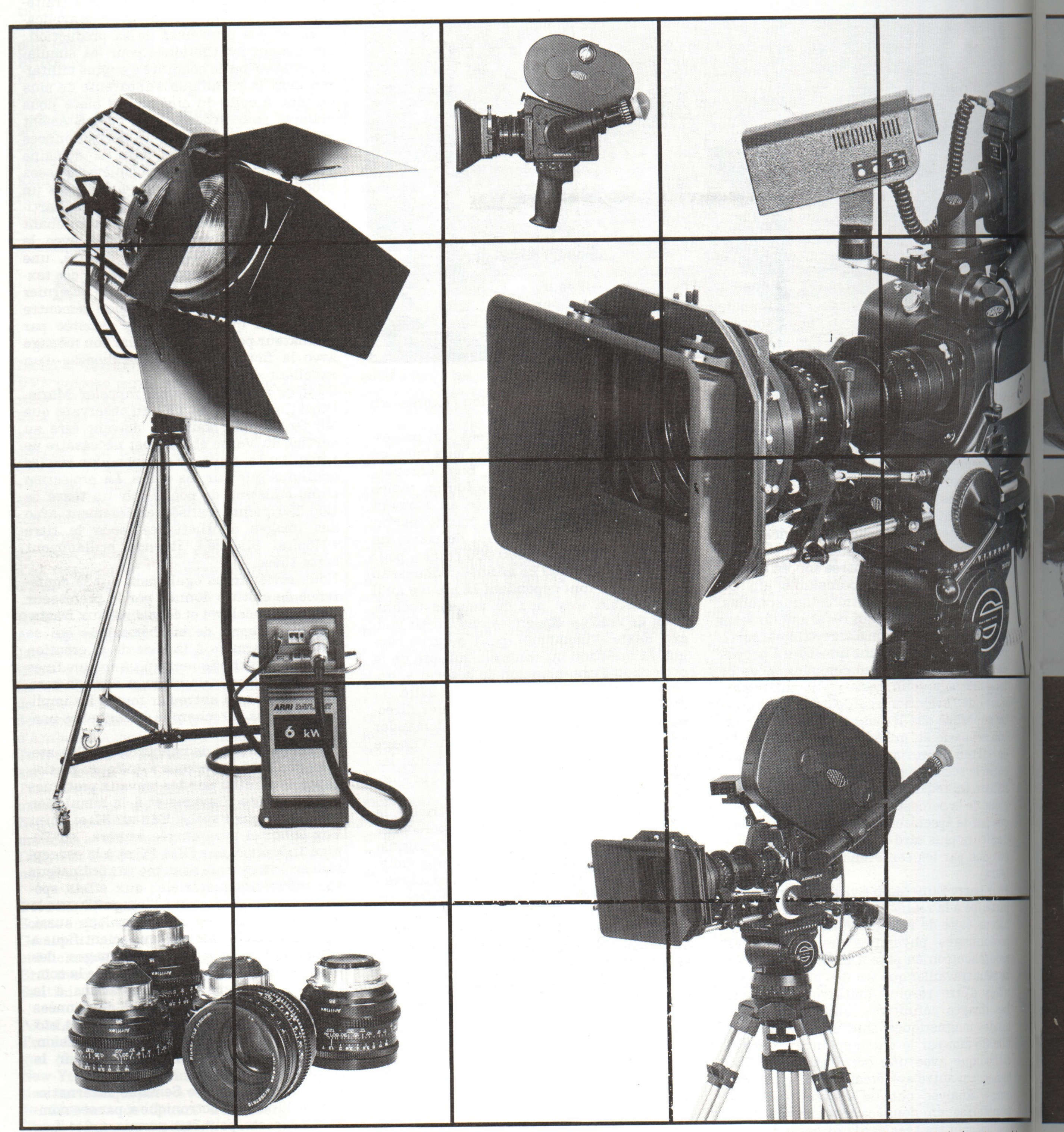
Nous reviendrons également sur la conférence de clôture donnée par le professeur Benoît Mandelbrot et consacrée aux fractales, cette forme de mathématique qui se trouve désormais à la base de la création d'images synthétiques de plus en plus fines pour le cinéma et la vidéo et dont on commence à peine à entrevoir toutes les implications dans la recherche de nouvelles images.

Signalons, avant de conclure, que les ateliers du Cesta ont permis à quelques participants de s'initier par des travaux pratiques à la synthèse d'images et à la simulation sur ordinateur Psyché, Editeur 3D et Paint Box Quantel avec entrée caméra ; au Design Industriel sur IBM PC et à la conception architecturale assistée par ordinateur sur différents matériels ; aux effets spéciaux pour le cinéma et à l'image 3D avec le concours de la Sogitec. Rappelons aussi, pour mémoire, que le colloque scientifique a traité des reconstructions d'images, des codages, de modèles de textures, de la compression d'images, des applications à la robotique, de la visualisation de données expérimentales, de l'imagerie médicale, etc. tandis que le débat en vidéotransmission, était donné sur le thème : « Réussir le futur ».

Ainsi, cette première Semaine Internationale de l'Image Electronique a, par ses nombreux aspects, peut-être permis, grâce à sa dimension, à la qualité des interventions présentées et à son retentissement, de répondre au vœu que Pierre Chavance, président du Cesta, recevant les journalistes, a formulé dans une conversation à bâtons rompus :

« Que la société humaine comprenne ce qui lui arrive... pour éviter le décalage entre emploi et industrie ». **Charles GILBERT**

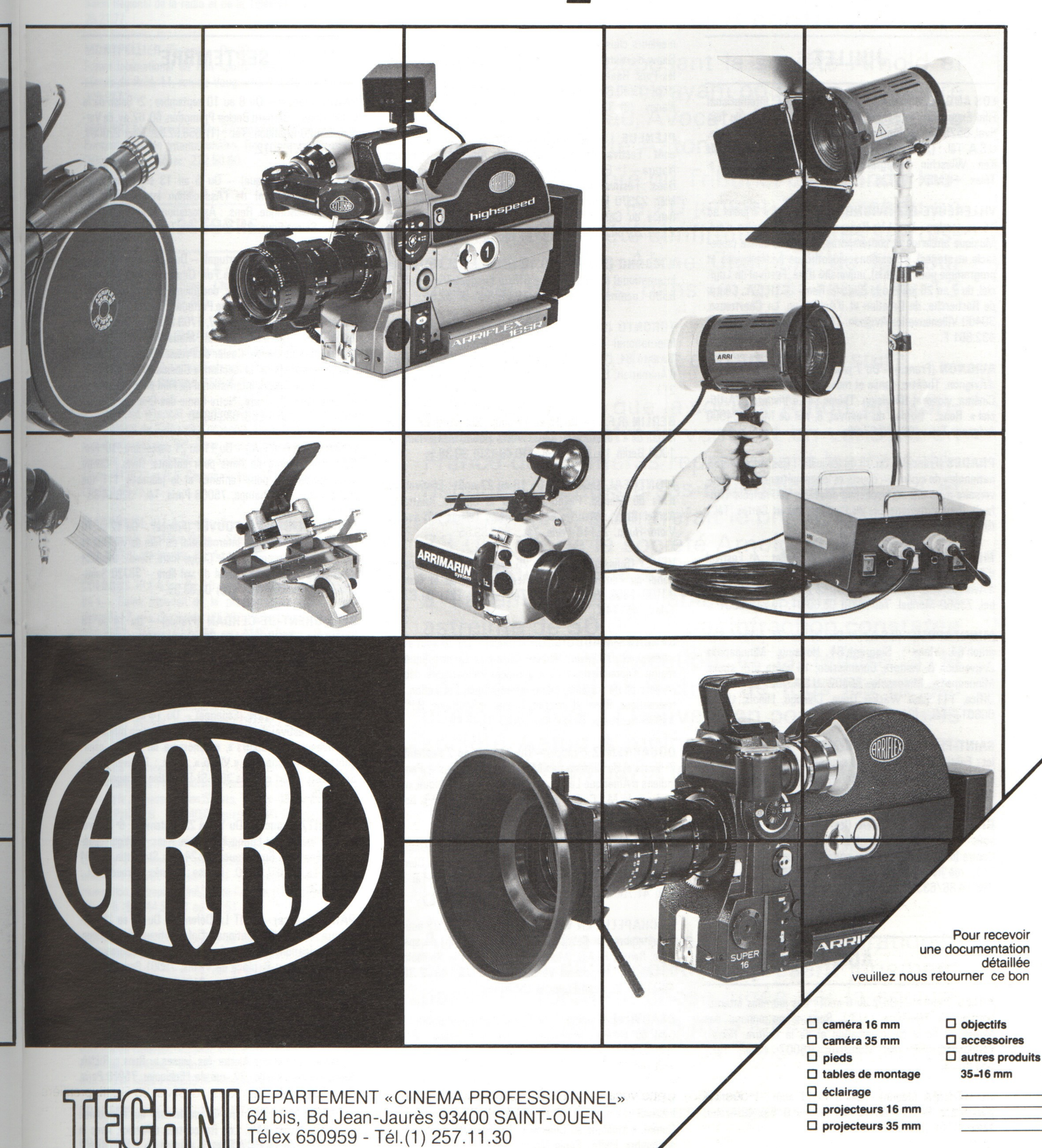
la passion de l



ARNOLD & RICHTER ET TECHNI-CINE-PHOT - Depuis le début du siècle, ARNOLD & RICHTER invente et développe l'équipement cinématographique de pointe. Déjà, le développement de la caméra ARRIFLEX 35 avait souligné cette position de leader technologique (première caméra portable équipée d'une visée réflex et produite en série dès 1938). Cette vocation a été marquée plus récemment par le développement des 16 SR et 35 BL III (première caméra portable 35 mm auto-silencieuse). Plus récemment encore, ARNOLD & RICHTER a appliqué son savoir technologique au matériel d'éclairage professionnel, en particulier dans le domaine des lampes H.M.I. Ceci explique qu'au niveau mondial, aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe, la majorité des productions 35 mm soit réalisée avec ARRIFLEX.

TECHNI-CINE-PHOT est actuellement la première entreprise française de distribution d'équipements photo, cinéma et vidéo, et l'une de ses divisions professionnelles concentre son activité sur l'ensemble des équipements 16 et 35 mm, depuis la prise de vue jusqu'à la projection en passant par l'éclairage, le laboratoire, le montage et tous les accessoires utiles aux cinéastes. Parmi les grandes marques internationales représentées en exclusivité par TECHNI-CINE-PHOT, l'ensemble des produits ARRI se situe à une place privilégiée. TECHNI-CINE-PHOT est, à ce titre, le conseiller et le «fournisseur attitré» de la profession. (Hall d'exposition, ateliers et services technico-commerciaux à 10 minutes de l'étoile)

la technique



aphique
équipée
remière
e profes-
orité des

s profes-
le labo-
I-CINE-
é» de la

cinéphéméride

JUILLET

LOS ANGELES (U.S.A.) – Du 5 au 20 juillet : International Film Exposition – Olympic Art Event. Rens. : Siège du festival, 6525 Sunset Boulevard. Hollywood, 90028 Californie, U.S.A. Tél. : (213) 856.77.00. Mme Suzanne Mc Morick, Mr Ken Wlaschin. Télégrammes « Rosebud Hollywood ». Télex : FILMEX 194728.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (France) – Du 7 juillet au 15 septembre : Les 11es Rencontres Internationales d'été. Musique ancienne et contemporaine, théâtre, danse (spectacle et stages), expositions, vidéothèque (vidéodanses et programme pour le câble), université d'été. Festival du Logiciel, du 7 au 26 juillet à la Bugade. Rens. : C.I.R.C.A., Centre de Recherche, de Création et d'Animation, La Chartreuse, 30400 Villeneuve-lez-Avignon. Tél. : (90) 25.05.46. Télex : 432.861 F.

AVIGNON (France) – Du 7 juillet au 4 août : 38e Festival d'Avignon. Théâtre, danse et musique – Arts et Sciences – Cinéma, vidéo et télévision. Thème : « Le Vivant et l'Artificiel ». Rens. : Bureau du Festival, 8, rue de Mons, 84000 Avignon. Tél. : (90) 82.67.08.

PRADES (France) – Du 15 au 23 juillet : Rencontres Internationales de cinéma – courts et longs métrages. 25e anniversaire avec une rétrospective des films de François Truffault. Rens. : responsable du Festival, Robert Cortes. Tél. : (68) 96.43.32.

MERIBEL (France) – Du 16 au 22 juillet : 4e Festival d'Aviation et d'Astronautique de Méribel. Rens. : Festival d'Aviation et d'Astronautique, Office du Tourisme de Méribel, 73550 Méribel. Tél. : (79) 08.60.01. Twx : 98001.

MINNEAPOLIS (U.S.A.) – Du 23 au 27 juillet : Siggraph'84. Rens. : Siggraph'84 Housing, Minneapolis Convention & Visitors, Commission, 15 south fifth street, Minneapolis, Minnesota 55402 U.S.A. ou Conference Office, 111 East Wacker Drive, Chicago, Illinois, U.S.A. 60601 - Tél. : (312) 644.6610.

SAINT-FELIX LAURAGAIS (France) – Du 25 au 29 juillet : Festival International du cinéma amateur, du film 9,5. Rens. : Ciné-Club 9,5 France. Raymond Monat, 6, rue Larrey, 75005 Paris.

GIFFONI VALLE PIANA (Italie) – Du 28 juillet au 5 août : Festival International de films pour enfants. Rens. : Centre International du Film pour l'enfance et la Jeunesse, 111, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 326.14.88/633.66.46.

AOÛT

ARLES (France) – Du 2 au 6 août : Les journées Internationales de Télévision (J.I.T.). Sous le patronnage des Ministères de la communication et de la culture. Rens. : Promospec, 19, rue Monsieur, 75007 Paris. Tél. : 783.80.38.

HIROSHIMA (Japon) – Du 6 au 11 août : 1er Festival d'animation. Rens. : Edward Herscovitz P.O. Box 48 Azabu, Tokio (106) Japon.

ANTIBES-JUAN-LES-PINS (France) – Du 9 au 11 août : 1er Festival du Clip Vidéo. Projections géantes des meilleurs clips français et internationaux. Spectacle laser. Show d'artistes. Rens. Maison du tourisme d'Antibes-Juan-les-Pins. Réalisation Assercomma – Siège Antibes. Tél. : (93) 33.90.60. Bureau Paris : (1) 534.32.40. Bureau Nancy : (8) 328.02.00.

PLENEUF LE-VAL-ANDRÉ (France) – Du 10 au 12 août : Festival International du Film Animalier. 4e Forum Nature – 1er Festival National de la Conférence Animalière. Rens. : Festival International du Film Animalier, 7, rue de la Mer, 22370 Pleneuf Val-André ou c/o J.P. Cochin, résidence du Casino, 22370 Pleneuf Val-André. Tél. : (96) 72.92.26/84.03.46/72.80.61... M. Doulou (96) 27.20.06.

LOCARNO (Suisse) – Du 10 au 19 août : 37e Festival International du Film. Rens. : Ufficio Festival, Viale Balli, 2, 6600 Locarno, Suisse. Tél. : 19.41 (93) 31.82.66.

TORONTO (Canada) – Du 13 au 18 août : 5e Festival International Canadien du Cinéma d'animation. Rens. : Toronto 84, Le Festival International Canadien du Cinéma d'Animation, Box 5009, Station F, Toronto, Ontario, M4Y 2T1.

BERLIN (R.F.A.) – Du 15 au 17 août : Showtech'84. Dans le hall de « Funkturm ». Rens. : AMK Berlin, Messedam 22, 1000 Berlin 19, R.F.A. Tél. : 19.49 (30) 30.38.1.

MONTREAL (Canada) – Du 16 au 27 août : Festival des films du Monde. Pleins feux sur le Cinéma Australien Actuel. Rens. : Maurice Bessy, Société Teledis, 11, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 501.89.55.

VEVEY (Suisse) – Du 20 au 26 août : 4e Festival International du Film de Comédie. Rens. : Place de la Gare 5, 30100 1800 Vevey, Suisse. Tél. : 19.41 (21) 51.82.82. Télex : 451143.

CARCANS-MAUBUISSON (France) – Du 26 août au 1er septembre : 5e Université d'été. Thème : « Communiquer en région : l'épreuve des faits ». Journées thématiques, débats, ateliers photo, cinéma, micro-informatique. Formation à la télématique. Rens. et inscript. Crepac d'Aquitaine. B.P. 36, 33036 Bordeaux Cédex. Tél. : (56) 81.78.40.

DOUARNENEZ (France) – Du 27 août au 2 septembre : 7e Festival de Cinéma des Minorités Nationales – Peuples indiens d'Amérique Latine, Cinéma Breton et Celtique, organisé par la M.J.C. et Daoulagad Breizh. Rens. : 11, boulevard C. Réaud. Tél. : (98) 92.97.23 ou 92.10.07.

VENISE (Italie) – Du 27 août au 7 septembre : Biennale du Cinéma. Rens. : Bienale di Venezia, Cezione Cinema, Ca'Giustinian, San Marco, 30100 Venezia, Italie. Tél. : 19 (39) 41.700.311.

LA CHAPELLE EN VERCORS (France) – Du 28 août au 2 septembre : 7e Festival International du Film de spéléologie. Rens. : F.I.F.S., Maison du Parc et de la Spéléologie, 26420 La Chapelle-en-Vercors. Tél. : (75) 48.22.38 et 48.21.65. M. Jean-François Laberton.

DEAUVILLE (France) – Du 31 août au 9 septembre : Festival du Cinéma Américain – 10e anniversaire. Rens. : Promo 2000, 33, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris. Tél. : 755.71.40.

BESANÇON (France) – Du 31 août au 23 septembre : Festival International de musique de Besançon de Franche-Comté. « Musique en Cinéma », 12e Festival, du 17 au 22 septembre. Invité : Ennio Morricone. Rens. : Secrétariat du Festival, 2d, rue Isenbart, 25000 Besançon, Tél. : (81) 80.73.26.

SEPTEMBRE

PARIS (France) – Du 8 au 10 septembre : 2e Salon de la Vidéo. Rens. : Bernard Becker Promotion, 60, 62, av. de Verdun, 92320 Chatillon. Tél. : (1) 656.52.32. Télex 220064. F ETRAV EXT 3012.

OAXTEPEC (Mexique) – Du 6 au 13 septembre : 37e Congrès et Festival de l'Association Internationale du Cinéma Scientifique. Rens. : Association Internationale du Cinéma Scientifique, 38, avenue des Ternes, 75017 Paris.

FIGUEIRA DA FOZ (Portugal) – Du 6 au 16 septembre : 13e Festival de Figueira da Foz. Quatre sections compétitives : Fiction, images et documents, courts métrages, cinéma pour enfants. Adresse Portugal : Festival Internacional de Cinéma. Apartado 5407, 1709 Lisbonne Cédex, Portugal. Rens. : Clermont-Ferrand : Maria Virginia B. Gomes, Grand Hôtel de Jaude, Casier de Presse N° 1, 63000 Clermont-Ferrand. Pour la section « Cinéma pour enfants », s'adresser au Centre International du Film pour l'enfance et la Jeunesse, 11, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 326.14.88/633.66.46.

FRANCFORT (R.F.A.) – Du 11 au 21 septembre : 10e Festival International de films pour enfants. Rens. : Centre National du film pour l'enfance et la jeunesse, 111, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 326.14.88.

SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET (France) – Du 12 au 16 septembre : 2e Festival International du film de vol libre et les 15 et 16 septembre : 11e Coupe Icare. Rens. : Syndicat d'Initiative – Centre régional de vol libre – 38720 Saint-Hilaire-du-Touvet. Tél. : (76) 08.33.99.

ST-LAURENT-DE-CERDAN (France) – Du 14 au 16 septembre : 1res Rencontres Cinématographiques « Artisanat et petits métiers vus par le cinéma ». Rens. : Centre Technique et Culturel de l'Espadrille, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdan. Tél. : 39.50.06.

SAINT-SEBASTIEN (Espagne) – Du 14 au 23 septembre : 32e Festival de Saint-Sébastien. « Section officielle », « Nouveaux réalisateurs », « Panorama du Cinéma espagnol », « Ciné-opéra », « Vidéo ». Rens. : Festival de St-Sébastien, Apart correos 397, St-Sébastien, Espagne. Tél. : 42.96.25.

BIARRITZ (France) – Du 18 au 23 septembre : 6e Festival du Film Ibérique et Latino-Américain. Rens. : Délégué général du Festival, Guy Braucourt, 24, rue St-Martin, 75004 Paris. Tél. : 887.23.10. Presse : Agnès Beraud. Tél. : 548.69.85.

PARIS (France) – CNIT La Défense – Du 19 au 28 septembre : Salon International d'informatique, Télématique, Communication, Organisation du Bureau et Bureautique (SICOB). Rens. : 6, place de Valois, 75001 Paris, M. Hermieu. Tél. : 261.52.42. Twx : 212597 F.

ROYAN (France) – Du 21 au 26 septembre : 3e Rencontres Internationales de l'Environnement et de la Nature. Quatre thèmes : « Connaître la nature », « La nature assassinée », « Sauver la vie », « Alerter les jeunes ». Rens. : RIENA, Marie-Pierre Cabello, 27, rue de l'Echiquier, 75010 Paris. Tél. : (1) 523.31.46.

ANNECY (France) – Du 28 septembre au 7 octobre : « Cinéma Italien 84 ». Les Rencontres d'Annecy. Avec le patronnage de l'A.F.C.A.E. et le soutien du C.N.C. Rens. : Annecy Action Culturelle, Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74000 Annecy. Tél. : (50) 51.50.91.

PARIS (France) – Du 21 au 29 septembre : Festival du Film Médical et Chirurgical. C.H.U. Pitié-Salpêtrière, 105, bd de l'Hôpital, 75013 Paris. Rens. : Jacqueline Colonna au 548.42.60.

TOULOUSE (France) – Du 22 septembre au 1[er] octobre : Salon Régional de la radio et de la Télévision. Rens. : (61) 25.21.77.

MONTPELLIER (France) – Du 27 au 30 septembre : 4[e] Forum International du film sportif. Rens. : Guilde Européenne du Raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 326.97.52.

MONTRÉAL (Canada) – Du 27 septembre au 4 octobre : Rencontres Vidéo Internationales. Rens. : André Pacquet-Délégation du Québec. 222.50.60.

OCTOBRE

ALBI (France) – Du 1[er] au 6 octobre : Festival de Films courts, 16 et 35 mm. Rens. : Chambre de commerce d'Albi, 14, rue Timbal, 80000 Albi.

LUDWIGSHAFEN (R.F.A.) – Du 3 au 8 octobre : 24[e] Session International pour le Film et la Jeunesse. Rens. : Centre International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse, 111, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

ST-TROPEZ (France) – Du 8 au 11 octobre : 1[er] Festival International de Vidéo clip, organisé par R.S. Communication et patronné par TF1. Rens. presse 27-29, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 745.64.50. Télex : 613622 et R.S. Communication, 75010 Paris. Tél. : (1) 824.71.71.

MANNHEIM (R.F.A.) – Du 8 au 13 octobre : Semaine Internationale du Film. Rens. : Stadt Mannheim, Rathaus E5D, 68000 Mannheim, R.F.A.

COLOGNE (R.F.A.) – Du 10 au 16 octobre : « Photokina 84 » – Salon Mondial de la photographie. Rens. : Eric Oswald, 12, rue Chernoviz, 75782 Paris Cédex 16. Tél. : 224.67.51. Télex : 611.184 ou AMK Berlin, Postfach 191740 Messedamm, 22, 1000 Berlin 19, R.F.A. Tél. : 19.49 (30) 30.38-1.

CANNES (France) – Du 13 au 17 octobre : Marché International de la Vidéocommunication (Vidcom). Rens. : Vidcom, 179, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : (1) 505.14.03.

RENNES (France) – Du 15 au 19 octobre : 10[e] Festival International du Film sportif. Rens. : Ministère du Temps Libre de la Jeunesse et des Sports, 78, rue Olivier de Serres, 75015 Paris. Tél. : 828.40.00 poste 2640. Angèle Surault.

BORDEAUX (France) – Du 18 au 20 octobre : 2[e] Festival du Film d'Architecture, d'Urbanisme et d'environnement urbain – F.I.F. Arc – Rens. : F.I.F. Arc Centre d'art et communication. Entrepôt Lainé, 3, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 16 (56) 44.50.13 ou 44.51.19.

AURILLAC (France) – Du 19 au 27 octobre : 3[e] Festival International de Films du monde rural. Rens. : Rencontres Cinéma et Monde Rural, 11, rue de la Coste, 15000 Aurillac. Tél. : (71) 64.32.41.

MONTREAL (Canada) – Du 19 au 28 octobre : 13[e] Festival International du nouveau cinéma. Rens. : Festival International du Nouveau Cinéma, 3724 boulevard St-Laurent, Montréal, Québec, Canada H2X 2V8. Tél. : (514) 843.47.25. Télex : 5560074 Cinéquébec a/s Filmfest.

SORRENTE (Italie) – Du 20 au 27 octobre : 22[e] Festival.

POITIERS (France) – Du 24 au 30 octobre : Festival International des Ciné-Clubs. Rens. : siège du Festival 33, rue Saint-Denis, 86035 Poitiers Cédex. Tél. : (49) 88.88.28.

PUBLICATION JUDICIAIRE

ARNOLD et RICHTER contre AATON

Dans un litige opposant la société Arnold et Richter Cine Technik ayant pour Avocat Maître Philippe Combeau, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, à la société Aaton.

La 3ème Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris a, le 20 janvier 1983, rendu un jugement qui a été confirmé en toutes ses dispositions par la 4ème Chambre de la Cour d'Appel de Paris, dans un arrêt rendu le 13 mars 1984.

De ce jugement, il est extrait ce qui suit :

Le Tribunal... dit que la société Aaton, en fabriquant, en offrant à la vente et en vendant en France des caméras reproduisant les caractéristiques décrites à ses revendications 1, 4 et pour partie 3, a contrefait le brevet français n° 73 00268 de la société Arnold et Richter.

... Fait défense à la société Aaton de renouveler à l'avenir de semblables agissements sous astreinte de 50 000 F par infraction constatée

Ordonne la confiscation et la remise à la société Arnold et Richter de tous les objets contrefaisants se trouvant en possession de la société Aaton à moins que la société Aaton n'accepte d'en payer le prix à la société Arnold et Richter.

Avant dire droit sur l'évaluation du préjudice, commet Monsieur Bernard Marillier en qualité d'Expert...

Autorise à titre de complément de réparation la publication du dispositif du présent jugement passé en force de chose jugée par la société Arnold et Richter dans trois journaux ou publication de son choix, aux frais de la société Aaton.

...Condamne la société Aaton aux entiers dépens.

télévision

La rubrique de Jacques Terrand

LE GRAND MONDE

Nous avons parfois attiré l'attention de voyageurs sur l'utilité de connaître des noms et des adresses auprès d'organisations, films ou télévisions, des pays qu'ils touchaient (nous en profitons pour remercier de quelques gentilles cartes postales souvenirs).
Dernièrement, au M.I.P. TV, nous insistions sur la nécessité d'améliorer l'information – même de la rendre permanente – entre les sociétés, les organismes officiels, nationaux ou internationaux, travaillant dans ou autour de l'audiovisuel, depuis le créateur auteur, réalisateur, producteur jusqu'à l'interprète et tous les collaborateurs de création, approchant plus ou moins les diverses techniques. Notre revue, sans doute unique au monde sur ce plan ; ne cesse de renseigner chacun dans les détails de sa spécialité.
De temps à autre, nous pensons qu'il est utile de regrouper tous ces renseignements, de prendre du recul et d'appréhender le problème à l'échelle universelle... les voyageurs visés à notre premier paragraphe, ne peuvent qu'en être satisfaits pour les facilités apportées.
Le monde, si grand, fourmille d'associations internationales, de groupements de liaisons touchant tout ce qui est audiovisuel, technique et spectacle, production et distribution ; concentrant leurs efforts grâce aux communications, des rencontres dynamiques se produisent, sans qu'aucun y perde sa spécificité de base, y bénéficiant, au contraire, des connaissances, des expériences d'autres entités proches d'eux.
En quelques paragraphes, nous voudrions évoquer toutes ces possibilités, pour démontrer, par exemple, que l'Association des télévisions arabes, n'est pas si éloignée qu'on le pense de la Fédération Internationale du Cinéma super 8. A part de rares exceptions, comme le C.I.D.A.L.C., fort de ses 54 années d'activité, on peut dire que tous les organismes internationaux, depuis 1945, se sont rattachés, de gré ou du fait de réglementations nationales, à l'Organisation des Nations Unies, c'est-à-dire, pour ce qui nous occupe, à l'U.N.E.S.C.O. ; et la clef de voûte de l'édifice audiovisuel, est le Conseil International du Cinéma et de la Télévision (C.I.C.T.), logé sous les toits de l'U.N.E.S.C.O. à Paris, subventionné par elle (quelque 45 000 dollars en 1984) Président : Professeur Enrico Fulchignoni.
Sans entrer dans les descriptions des différents palliers d'adhésion, qui ouvrent droit, directement ou indirectement, à des avantages d'ordre variés, nous rappellerons les noms des douze participants au Conseil Exécutif, nommés lors de l'Assemblée Générale de décembre 1983 (nous n'ajouterons le sigle que lorsqu'il sera d'origine étrangère).
– Association Internationale de la Presse Filmée (I.N.A.) représentée par le Contrôleur des Finances, Marcel Colin-Reval (Vice Président du C.I.C.T.).
– Comité International du Film de l'Homme – Jean Rouch (V.P. du C.I.C.T.).
– Organisation Catholique du Cinéma et de l'Audiovisuel (Emmanuel Flipo – secrétaire général permanent du C.I.CC.T.).
– Cntre International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse (Monique Grégoire).
– Fédération Internationale des Ciné-Clubs (Ronald Shields).
– Comité National Egyptien : Mme Mazda Wassef (Vice présidente du C.I.C.T.).
– Comité National Italien : Pier Saporito (administrateur du C.I.C.T.).
– Centre International de Liaison des Ecoles de Cinéma et Télévision : Raymond Ravar (V.P. du C.I.C.T.).
– Comité International pour la Diffusion des Arts et des Lettres par le Cinéma : Henri Pialat.
– Fédération Internationale de la Presse Cinématographique FIPRESCI : Jean Roy (Trésorerie du C.I.C.T.).
– Fédération Internationale du Cinéma Super 8 : Robert Clark (administrateur du C.I.C.T.).
– Fédération Internationale des Acteurs : Mme France Delahalle.
A ces grands ensembles dont les représentants animent le C.I.C.T., nous ajouterons les autres membres du C.I.C.T.
– Association Internationale pour la Vidéo dans l'Art et la Culture.
– Fédération Internationale des Associations de Distributeurs de Films.
– Fédération Internationale des Musiciens.
– Fédération Internationale des Producteurs de Phonogrammes et de Vidéogrammes.
– Fédération Internationale des Producteurs de Films Indépendants.
– Fédération Internationale du Cinéma et de la Télévision Sportifs.
– Union Européenne de Radiodiffusion.
– Union Internationale des Associations de Techniciens cinématographiques.
– Union Internationale des Sciences de la Communication.
– Union Internationale du Cinéma non professionnel (UNICA).
A un pallier de consultation et d'informations réciproques, nous noterons les grandes « Unions » de groupes politiques ou raciaux : O.I.R.T. (Pays de l'Est) A.B.U. (Asiatique) A.S.B.U. (pays arabes), U.N.D.A. (Association catholique), I.W.G. (Ecrivains), U.I.R.T. (Université Internationale), I.M.Z. (Musique), A.S.I.F.A. (Film d'Animation), Interfilm (centre protestant), C.I.C.A.E. (Cinémas d'Art et d'essai), I.S.F.C. (Conférence Internationale des Films de Court Métrage), de l'activité de laquelle nous rendons compte régulièrement dans ces colonnes, depuis 8 ans, CAMERA (Recherches sur l'art) ; C.I.M.E. (Moyens d'Enseignement), la F.I.A.P.F. (producteurs de films), la Fédération Panafricaine des cinéastes (FEPACI). A propos de cinéastes africains, nous rappelons l'importance du Conseil International des Radios-TV d'expression française (C.I.R.T.E.F., de Genève), actifs plus dans les secteurs géographiques intéressés, qu'au plan international promulgué par le C.I.C.T.
Sans qu'elle soit déjà rattachée à l'U.N.E.S.C.O., nous signalons les études des « Journées Internationales de Télévision », qui auront lieu à Arles au début d'Août et qui sont orientées cette année, vers les télévisions d'expression francophone. La Fédération Internationale des Travailleurs de l'Audiovisuel, l'Union Internationale des Cinémas, pourraient clore cette liste où chacun de nos lecteurs pourra trouver son contact, si nous ne devions évoquer l'existence d'organismes nationaux les « comités nationaux du C.I.C.T. » lancés depuis environ deux ans, déjà sur pied dans une quarantaine de pays, de l'Ile Maurice au Pérou, de la Bulgarie au Québec, la Nouvelle-Zélande, la France, le Mexique, la R.D.A. etc. (rappelons que sous l'égide O.N.U.-U.N.E.S.C.O., il se pourrait qu'un jour on trouve 160 comités nationaux C.I.C.T. !).
Nous avons voulu aller jusqu'au bout de notre énumération, parce que nous croyons que cela constitue une prise de conscience sur tout ce qui nous entoure. Sans doute des services officiels de Relations avec l'étranger existent, mais rien n'est mieux que l'effort fait par les intéressés eux-mêmes au sein de leur profession : Unifrance-International en est une preuve, qui renait de ses cendres et dont nous venons de recevoir les nouveaux statuts.
Autre preuve : si au dernier Festival des Festivals du Film Court, nous avons reçu, entre autres, un des spécialistes du marché indien de documentaires (Bharwaj Films, de Bombay) et aussi une animatrice de courts métrages et de programmes de la Télévision danoise, c'est bien que les résonances internationales des activités films ou télévisions sont indispensables, qu'elles doivent être organisées, recherchées, à tous les échelons, tant à travers l'U.N.E.S.C.O., que, plus modestement, à travers l'action de notre revue qui prouve de plus en plus sa portée internationale.

C.I.C.T. : U.N.E.S.C.O., 1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex. Nouveau Tél. : 568.25.56. Emmanuel Flipo, secrétaire général.

LES FILMS DE L'ETE SUR LE PETIT ECRAN

TF1

Dimanche 5 août, 20 h 30 : **« La poursuite sauvage »** (1972) de Daniel Mann, avec William Holden, Susan Howard – Lundi 6 août, 20 h 30 : **« Les Maudits »** de René Clément, avec Dalio, Paul Bernard, Henri Vidal – Dimanche 12 août, 20 h 30 : **« Les 40e rugissants »** (1981) de Christian Chalonge, avec Jacques Perrin, Julie Christie – Mardi 14 août, 22 h : **« Alexandrie pourquoi »** de Youssef Chahine, avec Naglaa Fathi, Fardid Chawky (V.O.) – Dimanche 19 août, 20 h 30 : **« Airport 80 Concorde »** (1979) de David Lowell Rich, avec Alain Delon, Sylvia Kristel, Bibi Anderson, Robert Wagner, etc. – Dimanche 26 août, 20 h 30 : **« La canonnière de Yang-Tse »** (1966) de Robert Wise, avec Steve Mc Queen. – Lundi 27 août, 20 h 30 : **« La bête humaine »** de Jean Renoir, avec Jean Gabin, Fernand Ledoux – Dimanche 2 septembre, 20 h 30 : **« L'Hôtel de la plage »** (1977) de Michel Lang, avec Daniel Ceccaldi, Hélène Batteux, Myriam Boyer – Lundi 3 septembre, 20 h 30 : **« Le**

gaucher » d'Arthur Penn, avec Paul Newman – 22 h : **« Caramba ! »**, Ruy Guerra (Mozambique-Brésil), Paul Ruiz (Chili), Bruno Bareto (Brésil), Eduardo Calcagno (Argentine), Véronique Flanet, sociologue, entre autres, parleront de la vie et de la mort de la violence et de l'exil, de l'espoir et de l'indépendance du cinéma latino, à l'occasion du Festival du Film Ibérique et Sud-Américain – Mercredi 5 septembre, 22 h : **« L'homme à la valise »** de Chantal Akerman (Télévision de Chambre) – Dimanche 9 septembre, 20 h 30 : **« Le bon, la brute et le truand »** (1966) de Sergio Leone.

A2

Vendredi 3 août, 23 h : cycle : « Cinéma d'été, Cinéma d'auteur », **« L'Empereur du Pérou »**, réal. : Fernando Arrabal.
Vendredi 10 août, 23 h : cycle : « Cinéma d'été, cinéma d'auteur », **« La triple mort du troisième personnage »**, réal. : Helvio Soto.
Mardi 14 août, 20 h 30 : **« Le roman d'Elvis »**, réal. : John Carpenter.
Vendredi 17 août, 23 h : cycle : « Cinéma d'été, Cinéma d'auteur », **« Le maître nageur »**, réal. : Jean-Louis Trintignant.
Mardi 21 août, 20 h 30 : **« Le Larron »**, réal. : P. Festa Campanile.
Vendredi 24 août, 23 h : cycle : « Cinéma d'été, Cinéma d'auteur », **« Le jeu du solitaire »**, réal. : Jean-François Adam.
Mardi 28 août, 20 h 30 : **« La maffia fait la loi »**, réal. : Damiano Damiani.
Vendredi 31 août, 23 h : cycle : « Cinéma d'été, Cinéma d'auteur », **« L'Ironie du sort »**, réal. : Edouard Molinaro.
Vendredi 7 septembre, 23 h : fin du cycle : « Cinéma d'été, Cinéma d'auteur », **« L'homme fragile »**, réal. : Claire Clouzot.

FR3

Mardi 7 août 1984, 20 h 35 : **« La bonne soupe »** (1963) NB de Robert Thomas avec Annie Girardot et Marie Bell.
Jeudi 9 août 1984, 20 h 35 : **« Projection privée »** (1973) de François Leterrier avec Jean-Luc Bideau, Jane Birkin, Françoise Fabian.
Dimanche 12 août 1984, 22 h 30 : Cinéma de minuit de Patrick Brion – Cycle : Aspects du cinéma Italien **« Theodora, impératrice de Byzance »** (1952) - NB de Riccardo Freda.
Lundi 13 août 1984, 20 h 35 : **« Angélique, marquise des anges »** (1964) de Bernard Borderie avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean Rochefort.
Mardi 14 août 1984, 20 h 35 : **« La légion saute sur Kolwezi »** (1979) de Raoul Coutard avec Bruno Cremer, Laurent Malet, Jacques Perrin.
Lundi 20 août 1984, 20 h 35 : **« Merveilleuse Angélique »** (1964) de Bernard Borderie avec Michèle Mercier, Jean Rochefort, Jean-Louis Trintignant.
Mardi 21 août 1984, 20 h 35 : **« Le Pull-Over rouge »** (1979) de Michel Drach avec Serge Avedikian, Michelle Marquais.
Lundi 27 août 1984, 20 h 35 : **« Angelique et le roy »** (1965) de Bernard Borderie avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Sami Frey.
Mardi 28 août 1984, 20 h 35 : La Dernière séance : 1er film : **« Au pays de la peur »** (1952) de Andrew Marton avec Stewart Granger – 2e film : **« Les contrebandiers de Moonfleet »** (1955) V.O. de Fritz Lang avec Stewart Granger.
Jeudi 30 août 1984, 20 h 35 : Ciné-passion de Marie-Christine Barrault **« Salut l'artiste »** (1973) de Yves Robert.



LES PROCHAINS TOURNAGES POUR LA TELEVISION

Tous ces projets sont indiqués, sous réserve de changements de dates, indépendants de notre volonté. Pour la liste complète, se reporter aux précédents numéros.

L'HÔTEL DU SIÈCLE
Réalisateur : Jean Kerchbron
Prod. : TF1/SFP
Durée : 4 x 60 mn ou 20 épisodes de 12 mn
Dates : répétitions à partir du 1er août. Enregistrement du 3 au 28 septembre.

MESSIEURS LES JURÉS : « L'AFFAIRE SERIGNY »
Auteur-réalisateur : Jean-Marie Coldefy
Prod. : A2/SFP
Durée : 2 h
Dates : répétitions à partir du 2 août. Enregistrement les 23, 24, 25 août

LE RÉVOLVER DE MAIGRET
Réalisateur : Jean Brard
Auteur : G. Simenon
Prod. : A2/SFP
Durée : 90 mn
Dates : du 6 août au 5 septembre

SÉRIE NOIRE : « PITIÉ POUR LES RATS »
Réalisateur : Jacques Erto
Auteur : d'après le roman Jean Amila
Adapt. : Jean Amila et Jacques Erto
Prod. : TF1/SFP/Hamster/Gallimard
Durée : 90 mn
Dates : 6 août au 10 sept.

MESSIEURS LES JURÉS : « L'AFFAIRE MEIGNEUX »
Réalisateur : Alain Franck
Prod. : A2/SFP
Durée : 2 h
Dates : répétitions à partir du 7 août. Enregistrement les 30-31 août et 1er septembre

LE GÉNIE DU FAUX
Réalisateur : Stéphane Kurc
Auteur : Philippe Madral
Prod. : A2/SFP
Durée : 4 x 60 mn
Dates : du 9 août au 3 novembre

DOSSIER DE L'ECRAN : « YALTA »
Réalisateur : Yves André Hubert
Auteur : Jean Ellenstein
Prod. : A2/SFP
Durée : 1 h 15
Dates : 20 août au 21 septembre

LE MAESTRO
Réalisateur : Serge Korber
Auteurs : Christian Watton et Serge Korber
Prod. : A2/SFP
Durée : 90 mn
Dates : du 20 août au 28 septembre

COMMISSAIRE VALANCE
Réalisateur : Roland Bernard
Auteurs : Richard Caron et Didier Van Cauweraert
Prod. : FR3/SFP
Durée : 30 épisodes de 1/4 h ou 6 h
Dates : A partir du 3 septembre

ENQUÊTE SUR UNE PAROLE DONNÉE
Argument de Isi Bellaire
Prod. : A2/SFP
Durée : 55 mn
Dates : du 10 au 28 sept.

SÉRIE « JULIEN FONTANE » : « LE PASSAGE DU TÉMOIN »
Réalisateur : André Farwagi
Auteur : Jean Cosmos
Prod. : TF1/SFP
Dates : du 10 sept au 10 octobre

L'ENFANT FUSILLÉ
Auteur-réalisateur : Jean-Marie Drot
Prod. : TF1/SFP
Durée : 90 mn
Dates : du 10 sept. au 12 octobre

LEVY, CYCLES ET ACCESSOIRES
Réalisateur : Robert Bobert
Auteurs : J.-Claude Grumberg et Robert Bobert
Prod. : TF1/SFP
Durée : 90 mn
Dates : du 10 sept au 16 octobre

ALCYON
Réalisateur : Fabrice Cazeneuve
Auteur : d'après le roman de Pierre Herbart
Adapt. : Pierre Dumayet
Prod. : A2/SFP
Durée : 90 mn
Dates : du 10 septembre au 15 octobre

LES 5 DERNIÈRES MINUTES : « UN CRIME MONSTRE »
Réalisateur : Jean-Jacques Goron
Prod. : A2/SFP
Durée : 90 mn
Dates : du 17 sept au 16 octobre

LE TOURMENT
Auteur-réalisateur : Jeanne Labrune
Prod. : TF1/SFP
Durée : 90 mn
Dates : Du 17 sept au 25 octobre

L'AFFAIRE CAILLAUX
Réalisateur : Yannick Andréï
Auteur : Pierre Moustiers
Prod. : A2/SFP
Durée : 4 x 55 mn
Dates : du 17 sept au 30 novembre

L'HERBE ROUGE
Réalisateur et adaptateur : Pierre Kast
Auteur : d'après Boris Vian
Prod. : A2/SFP
Durée : 90 mn
Dates : du 20 sept au 29 octobre

LA PENSION DE FAMILLE
Réalisateur : Stéphane Bertin
Adapt. : Bernard Marie et Stéphane Bertin
Auteur : Bernard Marie
Dialogues : Francis Lax
Prod. : A2/SFP
Durée : 4 x 55 mn
Dates : du 24 sept au 16 novembre

LES FANAS DU CINÉ
Réalisateur : Jean Sagolb
Adapt. : Philippe Triboit d'après le roman de Camille Lemercier
Prod. : TF1/SFP
Durée : 90 mn
Dates : du 20 août au 24 septembre.

Fiches techniques des films programmés sur les écrans



LA FRANCE INTERDITE

Production : ATC 3000
Distributeur : Les Films de la Rochelle
Auteur : Jean-Pierre Imbrohoris
Réalisateurs : Jean-Pierre Garnier, Gilles Delannoy, Chantal Lesbals (2e équipe)
Période de tournage : juin à octobre 83
Lieu de tournage : Paris, région parisienne
Pellicule : Fujicolor
Conseillère technique : Isabelle Goguey
Régisseur général : Moussa Seghiri
Administ. de production : Carole Aurousseau
Directeurs de la photo : Jacques Lefrançois, Pablo Salas (2e équipe)
Cadreurs : Eric Guichard, Pascal Sautelet (2e équipe)
1er assist. cadreurs : Thierry Ozil, Claude Luneau, Jean-Paul Sergent (2e équipe)
Photographe de plateau : Anne Reverdy
Chef monteur : Gilles Delannoy
Assistante monteuse : Sylvie Augier
Chef opérateur du son : Henri Roux, Roger Di Ponio, Patrick Larue, Thierry Sabatier, Philippe Jantet
Musique : André Georget
Chef électricien : Pierre Vormeringer
Attachés de presse : Claude Le Gac, Thierry Foucher



LE VOLEUR DE FEUILLES

Production : Les Productions Pibaret
Distributeur : Société Nouvelle Les Films Molière
Auteur - Réalisateur : Pierre Trabaud
Durée : 1 h 34'
Procédé : Fujicolor
Conseiller technique : Xavier de Cassan
1er assist. réalis. : Alain Schlosberg
Assist. stagiaire : Jean-Baptiste Lenteric
Scripte : Nicole Sénechal
Directeur de production : Roger Fleytoux
Régisseur général : Marie-Joseph Fleytoux
Régisseur stagiaire : Sophie Fleytoux
Directeur de la photo : François Migeat
Cadreur : J.J. Renon
1er assist. opérateur : Jean-Marie Dagoneau
2e assist. opérateur : Lionel Crampont
Ensemblier : Eric Martineau
Chef monteuse : Francesca Orsoni
Assistante monteuse : Laura Kassapian
Chef maquilleuse : Josée de Luca
Coiffeuse : Nicole Chaubet
Création costume(s) : Marie Martineau
Chef opérateur du son : Henri Roux
Chef monteur son : Michel Crivellaro
Musique : Jean Musy
Chef électricien : Emmanuel Demorgon
Chef machiniste : Serge Estival
Attachés de presse : Claude Le Gac, Thierry Foucher
Acteurs : Pierre Trabaud, Denise Grey, Jean-Pierre Castaldi, Patricia Elig, Manuel Gelin, Jean-Pierre Darras, Corinne Lahaye, Jacques Deschamps, François Dyreck, Sandra Guichaoua, Roger Lumont, Guy Saint Jean, Jean-Claude Michel, Alain Floret, Patrice Melennec, Emilie Benoit...

MISSISSIPPI BLUES

Production : Odessa Films, Little Bear, Films A2, en association avec l'Université du Mississippi
Distributeur : Odessa Films
Auteurs - Réalisateurs : Bertrand Tavernier et Robert Parrish
Période de tournage : octobre-novembre 82
Lieu de tournage : Oxford, dans le Comté de La Fayette (delta du Mississippi)
Pellicule : Fuji
Durée : 1 h 47'
Producteurs : Bertrand Tavernier et Robert Parrish
Producteur associé : William Ferris
Régisseur général : Kent Morehead
Directeur de la photo : Pierre-William Glenn
Cadreur : Jean-Claude Vicquery
1er assist. opérateur : Alain Choquart
Chefs monteuses : Arianne Boeglin, Agnès Vaurigaud
Chefs opérateurs du son : Michel Desrois, Dominique Levert
Mixage : Dominique Hennequin
Chef machiniste : Albert Bonomi
Attaché(e) de presse : Claude Philippot

PARIS VU PAR... 20 ANS APRÈS

Production : JM Productions, Films A2
Distributeur : Gérick Films
Période de tournage : février, mars, avril 84
Prod. exécutifs : Marc Labrousse, Jean Santamaria
Directeur de production : Denys Fleutot
Attaché(e) de presse : Agnès Chabot

J'AI FAIM, J'AI FROID

Réalisateur : Chantal Akerman
Durée : 12 mn
Pellicule : Noir et blanc
Directeur de la photo : Luc Benhamou, Gilles Arnaud
Chef monteuse : Francine Sandberg
Assistant monteur : Gilles Loutet, Bertrand Figuier
Chef opérateur du son : François de Morant, Jean-Paul Loublier
Acteurs : Maria de Medeiros, Pascale Salkin, Esmoris Hanibal.

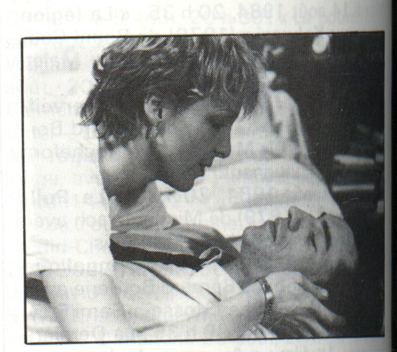


PLACE CLICHY

Scénario et dialogues : Agathe Vannier et Bernard Dubois
Réalisateur : Bernard Dubois
Durée : 17 mn
Pellicule : couleur
Directeurs de la photo : Anne-Claire Khripounoff, Irène Champendal, Christian Magis
Chef monteur : Bernard Dubois
Maquilleuse : Maud Baron
Chef opérateur du son : Antoine Ouvrier, Stéphane Lioret, Dominique Dalmasso
Musique : Michel Bernholc
Acteurs : Agathe Vannier, Julien Dubois, Daniel Mesguisch, Daniel Russo, Emmanuelle Delever, Sylvie Orcier, Albert Delpy, Marie Pillet, Brigitte Mounier, Lolita Dubois, Mathieu Schiffman, Maïté Vauclin.

RUE FONTAINE

Réalisateur : Philippe Garrel
Durée : 17 mn
Pellicule : couleur
Directeur de la photo : Pascal Laperrousaz, Christian Zachariasen
Chef monteur : Sophie Coussfin
Assistante monteuse : Mariane Frichan
Chef opérateur du son : Jean-Luc Rault-Cheynet, Frédéric Attal, Jacques-Thomas Gérard
Musique : Faton Cohen
Acteurs : Christine Boisson, Jean-Pierre Leaud, Philippe Garrel.



RUE DU BAC

Réalisateur : Frédéric Mitterrand
Chefs monteurs : Krenout Pelletier, Pascale Bouche
Assistants monteurs : Pascal Deux, François-Xavier Levy, Patrick Poubel
Maquillage : Aminthe

D'UNE OREILLE A L'AUTRE

LUC BERAUD («La tortue sur le dos») met en scène à l'Athénée, Richard Borhinger et Roland Blanche dans « L'ouest, le vrai », une pièce de Sam Sheppard (l'auteur de « Paris, Texas » de Wim Winders et la vedette de « L'étoffe des héros »). Il a également écrit le scénario du prochain film de Claude Miller « La voyageuse », l'histoire d'une petite fille qui fait une fugue (tournage l'an prochain), et celui du second film de Bernard Stora « Isabelle disparue ».

CHRISTINE PASCAL dont le second film « La garce » avec Isabelle Huppert, Richard Berry et Vittorio Mezzogiorno sortira en septembre chez AMLF, ne renonce pas pour autant à son métier d'actrice. Elle sera cet été l'interprète de « Signé Charlotte » de Caroline Huppert avec Isabelle Huppert et Niels Arestup, et la partenaire de Gérard Klein dans « Train d'enfer », un film de Roger Hanin avec Roger Hanin.

CHRISTIAN-JACQUE et son scénariste Claude Veillot qui travaillent depuis huit ans sur l'adaptation de « Quatre-vingt treize » de Victor Hugo, sont en passe de voir leur projet aboutir. Il s'agit, rappelons-le, d'un film de deux heures et de cinq heures de télévision coproduits par la France et l'URSS. Les Soviétiques fournissent tous les décors et 25 000 soldats. Les Français assurent l'équipe technique et une partie des interprètes. C'est « Technisonor » qui a repris la production française en main et du côté d'Antenne 2, Pierre Desgraupes a donné le feu vert...

JEAN CURTELIN qui voit son projet « La mort promise » qu'il avait écrit pour Marc Greunbaum, repoussé sine die, se console en écrivant pour Denis Amar (« Asphalte », « L'addition ») une histoire passionnelle à quatre personnages, deux hommes et deux femmes qui se déchirent à en mourir (titre provisoire : « Le Marilyn ». Producteur : Raymond Danon). Curtelin mettra en scène lui-même dans les mois qui viennent « Suivez mon regard », une comédie éclatée sur la folie d'une ville que produira Dagmar Meyniel. 90 rôles prévus!

JULES DASSIN abandonne le projet du « Tunnel » pour lequel il avait été pressenti. On parle pour le remplacer de Sidney Lumet ou de Sydney Pollack. Mais d'autres noms sont encore prononcés dans les coulisses.

JEAN-PIERRE DESAGNAT tournera en janvier/février 85 le roman de Roger Le Taillanter, ancien chef de la brigade des stupéfiants « Paris sur drogue », dans une adaptation de Patrick Laurent. C'est une production Discina dont Jean-Jacques Paulvé est le directeur-délégué.

GERARD KRAWCZYK qui a été successivement deux fois vainqueur parmi les réalisateurs sélectionnés au Festival des Festivals du Film Court en 82 et 83 à Villeneuve La Garenne, écrit actuellement l'adaptation d'un roman américain dans lequel les acteurs ne sont pas à la fête. Une devinette dont nous vous donnerons la clé lorsque les droits d'adaptation seront définitivement négociés.

FRANCIS RIGAUD achève d'écrire pour le producteur François Chavane (Cinéphonic) le scénario d'une comédie qu'Edouard Molinaro tournera cet automne avec probablement Jean-Pierre Marielle.

MICHEL BERNY écrit avec André Ruellan pour la télévision une série de huit heures qui donnera un film de longueur standard pour le cinéma. Il s'agit au départ d'une coproduction germano-italienne à laquelle viendra se joindre une chaîne de télévision fraçaise (négociations en cours). Tournage en 1985. Il s'agit d'une fiction très européenne.

FRANÇOIS MIMET vient de terminer avec le scénariste Jean-Claude Carrière « La jeune fille et l'enfer » avant de s'attaquer à un roman réputé au mois de septembre. L'auteur en est une dame non moins réputée et qui vient d'accéder l'an dernier au praradis des « best-sellers ».

MICHEL DRACH : nous avions gagné de vitesse les prévisions de Michel Drach. Il n'a pas terminé l'adaptation de « Grand Père » de Remo Forlani comme nous l'avions affirmé prématurément mais a seulement commencé à travailler sur ce script qu'il tournera en 1986 pour Plan Film.

LE CARNET DU MOIS

DECES

JOSEPH LOSEY qui vient de mourir du cancer à Londres à l'âge de 75 ans était devenu avec les années le plus européen des cinéastes américains. On en était venu à oublier qu'il était né le 14 janvier 1909 à La Crosse dans le Wisconsin (USA), qu'il avait réalisé là-bas ses premières mises en scènes de théâtre, et qu'il avait tourné à Hollywood ses premiers films avant d'être chassé des Etats-Unis (pratiquement inconnu) par le Maccarthysme en 1951.
Contrairement à la plupart des réalisateurs européens qui comme Wyler, Wilder, Hitchcock, Murnau connurent leur consécration aux Etats-Unis, Losey incarne le cas unique d'un Américain consacré par l'Europe et notamment la France. Si ses premières œuvres, « Le garçon aux cheveux verts » (48), « Haines » (50), « Le rodeur » (51), « M » et « La grande nuit » (51) ont été connues par la suite, ses premiers films britanniques en particulier « Temps sans pitié » (56), « L'enquête de l'inspecteur Morgan » (59), « Les criminels » (60) ont attiré immédiatement sur lui l'attention d'un petit cercle de jeunes critiques français dont le leader était Pierre Rissient (on les appellera les « Mac Mahoniens » du nom du cinéma où ils se retrouvaient le dimanche pour leurs avant-premières). Losey est leur invité. Ils le font connaître des producteurs français. C'est ainsi qu'il pourra tourner « Eva » avec Stanley Baker et Jeanne Moreau en 1962. Malgré les tripatouillages dont le film est victime, Losey devient célèbre, le « cinéaste à la mode ». A Londres sa collaboration avec Harold Pinter donne « The servant » (1963). Il sera couronné à Venise en 63 avec « Pour l'exemple ». Sa carrière se poursuit alors en dents de scie. Si ses collaborations avec Pinter débouchent sur d'incontestables réussites, « Accident », « Le Messager » (Palme d'or à Cannes), on conteste davantage des films comme « Modesty Blaise », « Boom » (avec les Burton), « Deux hommes en fuite », « L'assassinat de Trotsky », « L'anglaise romantique », ou « La truite ». Son « Don Giovanni » n'a pas fait non plus l'unanimité. Après sa tentative avortée de porter à l'écran « A la recherche du temps perdu », on murmure que Losey n'a plus rien à dire. Pourtant, ces dernières années « M. Klein » avait été une belle réussite à défaut d'un succès commercial. En vérité Losey coûtait de plus en plus cher mais rapportait de moins en moins. Il a pourtant réussi à terminer son dernier film (anglais) « Steaming » avant de mourir d'épuisement.
Losey avait toujours rêvé de faire une rentrée remarquée aux Etats-Unis où se trouvaient malgré tout ses vraies racines. Il est mort sans réaliser son vœu. (Bibliographie : « Le livre de Losey » par Michel Ciment; Stock).

CARL FOREMAN mort à son domicile de Beverly Hills le 27 juin dernier d'un cancer du cerveau avait connu la célébrité aux Etats-Unis avec son scénario du « High Noon » (Le train sifflera trois fois ») avant d'être chassé par le Maccarthysme (comme Losey) et mis sur la liste noire. Ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre ses activités sous divers pseudonymes et de prendre sa part de bénéfices à une production comme « Le pont de la rivière Kwai » au générique duquel il ne figurait pourtant pas (Pierre Boulle fut seul crédité et décrocha l'Oscar). Installé en Grande-Bretagne, il devait produire sous son nom cette fois avec « Les canons de Navarone » un énorme succès du cinéma mondial. Il dirigea ou produisit bien d'autres films dont « Les vainqueurs » avant de faire un triomphal retour à Hollywood après 23 ans d'exil doré. Carl Foreman était âgé de 70 ans.

SUNNY JOHNSON, l'actrice de cinéma et de télévision qu'avait révélée « Flashdance » a été emportée à l'âge de 30 ans par une hémorragie cérébrale. Avant le film qui lui avait apporté une gloire éphémère, Sunny Johnson était apparue dans plusieurs séries télévisées et avait été vue sur le grand écran dans des rôles secondaires.

DISTINCTION

JEAN VONS, Maire de Chatenay Malabry et Président adjoint de la commission d'aide à la Distribution a été fait Chevalier des Arts et Lettres sur proposition de M. Pierre Viot directeur du CNC. M. Jean Vons fut longtemps l'un des animateurs responsables du ciné-club de Chatenay-Malabry.



1. Henriette Dujarric, Déléguée générale du Festival, présente Alain Auclaire, directeur de l'exploitation et de la diffusion culturelle au CNC, à M. Graziani, Président du conseil général des Hauts-de-Seine, en présence de M. Prévot, maire de Villeneuve-la-Garenne.



2. Le maire M. Roger Prévot assisté de M. Legrand adjoint, attribuent le Prix de la Ville de Villeneuve-la-Garenne au film « Un amour plein d'arêtes » de Jean-Louis Philippon. Prix retiré ici par Dominique Fioraso.

FESTIVAL DES FESTIVALS DU FILM COURT

Le 2e Festival des Festivals du Film Court vient de connaître un vif succès de fréquentation. Cette année encore, Henriette Dujarric, déléguée générale de ce nouveau festival conçu et réalisé pour favoriser la promotion des jeunes réalisateurs d'avenir, peut affirmer avec confiance que cette rencontre professionnelle ne peut que devenir de plus en plus importante vu l'intérêt qu'elle suscite auprès des producteurs, des jeunes professionnels et du jeune public.
Les vainqueurs d'aujourd'hui, appelés à devenir les piliers de la production de demain, considèrent qu'il est important d'y être sélectionné puisqu'il faut être 1er prix d'un ou plusieurs festivals pour pouvoir y être programmé. Les deux ouvrages qui ont été successivement édités à cette occasion constituent deux anthologies consultées maintenant par les producteurs de films et les commissions d'aide au film court.
48 films figuraient cette année aux projections, et la qualité des œuvres a été appréciée. N'est-il pas dans l'ordre des propagandistes du court métrage d'utiliser les meilleurs films pour défendre sa cause. 91 réalisateurs, sur plusieurs centaines, ont bénéficié de cette tribune.
La municipalité de Villeneuve-la-Garenne qui soutient ce festival et son maire M. Roger Prévot, appuyés par le Président du conseil général des Hauts-de-Seine M. Graziani, lequel n'a pas manqué cette année encore d'honorer la soirée d'accueil, auquel s'était joint M. Alain Auclaire directeur de l'exploitation et de la diffusion culturelle du Centre National de la Cinématographie dont l'intervention fut très appréciée. Tous soutiennent cette initiative qui donne au pouvoir créatif les meilleures chances de l'avenir. D'ailleurs, il suffit de se reporter au budget des prix en espèces et services pour apprécier l'effort de soutien de la profession. Montant, qui cette année, a dépassé largement le budget de l'an passé. Jean Chatel d'Europe No 1, qui assurait l'animation de scène, a conduit la remise de ces prix avec le talent qu'on lui connaît.

LES ENTRETIENS

Il n'y a pas de bon festival sans rencontre, mais laissons à Jean Roy, qui cette année a été chargé d'animer les débats, le soin de tirer ses conclusions.
« Connues par le programme sous le nom de « conférences de presse », deux séances de





3. Jean-Claude Weil venu pour TF1 Film production annonce 50 000 F pour une co-production à Gérard Frot-Coutaz.



4. Madame Chadeau, vice-présidente des Laboratoires Vitfer, donnant le prix de la Fondation Emile Lezé. Le plus important des quatre prix attribué ici à Pascal Elso, co-scénariste et auteur du film « Léon » réalisé par Jean-Philippe Puymartin.



5. M. Jubard, directeur à la société Kodak, remettant son prix à Stéphane Drouot sous l'œil bienveillant de Gilles Adès de la société Agfa et François Chatel.

discussion furent en fait des moments de rencontres amicales, chaleureuses et informelles. Si en effet les journalistes qui s'intéressent au court métrage le connaissent généralement suffisamment bien pour qu'il ne fut pas nécessaire d'instaurer le traditionnel jeu des questions d'un côté et des réponses de l'autre, l'intérêt s'est vite fait jour de temps réservés à une libre discussion entre tous, presse, public et les différentes branches de la profession.

Un point a rassemblé tout le monde. Le court métrage doit vivre, d'une part comme genre autonome (disons, la nouvelle par rapport au roman), d'autre part comme banc d'essai. La plupart des court-métragistes présents ne cachaient pas leur espoir de tâter un jour du long. De surcroît, l'unanimité

Suite page 49

PALMARES DU 2e FESTIVAL DES FESTIVALS DU FILM COURT VILLENEUVE-LA-GARENNE 15, 16, 17 JUIN 1984

1 - **Grand Prix TF1** : une co-production d'une valeur de .... **50 000 F**
« Le goûter de Josette » de Gérard Frot-Coutaz

Prix de la Fondation Emile Leze
(Services aux Laboratoires Vitfer)
2 - « Léon » de Jean-Philippe Puymartin .. **20 000 F**
3 - « La Dragonne » de François Dupeyron .... **15 000 F**

Prix Kodak remis par Bernard Jubard
(3 000 m de pellicule 35 mm)
4 - « Star suburb : la banlieue des étoiles » de Stéphane Drouot .... **16 000 F**

Prix Agfa remis par Gilles Ades
(12 bobines de 122 m de pellicule négative couleur 35 mm - 6 bobines de 180 m de bande magnétique 1/4 de pouce de type PEM 468).
5 - « Toro Moreno » de Gérard Krawczyk . **15 000 F**

Prix de la Ville de Villeneuve-la-Garenne
6 - « Un amour plein d'arêtes » de Jean-Louis Philippon .... **10 000 F**

Prix de la Fondation Emile Leze
7 - « L'atelier de musique » de Gérard Paroldi .... **5 000 F**
8 - « Dernière édition » de Laurent Berthollier, Franck Rozenblum et Jean-René Bader .... **5 000 F**

Prix de l'Association Cinématographique de Villeneuve-la-Garenne
9 - « Pas de repos pour Billy Brakko » de Jean-Pierre Jeunet .... **5 000 F**

Prix Waymel Montage
(2 semaines de montage)
10 - « Paris-Ficelle » de Laurence Ferreira-Barbosa .... 3 000 F

Prix Dimaphot
(Service éclairage)
11 - « Le voyage à Deauville » de Jacques Duron .... **3 000 F**

Soit un total de **11 films récompensés** sur les 48 films projetés.



Une fréquentation importante a donné à ce festival une notoriété particulière, de la séance d'ouverture à celle de la fermeture.



Dans le cadre du 2e Festival des Festivals du Film Court qui s'est déroulé les 15, 16 et 17 juin à Villeneuve-la-Garenne, le Marché du Scénario disposait d'un stand. Des scénaristes y ont déposé leurs œuvres. Voici ces auteurs avec le résumé de leurs scénarii et offre de contact.

Simone BONCHOWICZ – *« Secret d'expéditions isolées dans la profondeur du souvenir »* – Court métrage de fiction et documentaire – « Mise en image et en musique d'extraits de l'œuvre d'un philosophe nommé Sauvage » – Octroi d'une subvention du C.N.C. déc. 83. **Tél. : 357.96.82.**

Eric CARNET, Dany FRIOD – *« Camel Show »* – Court métrage de fiction – « Une chanteuse répète seule sa tournée dans le désert ; elle imagine l'énorme public qui l'applaudit. Mais les chameaux font-ils partie des normes habituelles ? » **Tél. : 631.66.44.**

Bernard COLIN, Marie-Antoinette d'ASSIGNIES – *« Une robe rouge »* – Long métrage de cinéma ou de télévision. – « Fernand arrive chez Lucien et prétend l'avoir connu pendant la guerre. Fernand parle d'une femme : « La robe rouge ». Lucien ne s'en souvient pas. Mais qui ment à l'autre ? Sommes-nous simplement en face de deux hommes qui s'ennuient ? Nicole, la voisine d'en dessus, descend. Est-elle la robe rouge ? A chacun d'entre nous d'en décider. » – **Tél. : 551.28.28.**

Patrick COLIN, Jean COINDET – *« Le mystère du Musée Jules Verne »* (titre provisoire) – Long métrage de fiction – « Nantes, de nos jours. 6 h du matin au Musée Jules Verne. A son arrivée, la femme de ménage découvre dans le « bureau » de l'écrivain, une flaque de sang et une statue de Ste-Anne d'étrange facture, qui ne fait pas partie de la collection... Un enfant passionné de J. Verne, son père, ingénieur dans la Navale et descendant d'un armateur ami de l'écrivain, le petit-fils présumé du peintre C. Monet jouent un rôle déterminant dans ce récit ». – **Tél. : M. Colin 526.92.25 – M. Coindet : (40) 93.31.20.**

Catherine CORSINI – *« La Conduite »* – Court métrage de fiction – « Les mésaventures de Sabine et Dominique au cours d'un voyage en auto-stop ». – **Tél. : 331.61.94.**

Gérard DUFAUD – *« Saint-Cloud »* – Long métrage de fiction policière – « Rusant ses gardiens, Blessat s'évade en gare de Rochefort. A l'aide d'une moto volée, il se réfugie dans la ville de Royan. Là, il fracture la porte de la villa Saint-Cloud, et se cache. Fred, garçon de 9 ans, au hasard d'un jeu, s'aperçoit de la présence de quelqu'un dans la villa. Obstiné, il se fait surprendre par Blessat, qui le capture, puis le relâche, Fred devenant le complice qui l'informe sur l'extérieur. Malgré sa prudence, victime de son inconscience et de la curiosité de ses proches, Fred mènera cette histoire vers une fin dramatique, d'où il ressortira choqué ». **Tél. : (45) 82.48.61.**

Jaën FRANCK – *« Pile au rendez-vous »* – Court métrage de fiction en noir et blanc – « La veille, Janie avait traîné au « Jory's bar », comme tous les soirs depuis son arrivée dans ce trou. Mais pourquoi avait-il provoqué ce teenager ? Ce matin, la tête trop pleine de brouillard, Janie n'a pas oublié son rencart. Il faut y aller Janie ! » **Tél. : 474.10.00**

Paul GARCIA – *« Nouvelles courantes mais pas ordinaires »* – Long métrage de fiction – Suspens insolite – « Jaloux comme un ... – Détention provisoire – Accident de parcours – Bon voyage – Mort en silence – La réception – La fête au village » – **Tél. : 793.49.44.**

Denis GAVINO – *« Le Clan EH1 »* – Court-métrage de fiction pour la télévision – « Après une guerre atomique, des femmes prennent le pouvoir et décident d'exterminer l'homme. On découvre le fonctionnement autonome de cette nouvelle micro-société. C'est une des hypothèses données par ordinateur après un conflit. » – Tournage commencé à Nanterre et ses environs avec Souad Amidou et Jean-Pierre Mauvin, interrompu faute de finance. **Tél. : 913.70.56. (après 19 h) et 260.33.30 poste 28466.**

Frank GUITTARD – *« Action »* – Court métrage de fiction – drame psychologique – « Tel un rêve qui se renouvelle sans cesse et dont on ne voit jamais la fin – Dans une cave sombre, une jeune femme vit un jeu étrange, un kidnapping. Seule, elle attend. Enfermée, ses nerfs, sa raison vascillent car la réalité dépasse souvent la fiction. De ce jeu elle en est, avec ses trois amies, l'inventeur et la victime. Tout semblait être au point, seul un détail a été omis : Il ne faut jamais se laisser prendre au jeu, il arrive parfois qu'il dépasse les limites imposées ». **Tél. : 016.44.08 ou 703.30.25.**

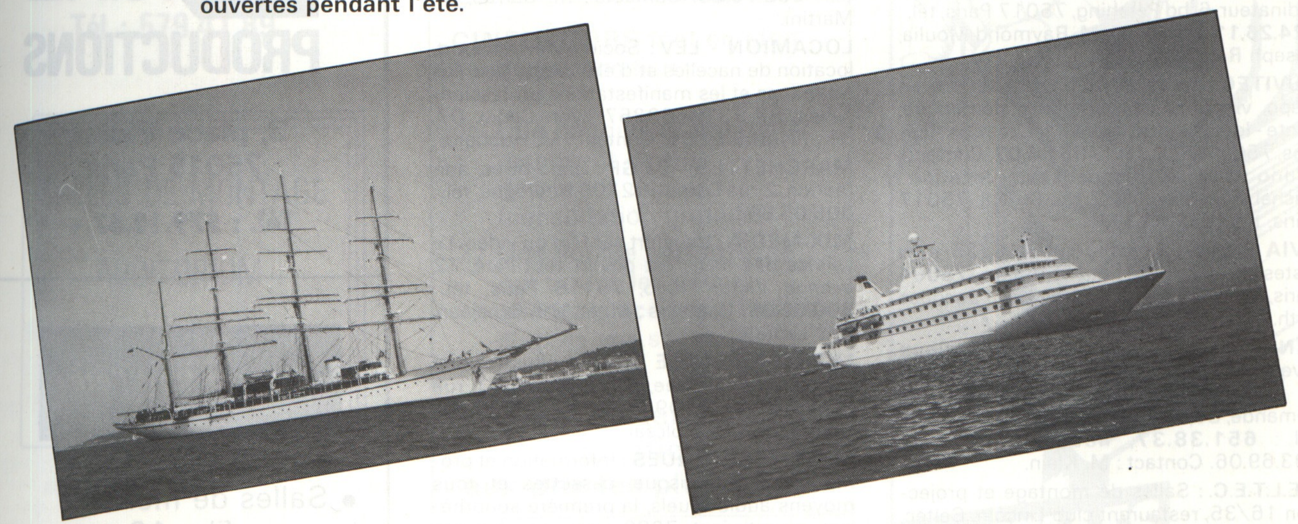
Olivier LE VACON, Marc DESBORDES – *« Le temps de perdre »* – Court métrage de fiction – « Vivien rentre d'un long voyage. Il essaye de retrouver ses amis et ses affaires. Grâce à Guillaume et Mathilde, il découvre qu'une partie de ses biens personnels ont été détruits. Son oncle lui laisse un testament qui finit comme suit : « Le passé n'a pas besoin de support extérieur, il fait partie de nous dans le présent et nous construit dans le futur. » – **Tél. : Olivier 285.04.03. ou 071.46.88 – Marc 866.29.70.**

NYALENDO, Isabelle LOPEZ – *« Tonda »* – Long métrage de fiction – Histoire d'amour et aventures – « Au Gabon un homme, une femme, de tribu, de culture et de classe différentes se rencontrent et finissent par s'aimer. Des problèmes surgissent. Deux amis français, une enseignante en coopération et l'employé de maison du père de la jeune femme vont aider les amants à vivre leur amour interdit jusqu'au jour où un enfant s'annonce. » **Tél. : Nyalendo 327.27.80. I. Lopez 340.59.20.**

PRESTATAIRES ET SERVICES

ouverts pendant l'été

Durant la période d'été, de nombreux films en cours de tournage ont quelques difficultés à trouver les prestataires et services disponibles durant le mois d'août.
Afin d'être utiles à nos lecteurs, nous avons sélectionné quelques maisons ouvertes pendant l'été.



INTERNATIONAL RIVIERA

Animé par Jean-Paul Massoni, cette société est équipée pour favoriser la post production et les prestations de tournage pour tous les films dont les extérieurs se situent dans la région de la Côte d'Azur. Pour donner une idée de leur importance, quatorze films en 83 ont utilisé leurs services. Cette firme dispose d'un fichier de décors extérieurs du plus simple au plus prestigieux, auxquels s'ajoutent tous les accessoires utiles pour les animer. Ainsi pour un vidéo-clip américain ils ont fourni un splendide trois mâts, parmi les rares exemplaires qui circulent encore dans le monde. Curieusement dans cette région on ne demande pas forcément des accessoires de style provençal. Il existe des demeures du début du siècle, peu connues et fastueuses, inédites à l'écran.
On utilise trop des demeures des régions parisiennes que l'on recommande de film en film. Ici l'inédit abonde.
Côté repérage :
A savoir que cette entreprise dispose d'un petit hélicoptère à deux places seulement, mais qui ne coûte que 1 500 F de l'heure, à utiliser pour les repérages. On y trouve les hors-bord les plus rapides de la Côte. Une collection de 70 modèles de voitures anciennes. Un train à vapeur à voie étroite dans un décor exclusivement montagneux de 160 km de long qui n'a été utilisé qu'une fois pour une production allemande. Quarante motos du début du siècle à nos jours. Ils louent des yachts de toute taille, s'occupent de toutes les autorisations nécessaires et disposent d'un service bilingue (français-anglais). Disponibilité 24 h sur 24 et 365 jours par an.

UN BUREAU REGIONAL DES ENTREPRISES CULTURELLES

Le conseil régional Provence-Côte-d'Azur (Michel Pezet, président) a lancé le 15 juillet 83 dans le cadre du Festival d'Avignon la structure d'un bureau régional des entreprises culturelles « Le Brec » composé de conseillers en gestion, de responsables de cellules d'emploi culturel en liaison avec l'ANPE. Orientation formation ainsi se résume les services du Brec.
A l'aide d'une banque de données diffusées par télématique aux utilisateurs, les productions cinématographiques, les compagnies théâtrales ainsi que toute association culturelle peuvent obtenir les renseignements suivants : Accès aux fichiers de figurants, de comédiens, de techniciens, coordonnées et moyens techniques existants toujours pour la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, voiture ventouse, chauffeur de production. Location de véhicules travelling, voitures de prestige etc. Effets spéciaux, location de ballons dirigeables, repérages etc. Responsable M. Consola. Siège : ANPE 19, rue Esperandieu, 13001 Marseille. Tél. : 91.95.90.36.
Les agents artistiques locaux munis d'une licence bénéficient de ces services pour leurs propres comédiens. Cette organisation a mis un terme à la propagation des castings payants menés par des véritables aventuriers. Cette organisation révèle l'existence sur la Côte-d'Azur de 450 comédiens professionnels résidants, la plupart ayant d'ailleurs une adresse à Paris.

FRAIS DE TRANSPORT EVITES
Si la demande provient du Brec c'est le résident régional qui est embauché. Les frais de transport sont évités par ce service gratuit auquel s'ajoute une économie de frais de régie. Sur place.

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Il ne s'agissait pas de refaire ici un annuaire, aussi notre liste n'est certainement pas complète, mais nous avons donné un choix essentiel.
Nous n'avons pas rapporté les laboratoires G.T.C., Tirage 16, Eclair, Vitfer, Neyrac, Telcipro..., puisque ces derniers ont, depuis des années, une permanence assurée pendant l'été, l'abondance des « rush » à développer ne leur permettant pas de fermer leur entreprise.
Les professionnels notés ici peuvent, s'ils le désirent et sur simple demande, figurer à longueur d'année aux « Adresses Utiles » (voir pages 62-63 de ce numéro) dont les activités complètent celles des firmes citées ci-dessous.

ALLO CINE VIDEO : Production broadcast, action vidéo forces de vente, location matériel, 9, rue Pierre Demours, 75017 Paris, tél. : **574.11.50.** Contact : Patrick Decavelle et Pierre-André Rocamora.

ALPHASCOPE (production vidéo) : Prises de vue broadcast, unité mobile de reportage, équipement U Matic de prémontage, 31, rue Danielle Casanova, 75001 Paris, tél. : **260.78.46.** Contact : M. Krumenacher, M. Dreyfus.

ANTEGOR : Studio d'enregistrement, 35 et 16, salles de montage, salles de projection, 13, rue Beethoven, 750016 Paris, tél. : **524.46.10.** Contact : Bernard Mauguière.

ANTIGONE PRODUCTION : Animation, créations assistées par ordinateur, trucages, effets spéciaux en photo et post production vidéo, 38, bd de Courcelles, 75017 Paris, tél. : **766.10.32.** Contact : M. Tyrode.

A.T.V. (Alain Taubes Visuel) : Banc-titre, effets spéciaux, production, conception, réalisation, diaporama, vente matériel diaporama, tél. : **670.01.84.** Contact : Alain Taubes.

AUDIOVISUEL EQUIPEMENT : Vente et location matériel audiovisuel, production et prestations techniques, 8 rue Palloy, 92110 Clichy, tél. : **270.05.35.** Contact : Alain Geffroy.

AUDITEL-FRANCE : 18 salles 16 et 35, 2 auditoriums, un studio d'enregistrement, 12, avenue du Maine, 75015 Paris, tél. : **544.63.00.** Contact : Mlle Brigitte Biot.

AUVIFRA AVF : Vente et location matériel audiovisuel, communication interactive par ordinateur, 6, bd Pershing, 75017 Paris, tél. : **524.26.11.** Contacts : M. Raymond Moulia, Joseph Regnier.

AUVITEC : Toute prestation de service en diapo, vidéo, EAO, robotique, télématique, vente - location de matériel, 14, rue des Acacias, 75017 Paris, tél. : **766.04.02.** Contact : Bruno Gaullier. Responsable location : Michel Bouchereau, 28, rue Brunel, 75017 Paris, tél. : **572.05.61.**

AVIA FILMS : 2 auditoriums 16/35 trois pistes et stéréo, 31, quai d'Anjou, 75004 Paris, tél. : **329.92.20.** Contact : Jacques Orth.

CINEDECORS : Banque informatique inventoriant plus de 500 lieux de tournages et décors. Consultation gratuite sur demande, 36, rue de Laborde, 75008 Paris, tél. : **651.38.37**, nouveau numéro : 293.69.06. Contact : M. Klein.

C.E.L.T.E.C. : Salles de montage et projection 16/35, restaurant club Lincoln. Celtec, 14, rue Lincoln, 75008 Paris, tél. : **225.59.98.**

CFE : Location barcovision, vidéoclips et publicité, location banc montage 3/4 de pouce. 81, rue Beranger, 92230 Châtillon-sous-Bagneux, tél. : **638.37.08.** Contact : Jérôme Lenoble.

CONTACTS. Librairie du Cinéma : Ouvrages techniques et de production, revues professionnelles spécialisées cinéma, anthologies, répertoires, classiques et nouveautés cinéma, 24, rue du Colisée, 75008 Paris, tél. : **359.17.71.** Contact : Mme Michaux-Vigne.

COPRA FILMS : Repiquage tous formats, deux postes transfert 16/35, sonothèque, salle d'écoute, 12, rue Heinrich, 92100 Boulogne, tél. : **608.20.40.** Contact : M. Lachassagne.

DERUELLE (Studio) : Maquillage TV, cinéma, chefs maquilleurs et produits maquillage, 61 av, Fr. Roosevelt, 75008 Paris, tél. : **256.34.28.**

DOVIDIS : Audi 16-35, mixage, enregistrement, repiquages magnétiques, 42 bis, rue de Lourmel, 75015 Paris, tél. : **579.41.89.** Contact : Isabelle Tzanck Neurisse.

EAG VIDEO : Production, post-production, moyens techniques broadcast 1 pouce, entreprises, spots publicitaires, vidéoclips, production TV, 27, rue du Mans 92400 Courbevoie, tél. : **334.31.10.** Contacts : M. Bourgeret, M. Souan.

ERCIDAN-FILMS : Trucage, banc-titres, animation, 16, rue Duvivier, 75007 Paris, tél. : **551.51.52, 556.10.44.** Contact : M. Belin.

FILMS DE LA MAITRISE : Conception, réalisation films pédagogiques et de formation, 52, rue Jacoulet, 92210 Saint-Cloud, tél. : **771.80.60.** Contact : Jean Farcy.

IMAGES DE FRANCE : Plateaux de tournage, enregistrement, montage, mixage, location matériel de projection, prestations vidéo (unités mobiles) et régie, 29, rue Vernet, 75008 Paris. Tél. : **720.53.17.** Contacts : M. et Mme Lacoste.

IRS (International Riviera Service) : Décors naturels, tous services aux professionnels cinéma, TV, Vidéo, 7, rue Defly, 06000 Nice, tél. : **16 (93) 62.16.02.** Contact : Jean-Paul Massoni.

L.T.C. : Laboratoire tirage 16 et 35, auditoriums, salles de montage, salles de projection, 19, rue Franay, 92210 Saint-Cloud, tél. : **602.70.25.** Contacts : M. Barrue, M. Martini.

LOCAMION - LEV : Société de transport, location de nacelles et d'élévateurs pour les tournages et les manifestations professionnelles, BP 7336, 69357 Lyon Cedex 07, tél. : **(7) 869.81.06.** Contact : M. Hubbard.

MARCHETTI SA BCGP : Banc-titres, animation, 2 rue Carnot, 92100 Boulogne, tél. : **605.05.96.**

MIX-MEDIA : transfert sur film ou vidéo. Le service des devis est ouvert tout l'été, 12 avenue Victor Hugo, 75116 Paris, tél. : **500.62.06.** Contacts : M. et Mme Grosjean, Mme Lebourg.

MONTPARNASSE 2000 : Illustrations sonores, sonothèque, salle d'écoute, 71, rue de Provence, 75009 Paris, tél. : **874.33.22.** Contact : M. Szakolczaï.

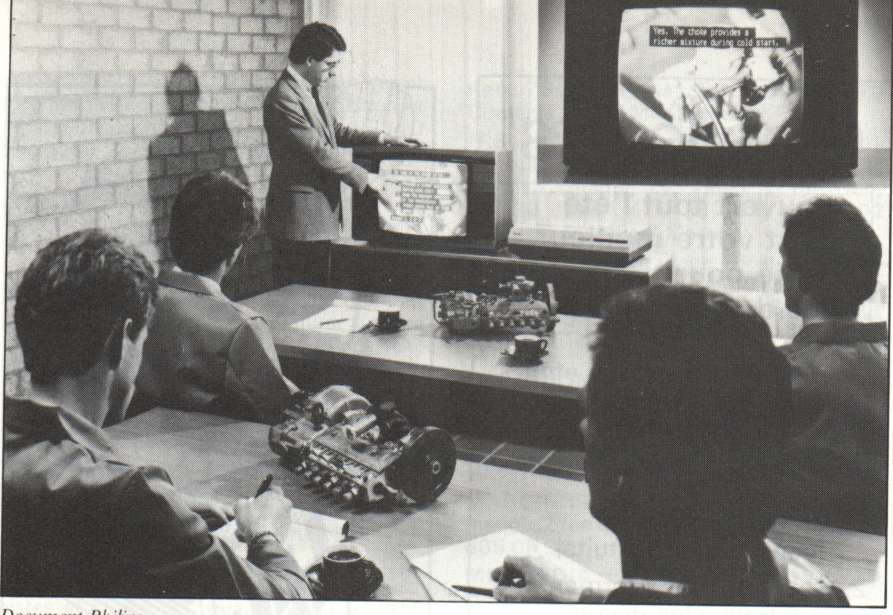
MULTITECHNIQUES : Information et promotion par le disque, cassettes et tous moyens audiovisuels, la première sonothèque répertoriant 7000 sons sur banque informatique, consultation sur demande, voir répertoire son reproduit en exclusivité dans le Technicien du Film et de la Vidéo n° 325, mensuel de juin 84, 53, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : **359.25.14.** Contact : Jacques Mabille.

NEYRAC LABORATOIRES : Laboratoire 16 et 35, vidéo prestations, montage. Ardillières 91470 Limours, tél. : 490.75.45 et 15, rue du Théâtre, 75015 Paris, tél. : **575.62.64.**

OBJECTIF BASTILLE : Vente, location super 8 et 16, achat-vente matériel d'occasion photo-cinéma. Spécialité Bolex, Leica, Nikon, ouvert en été du 3 juillet au 11 août, 63, rue de Lyon, 75012 Paris, tél. : **343.57.38.** Contact : M. Chazer.

Suite page 62





Document Philips

LA FORMATION

STAGES TECHNIQUES AFDAS

STAGES DE PRODUCTION
Cinéma et vidéo

THÉORIE ET PRATIQUE DE LA VIDÉO
Université de Paris I
40 heures – 1 semaine à temps complet
Du 8 au 12 octobre 84 – Du 17 au 21 décembre 84
10 participants.

LES BASES TECHNIQUES DE LA VIDÉO
Stage agréé par l'état au titre de la rémunération des stagiaires. Réservé aux personnels de production (sauf monteurs).
Université de Paris I
240 heures – 6 semaines à temps complet
Du 1er octobre au 9 novembre 84 – Du 5 novembre au 14 décembre 84
15 participants.

MONTAGE VIDÉO
Réservé aux assistants et chefs monteurs
Université de Paris I
120 heures
Du 10 au 28 septembre 84 – Du 5 au 23 novembre 84
10 participants

RÉALISATEURS VIDÉO
Réservé aux réalisateurs et assistants réalisateurs
Institut National de l'Audiovisuel
105 heures
Du 5 au 23 novembre 84 – 15 participants

TRUCAGES ET EFFETS SPÉCIAUX AU BANC TITRE
(appliqués aux techniques image-image)
Test préalable à l'entrée en stage
160 heures – temps complet
8 participants

THÉORIE ET PRATIQUE DES TECHNIQUES HOLOGRAPHIQUES
Université de Paris 1
156 heures – temps complet
Du 24 septembre au 19 octobre 84
10 participants

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE POUR ÉLECTRICIENS DE CINÉMA
Résoudre les problèmes de sécurité, de mise en œuvre et d'entretien du matériel utilisé pour l'éclairage sur les lieux de tournage.
Paris
60 heures – Dates à préciser
12 participants

SENSITOMÉTRIE
Institut National de l'Audiovisuel
70 heures – 2 semaines à temps complet
Dates à préciser
8 participants

DE LA CAMÉRA À L'ÉCRAN
Analyse des étapes successives de la construction d'un film, depuis son idée de départ jusqu'à la projection sur l'écran (production, réalisation, industries techniques, distribution, programmation, exploitation, le C.N.C.).
Arcc Formation – Paris – 48 heures
Les 19, 20, 21 novembre 84 – Les 28, 29, 30 novembre 84
12 participants

STAGES D'EXPLOITATION

FORMATION A LA MÉTHODOLOGIE DU LANCEMENT D'UN FILM
Destiné au personnel d'encadrement de l'exploitation et de la distribution cinématographique ou aux responsables de lancement de films.
Arcc Formation – Région parisienne
Les 23, 24, 25 et 26 octobre 84 (le matin)
12 participants

ASSISTANTS ET DIRECTEURS DE SALLES
Stage réservé au personnel d'encadrement de l'exploitation cinématographique résidant dans la région de Lyon.
Arcc Formation
140 heures à raison de 7 séminaires de 2 jours et demie
Les 20, 21, 22, septembre 84 – Les 4, 5, 6 octobre 84 – Les 18, 19, 20 octobre 84 – Les 8, 9, 10 novembre 84 – Les 22, 23, 24 novembre 84.
Les 6, 7, 8, décembre 84 – Les 20, 21, 22 décembre 84.
12 participants.

PRÉPARATION AUX FONCTIONS D'ASSISTANTS DE SALLES
Stage réservé au personnel non encadrement de l'exploitation cinématographique résidant dans la région de Lyon.
Arcc Formation 42 heures
Les 17, 18, 19 septembre 84 – Les 26, 27, 28 septembre 84 – 12 participants.

PERFECTIONNEMENT DES OPÉRATEURS PROJECTIONNISTES DES SALLES DE CINÉMA
(préparation au C.A.P. mars 85).
G.E.P.E.N. de Lille – Lycée Technique Industriel Baggio
200 heures (1 séance de 6 à 7 heures par semaine).
D'octobre 84 à mars 85
12 participants (avec ou sans C.A.P.).

Les stages sont gratuitement réservés :
– aux salariés des entreprises adhérentes à l'AFDAS,
– aux Intermittents Techniques pouvant justifier de 120 cachets ou jours de travail sur les deux dernières années, le bulletin de la Caisse des Congés Spectacles faisant foi.

En ce qui concerne les salariés permanents, mais sans contrat de travail à l'heure actuelle, ils doivent justifier de deux ans d'activité salariée dans le Secteur du spectacle, dans des Entreprises adhérentes à l'AFDAS.
Les dossiers sont à constituer à l'AFDAS. S'inscrire le plus tôt possible. Les candidats sont retenus dans l'ordre d'arrivée des demandes.
AFDAS – 20, rue Fortuny, 75017 Paris. Tél. : 227.95.93.

STAGES TECHNIQUES I.N.A.

FORMATION DE PERSONNELS POLYVALENTS TECHNICO-ARTISTIQUES
Mettre en œuvre les outils de production en vidéo légère et d'en assurer la gérance technique.
Réservé aux personnes désirant utiliser la vidéo légère dans un cadre institutionnel ou industriel et n'ayant pas nécessairement une expérience particulière dans ce domaine.
40 jours
Du 3 septembre au 26 octobre 84
12 participants

ECLAIRAGE EN VIDÉO COULEUR
Réservé aux personnes ayant une expérience de la photographie, de l'éclairage film ou vidéo ou bien ayant suivi le stage d'initiation à la vidéo (ci-après cité).
5 jours – Du 1er au 5 octobre 84
8 participants.

INITIATION A LA VIDÉO
5 jours
Du 15 au 19 octobre 84
6 participants

PRISE DE VUE EN VIDÉO COULEUR
Réservé aux personnes ayant déjà suivi le stage d'initiation à la vidéo, ou possédant une pratique de la prise de vues et de l'éclairage.
5 jours
Du 8 au 12 octobre 84
8 participants.

ENTRAINEMENT AU DIRECT ÉLABORÉ EN RADIO
Exploration des potentialités du direct et ses difficultés techniques.
Réservé aux animateurs de radios locales ayant suivi le stage « entraînement à la conduite d'interview en radio ».
3 jours
Du 15 au 17 octobre 84
6 participants.

PRATIQUE DU MONTAGE VIDÉO
Acquisition de la pratique du montage vidéo notamment au plan artistique.
Réservé aux personnes ayant une expérience de la technique vidéo, ou ayant déjà suivi le stage d'initiation à la technique du montage vidéo.
5 jours. Du 26 au 30 novembre 6 participants.

Horaire des stages : 9 h 30 – 17 h.
Délai d'inscription : 4 semaines avant le début de chaque stage.
Institut National de l'Audio-visuel, 4, avenue de l'Europe, 94360 Bry-sur-Marne. Tél. : 875.81.84.

AUTRES STAGES

STAGE D'INITIATION A L'ADMINISTRATION COMPTABLE DE PRODUCTION
Emis – Art Contact – Paris.
10 jours – Temps complet.
A partir du 20 septembre – Dates à préciser.
20 participants.

STAGE INFORMATIQUE
Emis – Art Contact – Paris
Problèmes spécifiques à la production cinématographique.
2 jours – temps complet.
A partir du 20 septembre – Dates à préciser.
10 participants.
4 autres « mini-stages » de ce type seront mis en place à Emis – Art Contact en octobre 84. Intitulés : **« Droits d'auteurs » – « Aides » – « Amortissements » – « Rapports cinéma-télévision »**. (20 participants).

LE PLAN COMPTABLE REVISE : MODIFICATIONS ET ADAPTATIONS À L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE
Emis – Art Contact – Paris
6 jours – Temps complet.
A partir du 2 octobre. – 20 participants.
Les stages de Emis – Art Contact s'adressent aux professionnels du cinéma.
Inscriptions le plus tôt possible à :
– L'AFDAS, 20, rue Fortuny, 75017 Paris, Tél. : 227.95.93, pour les ressortissants de cette association.
– EMIS, 26, rue d'Artois, 75008 Paris. Tél. : 563.72.18.

STAGE INTERNATIONAL AUDIOVISUEL
Atelier super 8, atelier Photo-montage audiovisuel et atelier vidéo. – Melun (Seine-et-Marne). – Du 3 au 10 août 84.
Nombre de participants limité – débutants acceptés.
Renseignements et inscriptions : Film et Vie, 24, rue de Milan, 75009 Paris. Tél. : 874.79.41.

STAGE DÉCOR
Formation aux techniques de décoration dans le cinéma.
Ouvert aux adultes et aux adolescents même débutants.
Brousse-le-Château (Aveyron). – Du 6 au 24 août 84.
Nombre de participants limité. Inscription, le plus tôt possible.

STAGE « CINEXPRIMABLE »
Réalisation complète d'un film fantastique en super 8.
Ouvert aux adultes et aux adolescents même débutants.
Brousse-le-Château (Aveyron). – Du 6 au 24 août 84.
Nombre de participants limité. Inscription le plus tôt possible à :
Atelier de Pédagogie et d'Animation, 29, rue Vauban, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 60.57.96. Contact : Yves Dambach.

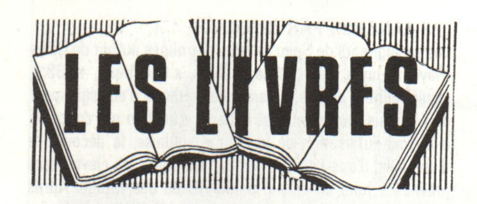


MICRO-INFORMATIQUE

1. Formation assure l'apprentissage de l'outil micro-informatique à destination des non informaticiens.
Aujourd'hui, la micro informatique ne passe plus nécessairement par l'apprentissage d'un langage, mais elle suppose la maîtrise des logiciels standard (Traitement de texte, tableurs, bases de données).
1. Formation vous propose des stages à titre individuel ou dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Renseignements et inscriptions : 1. Formation, S.A.R.L.
Conseil et Formation en micro-informatique, 3, place de l'Eglise, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 602.25.67.

LES LANGUES PAR LE FILM...
Les enseignants de Saint Gratien regroupés autour de Gilles Mayoux, nous apprend le bulletin « Générique, n° 33 », expérimentent depuis dix ans une méthode d'enseignement de l'Anglais par le cinéma. A partir d'un film qui concerne à la fois l'utilisation de la langue anglaise, la découverte d'une ville, d'une société, d'une civilisation, les élèves sont amenés à faire un travail personnel de décryptage. Après quelques temps, ils sont invités à revoir le film et à en discuter. Le film choisi en 84 était « Time after time » de Nicholas Meyer. A la faveur de cette étude, les élèves ont pu approfondir la vie en Angleterre au siècle dernier, le San Francisco d'aujourd'hui et l'œuvre d'H.G. Wells.



VIRIDIANA de Luis Bunuel. Préface de Georges Sadoul, Cinéma classique - Editions Lherminier, 175 pages, 87 F. Un document étonnant : le scénario et les dialogues – y compris les scènes coupées – d'un des chefs d'œuvres de Bunuel; le tout accompagné d'un dossier historique et critique et illustré de très nombreuses photographies du film.



CHARLES CHAPLIN par Marcel Martin (Henry Veyrier éditeur, 200 pages, 128 F). Il s'agit de la troisième édition (définitive) d'un ouvrage qui parut dans la collection « Cinéma d'aujourd'hui » en 1966, fut réédité et augmenté de plusieurs textes en 1972. Cette fois, le texte de Marcel Martin est accompagné d'une abondante iconographie, non seulement de photos de films mais de documents d'époque. Martin, toujours en décalage par rapport aux Mémoires de Chaplin (« Histoire de ma vie »), appuie la théorie de la judéité de Chaplin et théorise sur l'inspiration yiddish de son personnage. Chaplin de son côté a toujours prétendu descendre des Chapelin français. D'autres le font descendre des Kaplan. La querelle n'est pas vidée.

CONFESSION D'UN ACTEUR de Laurence Olivier, Editions Buchet-Chastel – un livre de mémoires de plus, dira-t-on, oui mais Laurence Olivier n'est pas n'importe qui. Raison de plus pour nous montrer exigeants et attendre autre chose de ce grand acteur que le récit de ses mésaventures sentimentales, de ses malaises et maladies nombreuses et de ses propos d'ordre général sans grande référence aux personnages importants qu'il a cotoyés et qui ne sont cités ici que pour mémoire. L'humour britannique emprunte parfois des chemins bien tortueux et manque ici terriblement d'anecdotes.

MAX OPHULS par Claude Beylie Cinéma classique, Lherminier, 192 pages, 75 F. Nouvelle présentation d'un ouvrage publié pour la première fois dans la collection « Cinéastes d'aujourd'hui » en 1963. Remis à jour et abondamment illustré, le livre conserve les mêmes qualités critiques et historiques.

REVUE DU CINEMA « NEW STYLE ». Le plus diffusé des mensuels cinéphiles propose à compter du mois de mars une nouvelle présentation : 112 pages, grand format, dos carré avec un supplément de 16 pages couleurs consacrées à l'actualité : « Ciné Scoop ». Au sommaire du mois de mars : un interview de Jack Lang, un portrait d'Al Pacino et des rencontres avec Carole Laure, Gabrielle Lazure, Michel Blanc et Marlène Jobert. Le numéro : 20 francs.

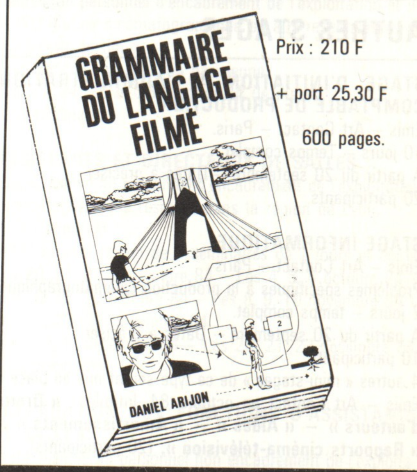
BERTRAND TAVERNIER, PERSONNAGE DE L'EMOTION par Danièle Bion, Librairie Hatier, collection « Bibliothèque du cinéma » – Huit films en dix ans et déjà cité comme l'un des metteurs en scène français les plus importants dans le monde. La renommée de Tavernier est en train de dépasser même celle de François Truffaut pourtant bien installée. Danièle Bion ne l'a pas seulement interrogé, lui qui savait pourtant déjà parler et écrire avant de savoir filmer. Elle a interviewé ceux qui le connaissent bien, ses acteurs, ses collaborateurs, Noiret, Aurenche, Pierre William Glenn, ses amis, Volker Schlondörff, Bernard Chardère. Le livre arrive à son heure au moment où Tavernier vient de donner à la France un « prix de mise en scène » qu'elle n'avait pas obtenu depuis « Les 400 coups », pour ce que beaucoup considèrent comme son chef-d'œuvre : « Un dimanche à la campagne ».

JEUNES AU BISTROT, CULTURES SUR MACADAM de Jean Hurstel – Collection Ten, Editions Syros, 6, rue Montmartre, 75001 Paris. Sur le thème « comment résoudre le problème de la jeunesse dans les grands ensembles, comment les éduquer, les instruire, les divertir, les « responsabiliser », les « réinsérer »... Toutes sortes de questions qui sont intimement liées à la culture et qu'étudie fort savemment mais sans nous ennuyer Jean Hurstel qui a derrière lui vingt années d'action culturelle.

THEATRE/PUBLIC, revue bimestrielle du Théâtre de Gennevilliers, mai/juin 84, 27 F consacrée à Heinrich Von Kleist avec de nombreux articles sur l'œuvre de Kleist et son rapport avec la scène.

TELEVISIONS ET DISTRIBUTEURS TV DANS LE MONDE Unifrance Film, avril 84. Un catalogue complet de toutes les chaînes de télévision et des distributeurs de films pour la télévision, classés par pays. Ouvrage de référence et outil de travail indispensable à tous les professionnels. Il a été réalisé par Caroline Eades et mis en page par Muriel Rolland.





La vie des sociétés

Créations

CROQ'SOLEIL MEDIA S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 223 093 à dater du 22 mars 1984
Capital : 20 000 F
Siège : C.I.T. 3, rue de l'Arrivée à Paris (15e)
Activité : Production audiovisuelle sous toutes ses formes
Gérant : Mme Thérèse Evrard
Date d'effet : 22 mars 1984
B.O. du 5.5.1984

VISION 24 S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 235 337 à dater du 22 mars 1984
Capital : 20 000 F
Siège : 24, rue du Mont-Thabor à Paris (1er)
Activité : Prises de vue cinématographiques et vidéo, relations publiques, création, production, prestations de services et courtage, etc.
Gérante : Mlle Isabelle Arthur dite Arthus
Date d'effet : 5 décembre 1983
B.O. du 5.5.1984

LES EDITIONS MONTORGUEIL S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 232 581 à dater du 22 mars 1984
Capital : 20 000 F
Siège : 67, rue Montorgueil à Paris (2e)
Activité : Création, édition et vente, production et exploitation de toutes œuvres cinématographiques, phonographiques, littéraires ou musicales, etc.
Gérant : M. Gilles Coleno
Date d'effet : 22 mars 1984
B.O. du 5.5.1984

GANESA PRODUCTIONS S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 245 427 à dater du 22 mars 1984
Capital : 100 000 F
Siège : 3, rue de Duras à Paris (8e)
Activité : tous moyens d'expression de l'art et de la connaissance sous toutes ses formes, notamment films, programmes audiovisuels... production, acquisition, édition, distribution, location, vente, import, export...
Gérant : M. Philippe Setbon
Date d'effet : 22 mars 1984
B.P. du 5.5.1984

VISUEL PLUS S.A.
R.C.S. B 329 245 351
Capital : 250 000 F
Siège : 6, rue Mayran à Paris (9e)
Activité : Audiovisuel, conception et commercialisation par tous moyens de tous programmes sonores, visuels ou audiovisuels quelle que soit la nature de leur support
Président du Conseil d'Administration : M. Jean François Lambert
Date d'effet : 27 mars 1984
B.O. des 9-10.5.1984

INTERNATIONAL PRODUCTION S.A.
R.C.S. Paris B 328 986 948
Capital : 400 000 F
Siège : 10, rue Jean Giraudoux à Paris (16e)
Activité : Production, réalisation, distribution de courts et longs métrages cinématographiques ou vidéo, éditions musicales et phonographiques.
Président Directeur Général : M. Dick Hamel
Date d'effet : 16 décembre 1983
B.O. du 13.5.1984

ARSENAL PRODUCTIONS S.A.R.L.
R.C.S. B 329 244 669 à dater du 2 avril 1984
Capital : 20 000 F
Siège : 8, rue d'Armaillé à Paris (17e)
Activité : Toutes prestations de services au profit des professionnels du cinéma, éditions musicales, graphiques, photographiques ou autres et tout ce qui se rapporte aux activités artistiques.
Gérante : Mme Jacqueline Schalit
B.O. du 16.5.1984

LES FILMS ARIANE S.A.
R.C.S. Paris B 572 098 531
Capital : 451 000 F
Siège : 44, avenue des Champs-Elysées à Paris (8e)
Acquiert par achat un fonds de producteur de films cinématographiques.
Date d'effet : 16, mars 1984
Précédent propritéaire : Société SOPRO-FILMS
R.C. 76 B 4758
Première insertion : Le Quotidien Juridique du 24 mars 1984
Oppositions : Banque de la Cité – 12, avenue Matignon à Paris (8e)
B.O. du 13.5.1984

KEZAKO PRODUCTIONS S.A.R.L.
R.C.S. B 329 232 425
Capital : 20 000 F
Siège : Le Cluzeau à Monmarves 24560
Activité : Conception, création, réalisation, fabrication, production... sur tous supports existants... et notamment dans les domaines graphiques, littéraires, musicaux, sonores, visuels, audiovisuels, cinématographiques magnétoscopiques.
Gérant : M. Jacques Gaudillat
Date d'effet : 19 janvier 1984
B.O. des 11-12.5.1984

CINÉ VIDEO DISTRIBUTION S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 326 262 649
Capital : 20 000 F
Siège : Centre Commercial Jeanne Hachette – 15, Promenade Gérard.-Philipe à Ivry-sur-Seine
Activité : Production et commercialisation de vidéo cassettes, achat de droits cinématographiques pour supports vidéo.
Date d'effet : 1er février 1984
B.O. des 11-12.5.1984

PRODUCTIONS GEORGES CHATELAIN, S.A.R.L.
Siège : 11 bis, rue du Colisée à Paris (8e)
Capital : 20 000 F
Objet : productions musicales et audiovisuelles
Gérant : M. Georges Chatelain
Acte sous seing privé en date du 6 avril 1984
La Vie Judiciaire du 23 au 29.4.1984

PHOTOGRAPHIC STUDIO S.A.R.L.
R.C.S. Nantes B 329 324 438
Capital : 20 000 F
Siège : 2, rue des Pénitentes à Nantes (Loire-Atlantique)

Cette société se constitue et crée un fonds
Activité : photographie, réalisation de toute prise de vue photographique et cinématographique à caractère commercial, publicitaire ou artistique, édition de tout document à usage commercial, publicitaire ou artistique.
Gérant : M. Jean-Claude Leveau.
Date d'effet : 1er janvier 1984
B.O. du 1.5.1984

JRD VIDEO, S.A.R.L.
Capital : 50 000 F
Siège : 13 bis, rue de la Fontaine-du-Tertre à Suresnes (Hauts-de-Seine)
Objet... Tout commerce se rapportant aux supports destinés à la conservation du son et de l'image...
Gérant : M. Bernard Desmet.
Acte sous seing privé en date du 1er février 1984
Les Petites Affiches du 2.5.1984

ANKOR PRODUCTIONS, S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 209 563
Capital : 300 000 F
Siège : 174 bis, rue de Charenton à Paris (12e)
Création d'établissement.
Activité : production de films, audiovisuel à l'exclusion de toute activité ayant trait à la cinématographie et faisant l'objet d'une réglementation particulière.
Gérant : M. Jean-Luc Robert
Date d'effet : 21 mars 1984
B.O. des 3-4.5.1984

ASA 7 PRODUCTIONS S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 264 659. A dater du 26 mars 1984
Capital : 300 000 F
Siège : 83, rue Michel-Ange à Paris (16e)
Co-gérants : MM. Philippe Tao et Alain Lepori
Cette société se constitue
Activité : production cinématographique
Date d'effet : 26 mars 1984
B.O. des 7-8.5.1984

LES FILMS DU CAPRICORNE S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 325 422 731 (82 B 8.645).
Capital : 50 000 F
Transfert du siège social du 36, rue de Constantinople à Paris (8e) au 21, rue Pétrarque à Paris (16e), à compter du 2 avril 1984
B.O. du 27.4.1984

LUNA FILMS, S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 266 217
Capital : 50 000 F
Siège : 26, rue de l'Etoile à Paris (17e)
Gérante : Mme Sylvaine Sainderichin.
Cette société se constitue.
Activité : films, distribution sous toutes ses formes de films d'art et d'essai, mise en œuvre de projets et études de films cinématographiques d'art et d'essai, production et réalisation de films, promotion de toutes œuvres cinématographiques d'art et d'essai.
Date d'effet : 1er janvier 1984
B.O. des 7-8.5.1984

PHOTOMANIA, S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 167 274. A dater du 26 mars 1984
Capital : 100 000 F
Siège : 70, rue Quincampoix à Paris (3e)
Gérante : Mme Hélène Francolon
Cette société se constitue.
Activité : édition, distribution, prêt, location, vente de tous documents photographiques, imprimés, images, tirages par tous procédés de reproduction, conception, production, exploitation, distribution de films de court métrage... conception, production, exploitation, distribution de films sur tous supports vidéos, à l'exception de toutes activités qui pourraient être réglementées.
Date d'effet : 26 mars 1984.
B.O. des 7-8.5.1984

FILMS DU GRAAL S.A.R.L.
Capital : 20 000 F
Siège : 3, rue de l'Arrivée à Paris (15e)
Objet : Sélection, achat, vente de droits de films pour le cinéma, la télévision, le vidéogramme câble et tout procédé audiovisuel existant ou à venir.
Gérant : M. Gilles Polinien
(Acte sous seing privé du 12 avril 1984).
Les petites affiches du 18.4.1984

JAC JACQUES ANTOINE ET Cie S.A.
Capital : 1 000 000 F
Siège : 11, rue de Berri à Paris (3e)
Objet : la création télévisuelle, radiophonique, cinématographique..., la production de programmes télévisuels, radiophoniques et cinématographiques au moyen de tous supports tels que phonographiques, vidéographiques et autres existants ou à créer.
Président du Conseil d'Administration : M. Jean-Claude Buchez
(Acte sous seing privé du 9 avril 1984).
Les petites affiches du 18.4.1984

LES SOCIÉTAIRES DE FILMS S.A.
R.C.S. MILLAU B 329 368 757
Capital : 20 000 F
Siège : Veyreau à Peyreleau (Aveyron)
Activité : Audiovisuel, répartir à ses sociétaires les produits et objets de consommation audiovisuels, ainsi que leurs annexes ou dérivés qu'elle achète auprès de tiers.
Président du Conseil d'Administration : M. Philippe Atger
Date d'effet : 6 mars 1984
B.O. du 25.4.1984

TEXAS PRODUCTIONS S.A.R.L.
R.C.S. B 329 000 962 à dater du 15 mars 1984
Capital : 300 000 F
Siège : 21, rue de Fécamp à Paris (12e)
Activité : Producteur de films de long et court métrage
Gérante : Mme Eliane Bermelo
Date d'effet : 15 mars 1984
B.O. du 27.4.1984

PELLISSIER PRODUCTIONS S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 009 716 à dater du 15 mars 1984
Capital : 20 000 F
Siège : 23, rue de Berne à Paris (8e)
Activité : Son et image, enregistrement et reproduction du son et de l'image, prestation, courtage, production et édition musicales et graphiques, création musicale, artistique, graphique, audiovisuelle, etc.
Gérant : M. Jean Pierre Pellissier
Date d'effet : 15 mars 1984
B.O. du 27.4.1984

DIACOM PRODUCTIONS S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 328 961 453
Capital : 50 000 F
Siège : 259, rue Saint-Honoré àParis (1er)
Activité : Production de courts métrages, recherche, consultation, étude de projets, gestion en matière de production, distribution, exploitation de courts métrages cinématographiques et de télévision.
Gérants : Mme Françoise Meaux Saint Marc et M. Patrick Bedigis
Date d'effet : 13 mars 1984
B.O. du 25.4.1984

DRAKKEN V PRODUCTIONS S.A.R.L.
Capital : 20 000 F
Siège : 12, rue des Alouettes à Chevilly-Larue
Objet : Production de films cinématographiques et vidéo
Gérants : M. Yann Nguyen Quang Minh et Mlle Isabelle Nguyen Kim Loan
(Acte sous seing privé du 3 avril 1984).
Les petites affiches du 25.4.1984

PRODUCTIONS PACIFIC ET ASSOCIÉS S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 328 306 576 à dater du 14 mars 1984
Capital : 300 000 F
Siège : 5, rue de Logelbach à Paris (17e)
Activité : Production, édition, exploitation, distribution, achat, vente de tous films cinématographiques et de télévision, acquisition et exploitation des droits de reproduction et représentation.
Gérant : M. Pierre Novat
Date d'effet : 14 mars 1984
B.O. du 26.4.1984

OVERSEAS PRODUCTIONS S.A.
R.C.S. Paris B 329 073 555
Capital : 300 000 F
Siège : 66, avenue des Champs-Elysées à Paris (8e)
Activité : Production, distribution, vente, achat et location de films, télévision et cinématographiques, édition musicale, littérature et graphique.
Président Directeur Général : M. Serge Roux
Directeur Général : M. Jacques Fournier
Date d'effet : 16 mars 1984
B.O. du 28.4.1984

SOCIÉTÉ HEMA FILMS S.A.R.L.
R.C.S. Paris B 329 152 235
Capital : 20 000 F
Siège : 9, passage Dagorno à Paris (20e)
Activité : Productions, éditions musicales, littéraires et artistiques, fabrication de disques et de cassettes, achat, vente, diffusion d'œuvres musicales, littéraires et artistiques et leurs accessoires, achat, vente diffusion de cassettes, de films vidéo.
Gérants : Mme Marie-Claude Lagarde et M. Hervé Bergerat
Date d'effet : 16 mars 1984
B.O. du 28.4.1984

Radiations

ATTENTION LES YEUX S.A.R.L.
R.C.S. Versailles B 303 952 931
Siège : 22, avenue Vladimir Komarev à Trappes
Activité : Edition, distribution, vente de tous films cinématographiques ou de télévision, production, réalisation ·
Date de radiation : 3 avril 1984
B.O. du 5.5.1984

VICTORINE STUDIOS S.A.
R.C.S. Nice B 303 292 478
Siège : 16, avenue Edouard-Grinda à Nice
Activité : Laboratoire cinématographique
Date de radiation : 18 avril 1983
B.O. des 9-10.5.1984

LES ARTISTES ASSOCIÉS S.A.
R.C.S. Bordeaux B 572 160 554
Siège : 25/27, rue d'Astorg à Paris (8e)
Activité : Films cinématographiques et de télévision, tous produits concernant l'industrie cinématographique, distribution, production, exploitation.
Etablissement secondaire : 34, rue Rodrigues-Péreire à Bordeaux
Date de radiation : 10 avril 1984
B.O. des 9-10.5.1984



MÉDAILLE DE LA CHANCE 84 AU COURS VIRIOT

C'est dans le cadre de l'Espace Marais, dirigé par Michel Bouttier et Sissia Buggy, que le 26 juin les Professeurs Claude et Dominique Viriot recevait un important jury composé de plus d'une vingtaine de réalisateurs (voir notre photo) pour remettre la « Médaille de la Chance » au meilleur jeune acteur de leur cours.

Cette année Henriette Dujarric assurait la présidence du jury composé des metteurs en scène : Jean Hennin, Michel Berny, Christian Paureilhe, Jean Streiff, Maurice Château, Frank Apprederies, J.P. Jeunet, Dupont Midy, Bruno Trompier, J.C. Villaume, Gérard Chouchon, Jeannette Hubert, François Mimet, André Veyret, Serge Bergon, Maurice Dugowson, Jacques Ertaud, Lucien Blanc, Bernard Dumas, Jean-Marie Guillemin, Francis Rigaud et Liliane Wyl représentante de Jacques Nahum ; des casting-agents : A. Thamin, P. Delmont représentante de D. Besnehard ; d'acteurs : Claude Mann.

Cette sympathique manifestation pour une meilleure connaissance des jeunes acteurs, a permis d'attribuer la *Médaille d'or* à Mademoiselle Patricia Douard qui, l'an dernier possédant déjà une solide technique, avait retenu l'attention du jury *(photo de droite)*.



La *Médaille d'argent* est allée à Marie-Aude qui suivait au point d'une courte tête. Eric Laborie recevait quant à lui la *Médaille de bronze* alors que deux mentions étaient offertes à Sophie Kertesz pour ses dons comiques et à Gauthier Fourcade pour les hommes. Le prix du Jury est allé à Sandrine Aladjem et le prix de la Présidente à Eric Kailey pour une excellente adaptation à la personnalité de ses interprétations tant au niveau de son audition que celle de ses répliques. Nous citerons également dans ce peloton de tête, Anne-France Saunier qui a beaucoup de chances pour l'an prochain, Dominique Carpentier, Alexandre Leprovost et Christine Lefebvre.

Quatre autres élèves comédiens ont des raisons d'espérer pour la 23e rencontre de cette Médaille de la Chance en 1985. Citons Bernard Gaillard, Laurence Bouteau, Jean-Luc Roux et Catherine Goisset qui ont unanimement retenu l'attention des réalisateurs présents. Quant au jeu en sensibilité de Nicolas Parienty, cette sobriété n'a pas joué en sa faveur, c'est dommage, elle méritait attention.





pour les comédiens



ECHOS ET NOUVELLES

LA COMÉDIE FRANÇAISE débutera la saison avec, de septembre à novembre, la reprise de « L'école des femmes » de Molière, mise en scène de Jacques Rosner. Puis du 22 septembre au 3 octobre « Cinna » de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier. De septembre à novembre « Ivanov » d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claude Régy. De septembre à janvier, et de mars à mai, « Le Misanthrope » de Molière, mise en scène de Jean-Pierre Vincent. D'octobre à janvier, « Les corbeaux » de Henry Becque, mise en scène de Jean-Pierre Vincent. De décembre à février et en juin, « Bérénice » de Jean Racine, mise en scène de Klaus Michael Grüber. La suite du programme sera communiquée ultérieurement.

LE THÉÂTRE DE NANTERRE-AMANDIERS offrira pour la saison 84-85, trois créations : « Lucio Silla » de Wolfgang-Amadeus Mozart, mise en scène de Patrice Chereau (avec l'orchestre de l'Opéra National de Belgique), du 30 octobre au 18 novembre. – Du 5 mars au 12 mai « La fausse suivante » de Marivaux, mise en scène de Patrice Chereau, distribution en cours, et « Quartet » de Heiner Müller, texte français de Jean Jourdheil et Béatrice Perregaux, mise en scène Patrice Chereau, présenté du 10 avril au 2 juin.

AU THÉÂTRE DE LA VILLE, rentrée 84-85 dès le vendredi 21 et le samedi 22 septembre à 20 h 30 avec l'enregistrement public par TF1 de la pièce « L'art de la Comédie » de Eduardo de Filippo, mise en scène Jean Mercure. Jeudi 27 à 20 h 30 : « Le jardin des roses », un spectacle de Pierre Seghers, mise en scène par Pierre Chabert. La véritable ouverture de la programmation 84-85 se fera le 13 octobre à 20 h 30 avec « Les nègres » de Genet, par la Schaubühne de Berlin, mise en scène de Peter Stein, en collaboration avec le Festival d'automne.

POUR LE THÉÂTRE NATIONAL DE MARSEILLE, la saison débutera en octobre avec une re-création du « Malade imaginaire ». L'événement majeur de cette rentrée sera surtout la création mondiale de « Question de géographie » de Nella Bielski et John Berger dans des décors et costumes du peintre moscovite Yuri Kuper. Autour de Marcel Maréchal : Martine Pascal, Tatiana Moukhine, Coco Felgeirolles, Daniel Gélin, Alexis Nitzer... (De mi-novembre à fin décembre).
En février une autre création : « La puce à l'oreille » de Feydeau avec Catherine Lachens, Michelle Grellier, Jean-Pierre Moulin, Daniel Berlioux, Raoul Billerey, dans des décors et costumes de René Allio.
Une rencontre attendue, celle de Marguerite Duras et Anton Tchekhov dans une Mouette nouvelle qui sera créée à Marseille (fin janvier) dans une mise en scène de Jean-Claude Amyl.
La Criée accueillera également : Pierre Dux avec « Les affaires sont les affaires » d'Octave Mirbeau, Antoine Vitez avec « Hernani » de Victor Hugo, et enfin Jean-Paul Aron, dans une création de deux de ses textes, « Le bureau » et « Fleurets mouchetés », mise en scène de Jean-Louis Thamin.

LE THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS débutera la saison 84-85 par la présentation en septembre-octobre, dans le cadre du Festival d'automne, d'une pièce de Heiner Müller : « Philoctète », mise en scène par Bernard Sobel. Toujours dans le cadre du Festival d'automne en novembre-décembre sera présenté une pièce de Christophe Hein : « Entre chien et loup », mise en scène de Bernard Sobel. Première création en France.
Pour la suite : en janvier : « Le songe d'une nuit d'été » de William Shakespeare, mise en scène par Jean-Louis Hourdin - en février-mars : « L'école des femmes » de Molière, mise en scène de Bernard Sobel - en avril-mai : « Othon » de Corneille, mise en scène d'Yvon Davis.

LE THÉÂTRE 7 donnera tous les soirs à 21 heures, du 3 au 29 septembre, une représentation de l'« Ile des esclaves » de Marivaux. La mise en scène est signée Wladimir Borgess, les décors et les costumes sont de Agnès Levis. Avec Marie-Christine Beot, Michel Foucaud, Corinne Rosello, Jean-Denis Brulois, Gérard Jumel, Jean-Yves Samson. « Un jeu complexe entre la simplicité, la naïveté et la vérité. Un jeu qui fait appel constamment à la conscience profonde de chaque personnage ».

LE THÉÂTRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT, s'ouvre à une nouvelle aventure artistique, menée par Paul-Emile Deiber. A l'affiche de la saison 84-85, six spectacles de facture différente : du 9 octobre au 11 novembre, un Pirandello « Vêtir ceux qui sont nus », mis en scène par Jacques Rosner et interprété notamment par Paul-Emile Deiber. Du 23 novembre au 1er janvier, « My fair Lady », mise en scène de Raymond Gérôme avec Claudine Coster et Georges Descrières. L'année 85 débutera avec « Cet animal étrange » de Gabriel Arout d'après Tchékhov, dans une réalisation de Jean Bouchaud. Pour la suite, « La mouette » de Tchekhov dans une adaptation de Marguerite Duras et mis en scène par J.-C. Amyl, du 5 février au 10 mars, « Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant » d'Aldo Nicolaï, du 15 au 31 mars, et pour finir « Tout autour du chat noir » de Jacques Destoop, du 23 avril au 26 mai.

LE THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD présentera du 7 au 29 septembre un spectacle intitulé « Le tango » qui réunira Milva et Astor Piazzolla.
Aux créations de Piazzolla, chantées par Milva en Espagnol, en Italien et pour la plupart en Français, viendront se mêler des parties de musique pure interprétées par Astor Piazzolla et son quintette. Il s'agit de 20 représentations exceptionnelles.

LA COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT propose, à partir du 18 septembre, en alternance : « Savannah Bay » de et mis en scène par Marguerite Duras et « Angelo, tyran de Padoue » de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Louis Barrault. Outre ces reprises, des créations : du 28 septembre au 28 octobre : « Salle obscure » de Pierre Philippe, mise en scène de l'auteur par la Compagnie Isabelle Ehni – A partir du 6 novembre : « Les

oiseaux » d'après Aristophane, mise en scène de Jean-Louis Barrault, avec les comédiens de la Compagnie Renaud-Barrault. – A partir du 15 janvier : « Cinq nô modernes » de Yukio Mishima, traduit du japonais par Marguerite Yourcenar, mise en scène de Maurice Béjart, en co-production avec le Théâtre de la Monnaie – Du 15 novembre au 15 décembre « Compagnie » de Samuel Beckett, mise en scène de Pierre Chabert avec Pierre Dux.

LE THÉÂTRE DE L'ILE-DE-FRANCE va réaliser à la rentrée, entre autre un spectacle pour jeune public qui sera joué dans les écoles des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. La distribution n'est pas encore tout à fait complète. Reste à trouver une comédienne emploi soubrette et un comédien emploi composition. Contact postal : T.I., 34, rue Richer, 75009 Paris.

LA COMÉDIE DE PARIS offre à partir du 5 septembre une pièce de Georges Courteline, adaptée et mise en scène par Régis Santon : « Les ronds de cuir », avec Bernard Charlan, Pierre Charras, Jean-Pierre Fragnaud, Michel Prud'homme, Anne-Lise Sabouret, etc. et la voix d'Etienne Bierry.

LE THÉÂTRE DE LA GRAINE de Lyon nous informe de sa dernière création : « Jacquard, ou la chanson de la soie », pièce de Dominique Voisin, mise en scène de Philippe Clément. Cette création s'inscrit dans la célébration du 150e anniversaire de la mort de Jacquard et se jouera du 11 au 23 septembre à 20 h 30 à la Maison de la Danse à Lyon.

LE THÉÂTRE ARTISTIC-ATHEVAINS rouvre ses portes le 1er octobre prochain. Agrandi, rajeuni et beaucoup plus confortable, le lieu compte désormais 280 places. Il commencera sa saison avec « La ville marine » de Jacques Guimet, mise en scène de Anne-Marie Lazarini, une création mondiale à l'affiche, du 12 octobre au 25 novembre. En janvier 85 sera donnée une présentation des spectacles réalisés par les Ateliers Amateurs des Athévains...

LE CAMPAGNOL a réalisé avec le Théâtre de la Carriera une nouvelle production : « L'enclave des papes ou la nouvelle villégiature » de Vincenzo Cerami, mis en scène de Jean-Claude Penchenat. Cette pièce après avoir été créée à Arles en juin dernier sera jouée par 23 comédiens à Villeneuve-lez-Avignon, à Martigues et à Sarlat en juillet-août. Nous la verrons du 9 au 15 décembre à Créteil.

LE PROCHAIN FESTIVAL THÉÂTRAL DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY se déroulera du 13 octobre au 18 novembre. Il rayonnera sur 15 communes du Val-d'Oise et sera axé sur le Théâtre contemporain, et la découverte de jeunes compagnies. Une vingtaine de compagnies sont déjà invitées parmi lesquelles nous trouvons les noms de Michaël Lonsdale, Philippe Avron, la Compagnie Catherine Daste. Le Théâtre Mandala, et bien d'autres que nous ne pouvons citer toutes ici, faute de place ; la liste de toute façon ne pourrait être exhaustive car la programmation est en cours. Ouverture également sur le Ballet-Théâtre. Animations de rues, de gares et de marchés. Stages pour comédiens-danseurs. Week-end de rencontres avec le Théâtre polonais. Carte blanche aux auteurs et poètes contemporains. Rens. : 32, avenue de Ceinture, 95880 Enghien-les-Bains. Tél. : 412.85.89.

LE FORUM CULTUREL DE MONTPELLIER se déroulera du 29 au 31 octobre. Pendant ces trois jours, ce Forum permet de réunir sur l'ensemble de la ville les programmateurs et les créateurs. Ce marché culturel réunira 350 compagnies dont une vingtaine de troupes régionales. Au programme : Musique, danse, cirque, cinéma, marionnettes. Plus une quinzaine d'entreprises de spectacle présentes au Forum. Présence de FR3 Vidéo Forum de Rennes. Rens. : Ganpas, 118, 130, av. Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 200.81.18.

LE THÉÂTRE DE LA BASTILLE présente, du 11 septembre au 6 octobre à 21 h, « Andromaque » de Racine. Mise en scène de Jean-Claude Bochard, interprétée par les comédiens du Jeune Théâtre National. En co-production avec Alpha-Fnac.

« LE LABYRINTHE DU TEMPS »... Sous ce titre générique Serge Briez et Dominique Hauptman organisent dans le cadre du musée lapidaire d'Avignon jusqu'au 15 septembre un spectacle s'étalant sur 4 000 ans d'histoire dont l'originalité sera de placer le spectateur dans le spectacle, de reconstruire autour de lui les 3 dimensions de la perception. Le musée lapidaire est un ancien oratoire du Collège des Jésuites du 17e siècle où sont exposées les plus belles sculptures de l'histoire d'Avignon. Plus d'un millier d'œuvres ont été ainsi reproduites et cette chorégraphie d'images et de sons va entraîner le spectateur dans un autre monde, celui des acteurs et des magiciens qui ont créé les richesses du patrimoine de la Région.

LE SYNDICAT DE LA CRITIQUE DRAMATIQUE a décerné son Grand Prix à *« Terre étrangère »*, de Schnitzler, dans la mise en scène de Luc Bondy, qui doit être reprise la saison prochaine, avec la même distribution, dont Michel Piccoli, qui a reçu le Prix du meilleur acteur. Marilu Marini, a reçu le Prix de la meilleure comédienne, pour *La Dame assise,* de Copi.
Le Prix de la meilleure création en langue française a été décerné à *Vaterland,* de Jean-Paul Wenzel et Bernard Bloch – et celui du meilleur spectacle étranger à *la Tempesta,* par le Piccolo Teatro, dans la mise en scène de Georgio Strehler, qui a inauguré le Théâtre de l'Europe. Le Prix Georges-Lherminier, attribué aux spectacles créés en province, revient à Gildas Bourdet, directeur de la Salamandre, Centre dramatique du Nord, pour *Le Pain dur,* de Claudel – Et Marianne Epin, qui y tient le rôle de Sichel, reçoit le Prix de la révélation, qu'elle partage avec *Gertrude morte cet après-midi,* l'histoire de Gertrude Stein, par Rachel Selik et Monique Lepeu.

QUE FONT-ILS?

MARCEL MARÉCHAL et son équipe partiront en été 85 en Chine pour la création, avec des comédiens chinois, des célèbres « Trois Mousquetaires » avec lesquels la Compagnie du T.N.M. – La Criée a reçu en 1983 le Prix Georges Lherminer. Durée du séjour : trois mois.

ROGER PLANCHON prépare pour 85, une mise en scène de « L'avare » de Molière. L'un des principaux interprètes sera... Patrice Chereau.

JEAN-MICHEL ROUZIÈRE a plus d'un projet dans son sac : réunir Delphine Seyrig et Jean Rochefort dans « L'officier de la garde » de Jean-Claude Brisville d'après Ferenc Momer. Confier à Jean-Claude Grumberg la traduction d'une pièce allemande de Karl Zultmayer, « Le capitaine de Köpernik ». Envisager de monter « L'aiglon » en collaboration avec le Domaine Théâtral animé par Jacques Toja et avec la participation du metteur en scène anglais Terry Hands. Prévoir pour une saison d'été la présentation de la pièce « Les dégourdis de la IIe ». Créer les nouvelles pièces de Poiret et Dorin.

MICHEL FAGADAU aura une rentrée très chargée. En janvier 85, deux spectacles qu'il aura mis en scène seront présentés : « Love » de Shisgall à la Gaité Montparnasse, pièce révélée au public parisien par Laurent Terzieff, il y a 10 ans. La nouvelle distribution réunira Catherine Rich, André Dussollier, Pierre Chesnais. Et « Lorna et Ted », une pièce anglaise de John Hale adaptée par Claude Baignières, créée il y a trois ans, avec Robert Hossein et Candice Patou.
« Grand-père » de Forlani, qu'il a mis en scène sera repris en septembre à la Gaité Montparnasse avec Jean-Pierre Darras. Actuellement Michel Fagadau s'intéresse à deux textes de Jean-Claude Brisville (lui aussi). A suivre...

YOURI LIOUBIMOV, le metteur en scène russe, longtemps animateur de la Taganka sera l'invité du Théâtre de l'Europe. Il montera « Les possédés » de Dostoïevski avec des comédiens anglais du 16 au 28 février (dates de la présentation du spectacle).

L'ACTORAT DU CINÉMA WUILLIN organise, comme chaque année, ses stages d'été pour comédiens en vidéo. Le prochain se fera du 30 juillet au 10 août, 15 participants maximum. Rens. et inscription : L'Actorat Wuillin, 54 A, rue de Clichy, Paris 9e. Tél. : 583.12.62 et 281.04.27.

BIENTÔT UN CODE DES USAGES

Cinq organisations représentatives des commanditaires, des producteurs et des réalisateurs d'œuvres audiovisuelles de commande ont entrepris de clarifier et de codifier leurs rapports, avec le souci d'améliorer, dans le respect de leurs intérêts respectifs, l'efficacité de la communication audiovisuelle et institutionnelle et d'entreprise.
Un code des usages est en cours de rédaction. Il retiendrait comme un de ses principes de base que l'œuvre audiovisuelle de commande est une œuvre au sens de la loi sur la propriété littéraire et artistique. Il s'appliquera à clarifier les problèmes posés par les droits futurs générés par les nouveaux médias (problèmes traités par le projet de loi du Ministère de la Culture, actualisant la loi du 11 mars 1957), ainsi que ceux concernant la propriété des négatifs film, des masters vidéo et des originaux diaporama.
Les représentants des cinq organisations s'engagent à faire connaître le Code des Usages le plus largement et le plus rapidement possible après son approbation par leurs mandants. Ils veulent que ce texte soit simple pour correspondre au souci d'efficacité qui les anime au cours de leurs négociations pour le mettre au point.
Cette déclaration a été rendue publique à Biarritz le 21 juin dernier dans le cadre du Festival national audiovisuel d'entreprises. Suivent les signataires suivants :

Pour les Entreprises :
C.N.P.F. (Conseil National du Patronat Français).
Pour les Utilisateurs de la Vidéo Institutionnelle :
I.T.V.A. (International Télévision Association)
Pour les Producteurs :
S.N.P.F.C.M.R.A. (Syndicat National des Producteurs de Films de Court-Métrage et de Réalisation Audiovisuelle).
S.Y.N.P.A. (Syndicat National de la Production Audiovisuelle).
Pour les Réalisateurs :
A.P.R.A.C. (Association Professionnelle des Réalisateurs d'Œuvres Audiovisuelles de Commande).

•

LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE FILMS DE COURT-METRAGE ET DE REALISATIONS AUDIOVISUELLES profitant de cette rencontre de spectateurs attachés aux courts métrages offrait une soirée au Casino Municipal avec 7 films courts d'inspiration libre avec les œuvres suivantes : « Pas de repos pour Billy Brakko » de Jean-Pierre Jeunet (Prod. : Zootrop production) – « Alea » de Francis Lemonnier (Prod. : Alea-Films) – « Panique au montage » de Olivier Esmein (Prod. Jean Noël Delamarre C.A.D. production) – « Un Amour plein d'arêtes » de Jean-Louis Philippon. Prix de la Ville de Villeneuve-la-Garenne 1984 au palmarès du 2e Festival des festivals du film court (10 000 F) – « Le Séducteur » de Yves Benoist et Jean Hugues Lime – « Ballade sanglante » de Sylvain Madigan (Prod. I.P.P.) – « Opéra Vertical » de Jean-Paul Janssen (Prod. H. Maziol Speed productions). Deux de ces réalisateurs figurent dans l'Anthologie des meilleurs réalisateurs de films courts parce que leurs films ont été des plus primés.

AIDE AU COURT-MÉTRAGE

Résultat de la réunion de la commission d'aide au court métrage du 5 juin 84.
« Noctiluque » de Marc Bodin-Joyeux : 100 000 F – « La lettre à Dédé » de Manuel Poirier : 100 000 F – « Beau temps pour la guerre » de Gérard Martin : 90 000 F – « Le Clown blanc » de David Andras : 100 000 F – « L'index » de Marie-Hélenne Quinton 120 000 F – « La 2e vie des arbres » de Suzel Gaillard : 80 000 F – « Lad » de Patrick Jean : 120 000 F – « Féline » de Jean-Pierre Ades : 130 000 F.
La prochaine réunion aura lieu le 4 juillet. En raison des dates de bouclage de ce numéro nous communiquerons ces résultats dans le prochain numéro du 15 septembre.

VISAS D'EXPORTATION

Sur la liste des visas d'exportation, parmi les longs métrages et les films vidéo, nous avons recensé, pour le mois de mars 84, 2 courts métrages : un pour l'Espagne, « Un amour de Pierre », un pour les États-Unis, « Ski jump ». Au mois d'avril 84, 5 courts métrages se sont exportés : 2 pour la Belgique, « Faits divers » et « Le commissariat » – 3 pour le Canada, « Concerto pour auto », « Surf in the wind » et « Skieureveur ».
Au mois de mai, 6 courts métrages se sont acheminés vers l'étranger. Un en Afrique du Sud : « Le Cap Hornien planche à voile » – 5 en Suisse : « Cinq minutes en ballon », « Dernière édition », « Le vol du bourdon », « La ballade du petit train », « Germination ».

CONCOURS INTERNATIONAL DE JEUNES CINÉASTES 1984/85

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse : Participation, Développement, Paix (1985) le Centre International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse, en coopération avec les Nations Unies, L'UNESCO et le Centre autrichien du Film pour l'Enfance et la Jeunesse, invite les jeunes du monde entier à participer à un concours international de cinéma et de Vidéo.
Thème choisi : « être jeune ».
Le concours est ouvert à trois catégories de concurrents :
– les moins de 14 ans (nés après le 1er janvier 1970).
– les moins de 20 ans (nés entre le 1er janvier 1965 et le 31 décembre 1969).
– les moins de 25 ans (nés entre le 1er janvier 1960 et le 31 décembre 1964).
Ils pourront concourir dans quatre catégories :
– Fiction (15 minutes)
– Documentaire (15 minutes)
– Animation (15 minutes)
– Reportage (15 minutes).
Les films pourront être réalisés en Super 8 (18 ou 24 images/seconde), ou en 16 mm (24 ou 25 images/seconde). Les enregistrements Vidéo pourront être réalisés selon les systèmes Pal, Secam ou NTSC sur des cassettes VHS, Beta ou Vidéo 2000. Tous les films et vidéos peuvent être tournés en noir et blanc ou en couleurs, en muet ou sonore. En cas de film sonore, la bande son doit être intégrée au film (optique ou magnétique).
Les participants doivent expédier leur production au Centre National de leur Pays (chaque pays en retenant neuf au maximum) de façon que le Centre International en ait connaissance avant le 15 novembre 1984. Pour tout complément d'information et l'obtention du formulaire d'inscription, s'adresser au Centre International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse, 111, rue Notre Dame des Champs, 75006 Paris-France. Tél. : 326.14.88.

FONDATION D'AIDE AU COURT-MÉTRAGE

Créée en mars dernier, la Fondation d'Aide au Court-Métrage de Fontenay-aux-Roses a déjà accordé son aide à sept films sur lecture du scénario. « L'anniversaire de Georges » de Patrick Traon a obtenu une aide de 40 000 francs, « Lune » de Frédéric Petit, « La femme de ménage » de Christophe Jacrot, « La vraie histoire du petit chaperon rouge » d'Anne Iklef, « Déobernique » de Celia Canning et Raymond Gourrier, « Le jeu de masques » de Gilles Herpin et Pascal Bouchez ont obtenu chacun 30 000 francs et « Pan, pan, t'es mort » d'Ariel et Thadee Piasecki a reçu une aide de 20 000 francs.

CHEZ LES COURT-METRAGISTES

– **Laurence Ferreira Barbosa**, qui a été récompensée pour « Paris-Ficelle » dans le cadre du 2e Festival des Festivals du Film Court par deux semaines de salle de montage offertes par Waymel, va présenter, à la rentrée le scénario de son deuxième court métrage à la Commission d'avances sur recette : Une petite comédie humoristique de quinze minutes.
– **Eric Atlan**, qui prépare la réalisation d'un court métrage ambitieux puisqu'il veut utiliser banc-titre – décors – lumière soignée –

louma – un directeur de photo : Henri Alekan – ne désespère pas de trouver un producteur. Celui-ci doit considérer le film court comme l'expression originale d'une œuvre nouvelle. Producteur intéressé par « La Lanterne rouge », titre de ce prochain film, appelez le 644.70.52 ou le 645.70.91. Accepte tout conseil expérimenté.

– **Alain Dumaine** prépare son prochain court-métrage. Il s'appellera « Le Styx ». Le tournage est prévu fin juillet. Thème : la mort. Particularité : Alain Gillot-Pétré y tiendra un rôle important, son premier au cinéma.



PIERRE ALT

Pierre Alt, réalisateur lorrain, prépare son septième court-métrage dont le tour de manivelle s'est effectué le 5 juillet. Titre : « Jeu de Mort », avec Jean-Pierre Le Cloarec et Anne Lipszik. Depuis un an, il est devenu producteur (« Starlight productions ») : « L'épreuve », « Rond Point » (18 min.).
Côté financement, il n'a jamais demandé l'Aide au court métrage du CNC découragé de l'échec rencontré par d'autres réalisateurs lorrains devant la commission qui semble bouder la production professionnelle régionale, mais il compte revenir à la charge avec « Invitation », le prochain court-métrage qui sera réalisé dans le cadre des brumes lorraines d'après une nouvelle de Dominique Loison qui a obtenu un diplôme d'honneur au concours littéraire des Arts et Lettres de France.

QUELQUES COURTS MÉTRAGES PROGRAMMES AVEC LES FILMS DE LA SAISON

- **« Chicago transfert »** de Marie-Françoise Cécile, 58 m, (C.E.C.), avec « Notre histoire ».
- **« Jérémy des cavernes »** de Flanquart et Scarella, 110 m, (Arimage), avec « Jean's tonic ».
- **« Le théatre d'ombre de Karagöz »** de Marie-Françoise Cécile, 348 m, (C.E.C.) avec « Pinot simple flic ».
- **« Drôles d'oiseau »** de Jacques Lainé et Christian-François Crye, 124 m, (F.M.P.), avec « L'invasion des Pyrhanas ».
- **« Montagne d'été »** de Patrice Garlot, 11 min., (Prod. Patrice Garlot) avec « Une fille pour Grégory ».
- **« Histoires de vilaines »**, 9 min., de Jean Gabriel Charruyer (Interpix), avec « La France interdite ».
- **« Orage »** de Michel Plaa, 7 min., (Cinéastes associés), avec « Le voleur des feuilles ».
- **« Drag Opéra »** de Benoît Lamy, 11 min., (CEC), avec « Appelez-moi Bruce ».
- **« Aléa »** de Francis Lemonnier, 10 min., (Aléa Films), avec « La triche ».



PUBLICITÉ ET 7e ART : Cannes a dit oui

Sur la Croisette, ce sont les Anglais qui ont décroché la Palme d'Or. Au terme d'une semaine (18-24 juin) consacrée aux films et spots vidéo publicitaires (près de 2000 devaient affronter le jury international), la société de production britannique BFCS s'est donc vu décerner la récompense suprême, dont on notera que la dénomination est strictement la même que celle qui couronne le grand vainqueur du Festival de Cannes (celui du mois de Mai, vous connaissez ?...).
Il n'y a vraiment aucune raison d'être choqué par cette parité d'appellation, tant il est vrai que la réussite d'un (très) court métrage impose, par cette concision même, de redoutables problèmes au concepteur, au réalisateur et à tous ceux qui y participent. L'Art, 7e du nom, a les mêmes exigences pour 30 secondes que pour trois heures ! Et, pour renforcer ce point de vue, notons au passage que, parmi les metteurs en scène auxquels les producteurs font appel pour la réalisation de spots publicitaires, on retrouve les noms prestigieux de Luigi Comencini, Dino Risi, Georges Lautner, Costa-Gavras, pour n'en citer que quelques-uns.
Ce 31e Festival International du Film Publicitaire, qui s'est déroulé pour la première fois dans le nouveau Palais des Festivals de Cannes, a connu le succès auquel pouvait prétendre sans surprise une manifestation parfaitement rodée et organisée, depuis ses débuts, par la solide Screen Advertising World Association (SAWA) basée à Londres et dont Jean Mineur est Président d'Honneur. Avec ses 37 pays participants ayant envoyé à Cannes près de 3 000 délégués représentant 435 sociétés, le Festival 84, comme ceux qui l'ont précédé, soit à Venise, soit à Cannes, constitue l'événement le plus important d'une profession et d'un marché en constante expansion : en effet, les récompenses décernées à l'issue de ce festival sont autant de références et de cartes de visite fort utiles aux sociétés participantes, en même temps qu'elles permettent de définir les nouveaux courants culturels et sociaux qui influencent les créateurs.

J.D.



ENTRETIEN AVEC GABRIEL AUER

Président de la Commission des prix à la qualité du CNC session 1984

TF – Combien de courts-métrages ont été présentés cette année aux prix à la qualité ?
GA – 271 films ont été présentés cette année. Par décret, 60 films au maximum peuvent recevoir un prix. L'an dernier, 44 films seulement avaient été primés. Cette année, les 60 prix ont été attribués.
TF – Attribuer 3 millions, montant de la dotation, vous a obligé à voir l'ensemble des œuvres produites. Comment se répartissent les tâches de la commission ?
GA – C'est une fonction passionnante que de voir l'ensemble de la production française de court-métrage; il y a une telle diversité! Nous avons eu en moyenne six sessions par mois de 19 h à minuit pendant quatre mois. Une nouveauté dans le fonctionnement cette année : le président ne votait pas, il définissait la politique de la commission mais n'entrait pas dans les discussions suscitées par les films. En fait, il jouait un rôle d'arbitre.
Cette commission se composait de huit membres avec le président :
Claire Clouzot, critique et réalisatrice;
Myriam Mézières, comédienne;
Marie-Pierre Muller, responsable de l'achat des films à la direction du livre et de la lecture du Ministère de la Culture; →



par Michel Roudevitch

Une mercuriale de l'animation


Mercure.

C'est sous l'aile protectrice d'une déité du commerce et de l'éloquence, à l'Hôtel Mercure que furent conviés, le 27 mai aux Portes de Versailles, diverses personnalités de l'audiovisuel (d'AAA à BZZ en passant par Belokapi, CEA, INA, IO, ITF, Sofirad, SFP, Thomson...) autour d'une table ronde pour faire le point sur la relance de l'industrie française du dessin animé en général et particulièrement sur la modernisation des outils de production. Afin de mieux les évaluer, après une première investigation, l'agence Octet, l'ange tutélaire, avait confié à une société d'étude et d'ingénierie informatique (Tangram), le soin d'une nouvelle analyse comparative des divers systèmes et logiciels existants. Le rapporteur Patrick Baudelaire reconnaît à l'utilisateur potentiel le droit à la perplexité dans « le brouhaha des slogans techniques et commerciaux » et « l'hermétisme du jargon des informaticiens » qui ont « résolu » le problème du mariage de l'animation et de l'informatique... pour clarifier la situation, il a restreint son tour d'horizon à un petit nombre de systèmes présentant une certaine homogénéité de fonction sans exclure une grande variété de solutions techniques (l'interconnection des systèmes s'avérant problématique). Certains logiciels seraient d'ores et déjà commercialement disponibles – tels CAAS (Computer Graphics Lab), DAAO-2D (G. Comparetti), Electronic Painter (NAC)... – d'autres en cours de développement (FGS 4 000 et PSYCHE). Les palettes électroniques, conçues principalement pour la création interactive d'images, ne pourraient qu'accessoirement aider dans la production de séquences animées. Un projet TF1 (« Twiny et Litelle ») produit et réalisé par Jacques Peyrache se propose d'expérimenter une nouvelle méthode d'animation utilisant la micro-informatique. Gilbert Comparetti, l'auteur du logiciel, est moins soucieux de simuler les techniques manuelles que de restreindre les délais et le coût de fabrication (de l'ordre de 20 000 F la minute). La numérisation aidant, et le système CAAS (Computer aided animation system), la société BZZ que dirige Marc Tortarollo prétend rationnaliser la production des séries en supprimant le traçage-gouachage et en stockant les phases d'animation (de 25 à 90 % de réutilisation). Une opération en cours, « Bibifoc », fantaisie écologique (52 épisodes de 13 minutes, un contrat de coproduction signé au MIP-TV avec la SEEP belge, un devis de 18 millions) prévue sur A2 pour la rentrée 85. A l'heure actuelle, faute d'avoir été largement expérimentés, les critères de productivité et de rentabilité économiques revendiqués demeurent hypothétiques. Si des réalisateurs comme Michel Gauthier, Albert et Olivier Champeaux, René Borg, Jacques Rouxel, sont favorables aux séries télévisées comme fer de lance d'une reprise et garantes de plein emploi, ils demeurent semble-t-il plus réticents à l'égard de techniques non encore éprouvées.

« Ne sommes-nous pas en train de prendre le problème à l'envers ? Avant d'informatiser l'industrie de l'animation française, peut-être faudrait-il que cette dernière existe », note Michel Gauthier – qui connaît la prudence des spécialistes japonais eux-mêmes à l'égard de l'informatisation totale ou partielle. Quant à l'art de l'animation, ce n'est pas un simple problème de remplissage d'intervalles, il s'agit de concevoir le mouvement dans sa continuité dynamique, chaque dessin, et même parfois le traçage, pouvant comporter une part de création. Il semblerait, déclare un intervenant, que tout puisse être informatisé, sauf l'animation et la conception. Le débat n'est pas clos.



Kid Cartoons (Bruxelles) producteur de deux séries télévisées bien connues des petits (« Emilie » et « Gil & Julie ») vient de mettre en chantier une nouvelle série en animation « tout public » : « La Bande à Ovide », qui sera co-produite avec RTL (CLT).
Les personnages – des animaux farfelus – vivent sur un Atoll enchanteur. Ovide, figure de proue de la série, est un ornithorynque bourré d'idées. Il est entouré de tout un petit monde dont les noms évoquent à eux seuls une avalanche de gags et d'aventures : PY ou 3,1416, un python froid et calculateur; Zozo, un toucan énorme; Verabois, qui passe sa vie à forcer des trous; le cuisinier Ventribus; Waouha, le conteur malchanceux; Polo, « l'animal » à tout faire; les trois inséparables oursons KO - A - LA et bien d'autres!
Le décor – l'Atoll... ondulé – à lui seul vaut le détour; on en trouve pour tous les goûts : depuis l'embarcadère vénitien jusqu'aux... sables mouvants, en passant par le marais marrant et la forêt vierge.
Les personnages de « La Bande à Ovide » et le décor de l'Atoll sont une création originale du dessinateur belge Godi, auteur de plusieurs albums de B.D. (notamment « Diogène Terrier ») et aussi illustrateur publicitaire.

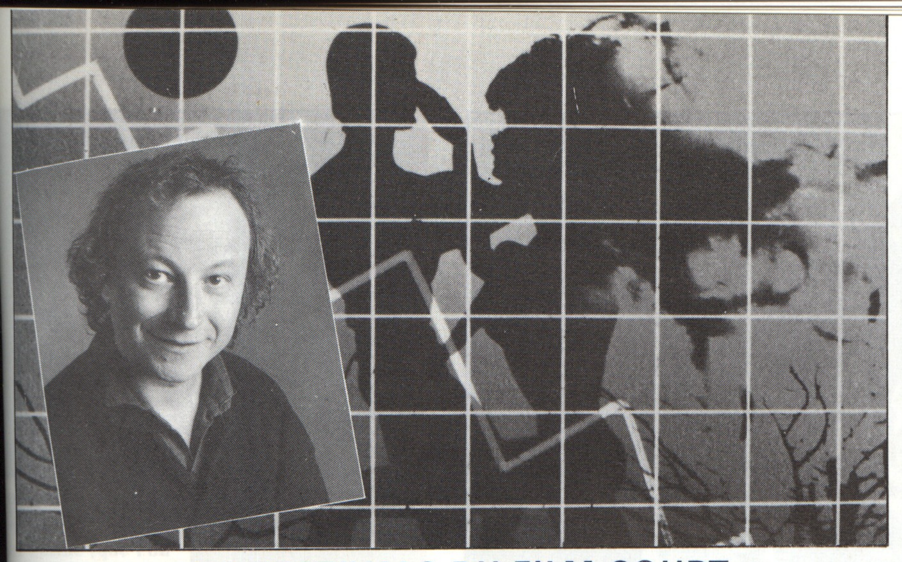
Ajoutons que la série (65 x 13 minutes) sera entièrement réalisée à Bruxelles, dans les studios de Kid Cartoons, sous la direction de Raymond Burlet.
Destinée à tous les publics, la série sera prête fin 86. Un film-pilote a d'ores et déjà rencontré un très vif intérêt lors du récent MIP/TV à Cannes auprès de nombreuses chaînes de télévision, notamment en France, Canada, pays du Golfe, Scandinavie, etc.

AAA primée à Biarritz

C'est pour le film « L'Ecuelle et l'Assiette », réalisé par Raoul Rossi et commandité par le Comité Français d'Education pour la Santé que AAA a reçu un prix.
Prix de la catégorie « Réalisations Industrielles, Santé, Hygiène, Environnement, Lutte contre les nuisances », ce film a pour thème la nutrition.
D'une durée de 14 minutes, il est entièrement composé d'extraits de films célèbres. Jacques Rouxel a participé à la conception de « Electrostock », film primé également à Biarritz.
Ce film commandité par E.D.F.-DIR. P., a été réalisé par Jacques Hubinet et produit par Les Films du Soleil. Jacques Rouxel et Laurent Bounoure ont réalisé toute la partie animation du film.
Ces deux films, qui viennent récompenser Marcelle Ponti et Jacques Rouxel, démontrent une fois de plus la capacité de AAA à concevoir et produire des films de qualité, ce qui correspond tout à fait au souci des commanditaires.

● Jean-Claude Bonfanti, réalisateur pour AAA, a remporté le concours lancé par FR3 et Octet pour concevoir et réaliser une série sur Graph-8.
Le thème : « Approche humoristique et critique de la Télévision ».
Jean-Claude Bonfanti termine, d'autre part, un film pour un cabinet d'experts comptables.


« Bibifoc » fantaisie écologique « marrainée » par Dorothée, l'égérie de Récré A2. Production BZZ.



FESTIVAL DES FESTIVALS DU FILM COURT

(suite des pages 32 et 33)

s'est faite pour dire qu'il n'y a pas de meilleure préparation au long métrage que le court et qu'il n'y a rien de plus catastrophique que d'arriver au long sans être sûr de ses moyens. La liste des premiers longs métrages qui n'ont jamais été suivis de seconds est impressionnante, les producteurs préférant miser sur de nouveaux espoirs que de laisser à leurs cinéastes le temps de faire leurs classes si le premier essai n'a pas été satisfaisant. Un meilleur entraînement par le court serait un moyen certain d'éviter tant de carrières brisées avant même d'avoir pu s'affirmer.

Mais si le court métrage doit vivre, encore faut-il lui donner les moyens d'exister. Les difficultés de création dans ce domaine ont été recensées. La rentabilité du court métrage d'auteur est plus qu'aléatoire, tant les distributeurs au titre des compléments de programme que les chaînes de télévision achetant en dessous du coût de revient. Les courts métrages montrés en salle sont si souvent de la publicité déguisée que le spectateur a perdu l'envie de les voir et donc de les exiger, ce qui a favorisé leur disparition pure et simple dans les lieux fonctionnant en permanent. La presse, prise dans un réseau de contraintes économiques qui la force à traiter en priorité les sujets que le lecteur s'attend à trouver dans son journal, ne parle que rarement des courts métrages.

Certaines personnes n'admettent pas que tant de subventions soient accordées pour des films qui restent dans leurs boîtes, alors que les mêmes comprennent très bien que la recherche scientifique implique le droit à l'échec et que si un dixième de l'argent dépensé a des retombées quelconques, c'est déjà un succès énorme.

Tout cela a été dit, redit et bien dit. Mais l'intérêt de ces échanges de propos ne fut pas tant dans ce constat, certainement utile pour le public mais tenant un peu du rituel incontournable pour les habitués des tables rondes sur le sujet, que dans l'émergence neuve de propositions constructives. En particulier, face à la remarque que les jeunes devraient apprendre leur métier au contact des anciens, alors que le plus souvent ils en sont réduits à tourner avec des copains n'ayant pas plus d'expérience qu'eux, ce dont les films souffrent, quelqu'un fit remarquer que bien des retraités ne demanderaient pas mieux que de former les nouvelles générations et qu'il suffirait peut-être de le leur demander. De même s'est fait jour l'exigence d'inventer un lieu ou une structure d'échange d'idées et d'informations, ce dont participaient à leur manière le « Mur de la chance » et le « Marché du scénario ». Il faudrait que des expériences qui ont pu être exposées, comme celle qui a beaucoup intéressé concernant le gonflage du super 8 en 16 mm et 35 mm, ne demeurent pas confidentielles, ce qui implique un puits, ouvert en permanence à qui veut s'abreuver, à l'image des Maisons du cinéma qui existent dans certains pays, où jeunes et anciens, scénaristes, réalisateurs et acteurs, pourraient, en un mot, prolonger à l'infini les brefs moments ici passés ensemble. »

LES EXPOSITIONS

Pour compléter ce tour d'horizon des meilleurs films courts de l'année 1983, une exposition en faveur de l'invention de l'image apportait une note complémentaire à cette nouvelle génération de cinéastes qui seront les utilisateurs des nouvelles techniques de création picturale.

Ainsi, Jean-Marie Viguier du CIRA exposait une centaine de documents retraçant l'histoire de l'image peinte en studio à l'arrivée des découvertes photographiques dans le décor chers à ces illusionnistes que sont les metteurs en scène.

De son côté, l'architecte-décorateur de film Gueret O'Nillon, poursuivant sa campagne en faveur des décors en studio, avait été invité pour présenter ses maquettes réduites résumant les grands principes des trucages économiques propres à réaliser les effets les plus spectaculaires. Les jeunes cinéastes qui étaient venus en bon nombre ont été heureux de rencontrer en Gueret O'Nillon un conseiller averti et un ami attentif à leurs désirs.

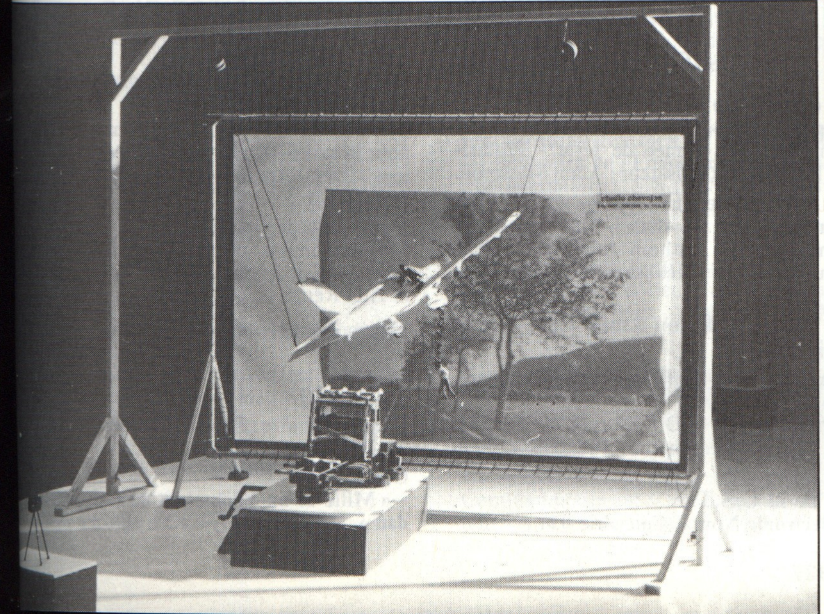
Influencé par les images vidéographiques, Bernard Biscuit (notre photo) a voulu prouver qu'un excellent travail créatif à la prise de vue pouvait permettre la composition d'images exceptionnelles dont les astuces et les subtilités rivalisent avec les prouesses obtenues dans les images générées par ordinateur à grand renfort de moyens.

Cependant, Max Gerin photographe exposait de son côté des images composées avec l'aide d'un ordinateur afin de multiplier les possibilités offertes au concepteur à partir d'éléments photographiques l'ordinateur devient alors un assistant susceptible de se substituer à une équipe créative importante.

●

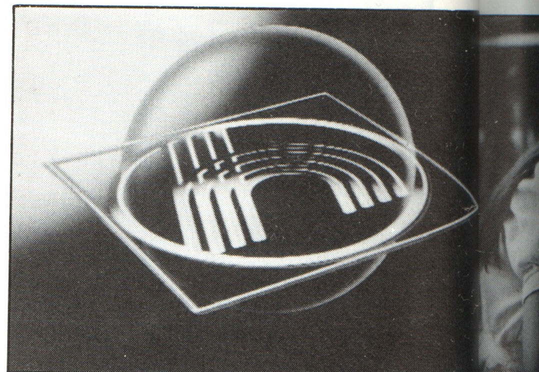
Les hologrammes, les derniers conçus par les animateurs du Musée de l'holographie à Paris, ont séduit cinq cents enfants de Villeneuve-la-Garenne qui découvraient l'image en 3 dimensions. Quant à M. Pachkevitch d'Holoconcept, il prouvait par l'exposition de ses hologrammes qu'une jeune équipe française d'avant-garde se proposait avec des exemples concrets de conquérir le marché mondial par une application de techniques holographiques à l'impression de supports classiques.

Une exposition qu'Henriette Dujarric avait conçue pour donner une histoire en raccourci de l'image d'hier et d'aujourd'hui.









Une image du film de François Saias, « Le métier de Charles-Louis Havas » produit par Interactif.

Ci-contre à gauche : Jacques Deray, Président du jury, remet à François Saias le Grand prix du meilleur vidéogramme en présence de Jean-Philippe Raffard (connaissance par l'image) et de Guy Brana, vice-président du CNPF.

RECORD D'AFFLUENCE AU XXVIIe FESTIVAL NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL D'ENTREPRISE

Le XXVIIe Festival national de l'audiovisuel d'entreprise a connu cette année à Biarritz son record d'affluence. Une exposition de matériel, des conférences-débats dont la meilleure fut incontestablement celle qui fut consacrée à l'enregistrement sonore malgré que fut écarté l'arrivée de banques de données qui vont changer l'organisation du travail des bandes sonores et par là conduire sur le marché du travail une nouvelle génération d'illustrateurs sonores.
Cette année, Jacques Deray présidait le jury et un autre réalisateur de long métrage, Bertrand Tavernier, remportait le grand prix ex aequo avec Francis Grosjean, l'enfant chéri de l'œuvre de commande puisque chaque année il honore les récompenses de ses réussites cinématographiques. Si Ada Rémy fut durant des années la grande vedette de ce festival, Francis lui succède aujourd'hui. N'oublions pas les vidéotransmissions en direct de Dallas organisées par l'équipe d'Europe No 1 - Télérama et les films du Sabre - une expérience qui permettra demain d'organiser dans les grandes chaînes d'hôtel des conférences internationales avec la participation de nombreux pays sans déplacements des conférenciers. Une orientation où l'audiovisuel devient communication totale.

PALMARES

LES TROIS GRANDS PRIX

LE GRAND PRIX du festival, catégorie films a été attribué à, ex-aequo :
– **« La huit centième génération »** (catégorie B), commandité et produit par le Groupe P.S.A. et Citroën, réalisé par **Bertrand Tavernier.**
– **« Electronic now »** (catégorie F1), commandité par la Régie Renault, produit par MCAV et Renault, réalisé par **Francis Grosjean.**

LE GRAND PRIX du festival, catégorie vidéogrammes a été attribué à :
– **« Le métier de Charles Louis Havas »** (catégorie A1), commandité par Havas, produit par Interactif S.A., réalisé par **François Saias.**

LE GRAND PRIX du festival, catégorie diaporamas, a été attribué à :
– **« Les enfants de la puce »** (catégorie A1), commandité par Cetelem, produit par A.R.C., réalisé par **André Chante.**

I – FILMS

Prix de la Ville de Biarritz
– **« Signe Sygma »** (Catégorie A1)
Commanditaire : Armée de terre - Producteur : E.C.P.A. - Réalisateur : Alain Masseron.

Prix « Image de l'Entreprise »
– **« Une première mondiale »** (Catégorie F1)
Commanditaire : Alsthom Atlantique - Producteur : Neyrtec - Réalisateur : Gérard Langlois.

Prix de la Fondation Emile Leze (Jeune Réalisateur)
– **François Cohen-Seat** pour **« Au delà du présent »** (Catégorie A1)
Commanditaire : E.D.F.-D.E.R. - Producteur : Sodel - Réalisateur : François Cohen-Seat.

Prix de la C.S.T.
– « Electronic Now » (Catégorie F1)
Commanditaire : Régie Renault - Producteur : MCAV-Renault - Réalisateur : F. Grosjean.

Films destinés au grand public
Catégorie A1 (Ordre alphabétique)
– **« Câble optique « Première » »**
Commanditaire : Ministère des PTT-DGT - Producteur : SCE AV et Expositions - Réalisateur : Centre AV PTT, M. Grosjean.
– **« Force et douceur »**
Commanditaire : Sodibe Lotus - Producteur : Procitel - Réalisateurs : J. P. Bourdeauducq, Daniel Hirvois.

Catégorie A2
– **« Florence Arthaud »**
Commanditaire : Biotherm - Producteur : Inter Promotion - Réalisateur : Jérôme La Perrousaz.

Catégorie B
– **« Electro Stock »**
Commanditaire : EDF-DIR - Producteur : Les Films du Soleil - Réalisateur : Jacques Hubinet.

Catégorie C
– **« L'ice-cream était presque parfait »**
Commanditaire : Centre Nat. d'études de loc. véhicules - Producteur : Films Martin-Boschet - Réalisateur : Michel Boschet.
– **« Rangez vos billes »**
Commanditaire : S.N.C.F./Dir. Comm. - Producteur : Centre Av S.N.C.F. - Réalisateur : Didier Pourcel.

Catégorie D
– **« L'écuelle et l'assiette »**
Commanditaire : Comité Français d'éduc. pour la santé - Producteur : A.A.A. - Réalisateur : Raoul Rossi.

Catégorie E
– **« Le pain, le vin, le sel »**
Commanditaire : Renault Agriculture - Producteur : Les Films L.B. - Réalisateurs : Yves et Ada Rémy.

Films destinés au public spécialisé

Catégorie F1
– **« Nylor »**
Commanditaire : Essilor - Producteur : Scope 2 - Réalisateur : Didier Ranz.

Catégorie F2
– **« Mille et un kilomètres de tuyaux à Bagdad »**



« Les enfants de la puce » produit par ARC et réalisé par André Chante (que l'on voit ci-contre à droite), le Grand prix du Festival dans la catégorie diaporama.

Commanditaire : Spie-Capag - Producteur : Clapmedia - Réalisateur : Patrice Legendre.

Catégorie G1
– « De verre ou de roche »
Commanditaire : Fimm - Producteur : Unicem - Réalisateur : Paul Louis Martin.

Catégorie H
– « Jeu dangereux »
Commanditaire : S.N.C.F./Sernam - Producteur : Centre Av S.N.C.F. - Réalisateur : André Cortines.

Catégorie 1
– « La leçon de billard »
Commanditaire : Comm. Centrale des Marchés - Producteur : Distrimage - Réalisateur : Films du Sabre.

II – VIDEOGRAMMES

Prix de la Ville de Biarritz

– « Messages » (Catégorie A1)
Commanditaire : Ministère des PTT - Producteur : Centre de Création Av - Réalisateur : M. Giorgi Jean-Hugues.

Prix spécial des jurys

– « Pilote d'acier » (Catégorie F2)
Commanditaire : Sacilor - Producteur : Studio K - Réalisateurs : M. Kimmel Michel, M. Guyot Bernard.

Vidéogrammes destinés au grand public

– « L'épopée de l'informatique » (Catégorie A1)
Commanditaire : C.G.I. Cegedata - Producteur : Interactif S.A. - Réalisateur : M. Montagne Jean.

– « Démolitions brasseries pelican » (Catégorie B)
Commanditaire : Capon - Producteur : ADS - Réalisateur : M. Alonso José.

– « Jeux olympiques du sud-est asiatique » (Catégorie B)
Commanditaire : Spie Batignolles - Producteur : Fondation 2 - Ag. Vidéo - Réalisateur : M. Girones Jean-Michel.

Vidéogrammes destinés aux publics spécialisés

– « Scpe l'Etoile d'Or » (Catégorie F1)
Commanditaire : SCPE L'Etoile d'Or - Producteur : Fondation 2 - Réalisateur : M[e] Lempereur Isabelle.

– « Yves Rocher, un autre regard » (Catégorie F1)
Commanditaire : Yves Rocher - Producteur : Atelier 1000 - Réalisateur : M. Desruelles Jean-Claude.

– « Commercial spécial PLV » (Catégorie F2)
Commanditaire : Crédit Lyonnais - Producteur : Synelog - Réalisateur : P. Garlot.

– « Nouveaux produits 84/85 Salomon » (Catégorie F2)
Commanditaire : Salomon - Producteur : Synthèse ECA - Réalisateur : M. Trillat Georges.

– « Le Produit » (Catégorie F2)
Commanditaire : Renault - Producteur : Extension Vidéo - Réalisateur : M. Chaput Patrick.

– « Prisunic - La démarque inconnue » (Catégorie J)
Commanditaire : Prisunic - Producteur : J.M.W. Productions - Réalisateur : M. Valmont Jean.

– « Vous avez dit Rhône ou vous avez dit Poulenc ? » (Catégorie J)
Commanditaire : Rhône Poulenc D.I.C. - Producteur et réalisateur : Rhône Poulenc AV.

III – DIAPORAMAS

Prix de la Ville de Biarritz

– « An 2 000 moins 16 » (Catégorie A1)
Commanditaire : Ste Française Hoechst - Producteur : Ste Nouvelle A.T.V. - Réalisateur : Martine Fassler.

Prix « Image de l'Entreprise »

– « Pour vous servir » (Catégorie C)
Commanditaire : Papeteries de France - Producteur : Messages Audiovisuels - Réalisateur : Loïc Berthemet.

Prix spécial des jurys

– « France is more » (Catégorie A1)
Commanditaire : Ministère du Com. Ext. - Producteur : CJM - Réalisateur : Orfeo Audiovision, Thérèse Rambaud.

Diaporama destiné au grand public

– « Signes et insignes » (Catégorie A1)
Commanditaire : Union des Annonceurs - Producteur : A.R.C. - Réalisateur : André Chante.

Diaporamas destinés au public spécialisé

– « Boulevard de l'Equateur » (Catégorie F2)
Commanditaire : S.N.I.A.S. - Producteur : Messages Audiovisuels - Réalisateur : Loïc Berthemet.

–« Encore faut-il... » (Catégorie J)
Commanditaire : Société Valeo - Producteur : Villa D'Alesia W.P. - Réalisateur : Michel Rouaud.

– « Question de confiance » (Catégorie J)
Commanditaire : Pavillon Moderne - Producteur : Messages Audiovisuels - Réalisateur : Loïc Berthemet.

– « Sandouville... L'Enjeu » (Catégorie J)
Commanditaire : M.C.A.V. Renault - Producteur : A.R.C. - Réalisateur : André Chante.



Bertrand Tavernier, Grand prix 84 de Biarritz, ne dédaigne pas de passer de l'œuvre artistique à l'œuvre de commande.

TVB : Grande première de télévision par câble fibre optique

Chaque jour de 7 h 45 à 2 h du matin TVB a diffusé des programmes variétés en alternant émissions à caractère d'information avec émissions de type production.
Le journal de 8 h 15 présenté chaque matin par J. François Lacan, journaliste au « Monde », donnait notamment une bonne synthèse de l'actualité internationale, nationale et locale. Lors de ce journal, le visiophone (téléphone à image) utilisé à bon escient, a permis de créer une nouvelle relation image entre le participant interrogé et le journaliste.
Côté production, à noter des programmes jeux télévisés, films, divertissements, spots publicitaires et surtout « Comics Eco » où l'audiovisuel Entreprise faisait appel à l'animation et aux nouvelles techniques d'images sur un mode humoristique. Dans ce cadre « TVB » a présenté une sélection de ses meilleures séquences.
Cette première expérience de « Télévision Interactive par Fibre Optique » a pu être réalisée grâce à l'initiative de Cefilm, avec le concours de la D.G.T., de la mission TV-Câbles et la participation de l'équipe de E.A.
Cette nouvelle forme de communication à domicile remplacera-t-elle le « tambour de ville » tout dépend du prix de revient d'un tel service et si la municipalité et les habitants peuvent se l'offrir. Si oui ces possibilités nouvelles peuvent changer et devenir sans limite.



par Michel Roudevitch

Une mercuriale de l'animation



Mercure.

C'est sous l'aile protectrice d'une déité du commerce et de l'éloquence, à l'Hôtel Mercure que furent conviés, le 27 mai aux Portes de Versailles, diverses personnalités de l'audiovisuel (d'AAA à BZZ en passant par Belokapi, CEA, INA, IO, ITF, Sofirad, SFP, Thomson...) autour d'une table ronde pour faire le point sur la relance de l'industrie française du dessin animé en général et particulièrement sur la modernisation des outils de production. Afin de mieux les évaluer, après une première investigation, l'agence Octet, l'ange tutélaire, avait confié à une société d'étude et d'ingénierie informatique (Tangram), le soin d'une nouvelle analyse comparative des divers systèmes et logiciels existants. Le rapporteur Patrick Baudelaire reconnaît à l'utilisateur potentiel le droit à la perplexité dans « le brouhaha des slogans techniques et commerciaux » et « l'hermétisme du jargon des informaticiens » qui ont « résolu » le problème du mariage de l'animation et de l'informatique... pour clarifier la situation, il a restreint son tour d'horizon à un petit nombre de systèmes présentant une certaine homogénéité de fonction sans exclure une grande variété de solutions techniques (l'interconnection des systèmes s'avérant problématique). Certains logiciels seraient d'ores et déjà commercialement disponibles – tels CAAS (Computer Graphics Lab), DAAO-2D (G. Comparetti), Electronic Painter (NAC)... – d'autres en cours de développement (FGS 4 000 et PSYCHE). Les palettes électroniques, conçues principalement pour la création interactive d'images, ne pourraient qu'accessoirement aider dans la production de séquences animées. Un projet TF1 (« Twiny et Litelle ») produit et réalisé par Jacques Peyrache se propose d'expérimenter une nouvelle méthode d'animation utilisant la micro-informatique. Gilbert Comparetti, l'auteur du logiciel, est moins soucieux de simuler les techniques manuelles que de restreindre les délais et le coût de fabrication (de l'ordre de 20 000 F la minute). La numérisation aidant, et le système CAAS (Computer aided animation system), la société BZZ que dirige Marc Tortarollo prétend rationnaliser la production des séries en supprimant le traçage-gouachage et en stockant les phases d'animation (de 25 à 90 % de réutilisation). Une opération en cours, « Bibifoc », fantaisie écologique (52 épisodes de 13 minutes, un contrat de coproduction signé au MIP-TV avec la SEEP belge, un devis de 18 millions) prévue sur A2 pour la rentrée 85. A l'heure actuelle, faute d'avoir été largement expérimentés, les critères de productivité et de rentabilité économiques revendiqués demeurent hypothétiques. Si des réalisateurs comme Michel Gauthier, Albert et Olivier Champeaux, René Borg, Jacques Rouxel, sont favorables aux séries télévisées comme fer de lance d'une reprise et garantes de plein emploi, ils demeurent semble-t-il plus réticents à l'égard de techniques non encore éprouvées.

« Ne sommes-nous pas en train de prendre le problème à l'envers ? Avant d'informatiser l'industrie de l'animation française, peut-être faudrait-il que cette dernière existe », note Michel Gauthier – qui connaît la prudence des spécialistes japonais eux-mêmes à l'égard de l'informatisation totale ou partielle. Quant à l'art de l'animation, ce n'est pas un simple problème de remplissage d'intervalles, il s'agit de concevoir le mouvement dans sa continuité dynamique, chaque dessin, et même parfois le traçage, pouvant comporter une part de création. Il semblerait, déclare un intervenant, que tout puisse être informatisé, sauf l'animation et la conception. Le débat n'est pas clos.



Kid Cartoons (Bruxelles) producteur de deux séries télévisées bien connues des petits (« Emilie » et « Gil & Julie ») vient de mettre en chantier une nouvelle série en animation « tout public » : « La Bande à Ovide », qui sera co-produite avec RTL (CLT).
Les personnages – des animaux farfelus – vivent sur un Atoll enchanteur. Ovide, figure de proue de la série, est un ornithorynque bourré d'idées. Il est entouré de tout un petit monde dont les noms évoquent à eux seuls une avalanche de gags et d'aventures : PY ou 3,1416, un python froid et calculateur; Zozo, un toucan énorme; Verabois, qui passe sa vie à forcer des trous; le cuisinier Ventribus; Waouha, le conteur malchanceux; Polo, « l'animal » à tout faire; les trois inséparables oursons KO - A - LA et bien d'autres!
Le décor – l'Atoll... ondulé – à lui seul vaut le détour; on en trouve pour tous les goûts : depuis l'embarcadère vénitien jusqu'aux... sables mouvants, en passant par le marais marrant et la forêt vierge.
Les personnages de « La Bande à Ovide » et le décor de l'Atoll sont une création originale du dessinateur belge Godi, auteur de plusieurs albums de B.D. (notamment « Diogène Terrier ») et aussi illustrateur publicitaire.

Ajoutons que la série (65 x 13 minutes) sera entièrement réalisée à Bruxelles, dans les studios de Kid Cartoons, sous la direction de Raymond Burlet.
Destinée à tous les publics, la série sera prête fin 86. Un film-pilote a d'ores et déjà rencontré un très vif intérêt lors du récent MIP/TV à Cannes auprès de nombreuses chaînes de télévision, notamment en France, Canada, pays du Golfe, Scandinavie, etc.

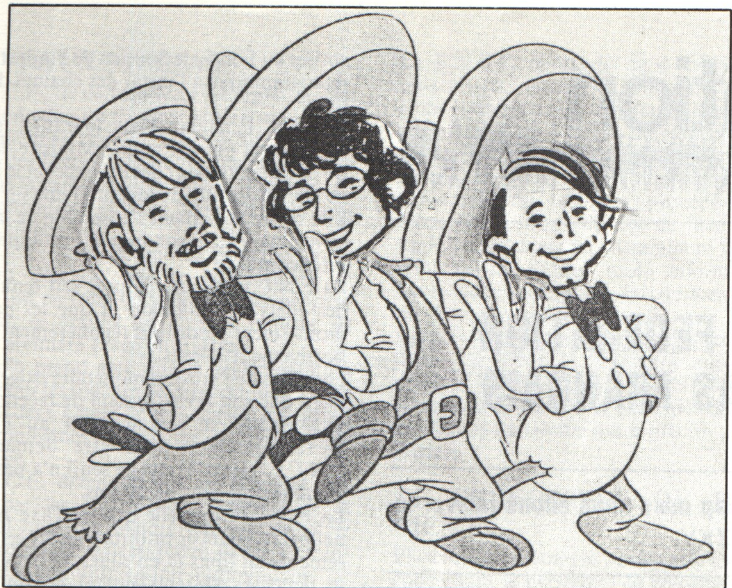
AAA primée à Biarritz

C'est pour le film « L'Ecuelle et l'Assiette », réalisé par Raoul Rossi et commandité par le Comité Français d'Education pour la Santé que AAA a reçu un prix.
Prix de la catégorie « Réalisations Industrielles, Santé, Hygiène, Environnement, Lutte contre les nuisances », ce film a pour thème la nutrition.
D'une durée de 14 minutes, il est entièrement composé d'extraits de films célèbres. Jacques Rouxel a participé à la conception de « Electrostock », film primé également à Biarritz.
Ce film commandité par E.D.F.-DIR. P., a été réalisé par Jacques Hubinet et produit par Les Films du Soleil.
Jacques Rouxel et Laurent Bounoure ont réalisé toute la partie animation du film.
Ces deux films, qui viennent récompenser Marcelle Ponti et Jacques Rouxel, démontrent une fois de plus la capacité de AAA à concevoir et produire des films de qualité, ce qui correspond tout à fait au souci des commanditaires.

● Jean-Claude Bonfanti, réalisateur pour AAA, a remporté le concours lancé par FR3 et Octet pour concevoir et réaliser une série sur Graph-8.
Le thème : « Approche humoristique et critique de la Télévision ».
Jean-Claude Bonfanti termine, d'autre part, un film pour un cabinet d'experts comptables.



« Bibifoc » fantaisie écologique « marrainée » par Dorothée, l'égérie de Récré A2. Production BZZ.

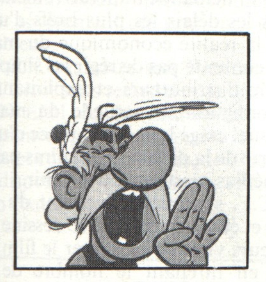


Les « Bélius-Boy » :
Stéphane-Joe, Panchito-Pruno et Denis Donald.

Les trois mousquetaires de Bélius

Ils sont trois comme les Trois Caballeros. Même âge (28 ans), un même goût pour les arts graphiques au départ, une même passion pour les dessins qui s'animent... C'est tout naturellement qu'ils se rencontrèrent (en 77) au C.F.T. des Gobelins à Paris, avant de s'envoler vers les studios américains et canadiens, histoire de se faire la main, de parfaire leur formation et de faire un beau voyage. Stéphane Bernasconi et Jean-Jacques Prunès ont été employés chez Hanna-Barbera et dans d'autres entreprises de Los Angeles. Denis Olivieri et Stéphane (le barbu-moustachu) œuvrèrent quelques mois dans un studio de Toronto. De retour en France, plein d'usage et raison, Stéphane et Jean-Jacques se retrouvèrent dans un service d'Ant. 2 tandis que Denis se perfectionnait dans diverses techniques et trucages. Désireux de travailler en équipe après quelques autres expériences en **free-lance,** ils trouvèrent un premier port d'attache non loin du canal de l'Ourcq, une petite place pas trop ensoleillée qu'ils baptisèrent « Strapontin » avant de transporter leurs pénates rue du Château, dans le XIVe, sous la bannière de « Bélius », un maestro-magicien qui fut le héros d'un 30 secondes, petit ballon d'essai pour une éventuelle série. La série, ils connaissent, ils l'ont abordé de diverses façons, de remuants « Robotins » (personnages-jouets) en « Super Ted » (une sous-traitance avec des britanniques achetée par la chaîne Disney. Ils excellent également dans la publicité, qui est un vaste champ de diversification (de Bubble-Gum en Loterie Nationale en passant par un roitelet vantant un « merveilleux brie »). ils sont ouverts à toute expérience y compris l'informatique (un storyboard pour TF1 selon le logiciel de Comparetti).

Le fait de travailler ensemble leur a permis de passer des caps difficiles. Des projets ils en ont, mais ils ne se bercent pas de chimères, il faut faire vivre la société, payer régulièrement le loyer, et les collaborateurs qui viennent se joindre à eux selon l'importance des commandes... ils se sentent parfois sur la corde raide. Il semble que nos trois funambules, les **Bélius-Boy,** sachent sur quel pied danser. Bon pied bon œil... et bonnes mains animantes !





Astérix rides again

Une production franco-danoise avec une équipe anglo-française est en cours de constitution à Paris, pour un nouveau périple d'Astérix et Obélix. Une nouvelle aventure de la société Gaumont qui se propose de marier l'artisanat (dans sa fabrication de type traditionnel) à l'industrie (au niveau de la distribution et du financement). Un mariage heureux aussi, de deux tourtereaux aux prises avec les légions de César. Un dénouement heureux sans doute, après force libations de magique potion...

5e FESTIVAL DE VILLEURBANNE

Le prochain **Festival du Film court français** se déroulera du 7 au 10 novembre 1984 à Villeurbanne, au Cinéma « Le Zola ».
Il est ouvert aux films français de court métrage d'une durée n'excédant pas 40 minutes en 16 mm et 35 mm. Les inscriptions seront closes le 6 septembre 84. Quarante films représenteront un panorama des films réalisés depuis début 1983. Une séance sera proposée en direction du jeune public. Une Nuit terminera le Festival le samedi soir avec plusieurs « Cartes Blanches » et la remise du « Prix du Public ». Pour tous renseignements : Alain Liatard – Catherine Loeuillet, 117, cours Emile-Zola, 69100 Villeurbanne. Tél. : (7) 893.42.65.

BELFORT 84

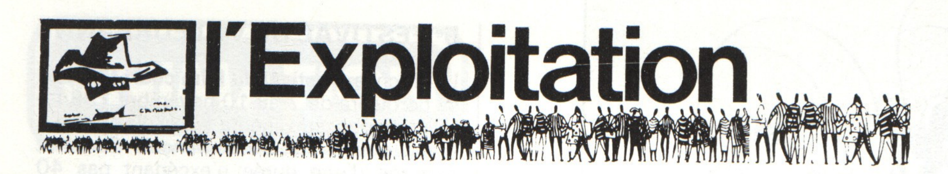
Le Festival de Belfort, aura lieu du 24 novembre au 2 décembre 1984. La compétition s'adresse aux premières œuvres françaises ou étrangères de court et long métrages.
Les films primés par le jury et le public peuvent bénéficier d'une diffusion sur la région Belfort-Montbéliard.
Cette année, un jury Antenne 2 décernera un prix spécial à un court métrage français sélectionné par le Festival de Belfort.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 30 septembre 1984 inclus au C.D.A.C. – 29, avenue Sarrail, 90000 Belfort.

COURT MÉTRAGE ANIMALIER

Le Festival International du Film animalier se déroulera les 10, 11 et 12 août 84 à la Salle Polyvalente de Guemadeuc, Pleneuf Le Val-André (Bretagne-France). Ce festival dont la vocation est d'encourager la réalisation et la diffusion dans le grand public (par le biais des associations) des documents concernant la vie animale et sa protection, est organisé par l'Association pour la protection des oiseaux et de la nature (APON).
Il est ouvert à tous les courts métrages (éventuellement aux longs métrages) de 35 ou 16 mm, son optique ou magnétique, de n'importe quelle nationalité, mais de préférence inédits dans la région Ouest de la France. Les films vidéo peuvent être retenus mais ne concourront pas.
Adresse : Festival International du Film animalier, 4e Forum Nature, Hôtel de Ville, 22370 Pleneuf Le Val-André, France.

ROYAN-FIDEM

Le 8e Festival de l'Image à la Découverte du Monde (FIDEM) se déroulera pendant les vacances de Pâques 85 à Royan. Le « Royan FIDEM » présente des œuvres qui font état d'une expérience personnelle (à travers une aventure, une exploration, un voyage, etc.) ou d'une vision personnalisée et donc subjective d'un lieu, d'une région, d'un pays tout en amenant le spectateur à la découverte de ces lieux et de leurs habitants. Les candidatures doivent parvenir au Comité du Festival, (BP 102, 17201 Royan-Cedex. Tél. : (46) 38.65.11) avant le 1er octobre 1984.
Trois catégories de films seront admis :
– Films-conférences (60 à 90 mn maximum) en 16 mm couleurs.
– Films TV-Vidéo (28 à 56 mn maximum).
– Diaporamas.



AU 39e CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE DES CINEMAS FRANÇAIS

« Nous avons 2 années difficiles pour passer le cap mais nous allons relever le défi et le gagner... » déclare le Président SIRITZKY.

C'est sous un ciel méditerranéen que s'est déroulé du 12 au 14 juin dernier le 39e Congrès de la Fédération Nationale des Cinémas Français.

La Bretagne était la puissance invitante, en la personne du Président Bourhis, et à la tribune nous avons remarqué, entourant le Président Siritzky, MM. Labé, Galandrin, Vidal Président adjoint, Paumelle, Chaubeau, Astric Olle Laprune, Champon.

Les sujets de preoccupation ne manquaient pas, et sans cacher les difficultés de l'heure, M. Siritzky a insisté sur le combat permanent que mènent les dirigeants de la Fédération pour maintenir l'Exploitation cinématographique « la tête hors de l'eau ».

A cet égard, les discussions difficiles que le B.L.I.C. a entamées avec les medias électroniques, ont permis à la Fédération d'enregistrer d'appréciables succès. De même avec les services du contrôle des prix : bref c'est, avec l'appui de tous les syndicats régionaux que la Fédération négocie patiemment « tous azimuts ». Mais quelle tâche épuisante toujours à recommencer!

UN EQUILIBRE INSTABLE

On sait qu'en Italie comme en Allemagne ou en Angleterre le cinéma, en tant que salles a pratiquement disparu. Pourquoi?

Parce que la multiplication des programmes TV a stérilisé la production de films, qui ne peut plus rentabiliser ses pellicules en salles.

Loin de faire progresser l'industrie du cinéma, on assiste dans ces 3 pays, et ce à des degrés divers à un effondrement d'audience (Allemagne et Italie) et à la disparition pure et simple des salles en Grande-Bretagne.

Une réglementation est donc indispensable pour éviter à la production française de suivre le chemin fatal des pays voisins, et si imparfaite ou contestée soit-elle, il est clair que si elle disparaissait, le cinéma disparaîtrait avec elle.

Certes on note un grand désordre dans la hiérarchie des medias, des surenchères anarchiques dans un marché demandeur de films; on proteste contre l'aggravation déraisonnable des prélèvements spécifiques et de la taxation des entreprises, qui menacent les investissements en cours.

Enfin la profession ne peut accepter une réglementation à laquelle elle n'aurait pas été au préalable associée.

LE PRIX DES PLACES

La Fédération rappelle que la dépense cinématographique n'est plus une dépense significative dans les loisirs, et qu'à ce titre, son maintien dans les 124 articles de l'indice I.N.S.E.E. est sans objet.

Depuis plusieurs années l'exploitation s'est vue imposer une augmentation du prix des places inférieure au rythme de l'inflation. La FNCF tient à rappeler qu'en 1982 et 1983 l'exploitation a respecté de façon exemplaire les accords de prix qu'elle avait souscrits. En se voyant imposer une augmentation plafonnée à 6 % en 1983, puis à 4,25 % en 1984, les exploitants continuent d'être confrontés à des charges augmentant dans des proportions supérieures à celles du prix des places.

C'est pourquoi, compte tenu des retards accumulés, la FNCF estime plus que jamais indispensable le retour à la liberté de la fixation du prix des places.

FONDS DE DEVELOPPEMENT

La F.N.C.F. rappelle que la T.S.A. constitue un prolongement de la recette et que la charge importante (12 % de la recette) qu'elle représente n'a pu être tolérée par la profession cinématographique qu'en raison de son rôle d'autofinancement forcé.

A cet égard, la F.N.C.F. rappelle que l'exploitation cinématographique ne retrouve pas sa part contractuelle dans les dépenses du Fonds de Soutien.

La F.N.C.F. rappelle enfin que l'équilibre du Fonds de Développement résulte d'un consensus des différentes parties prenantes de l'industrie cinématographique et de la mise en place d'un barème adapté aux configurations du marché, marché en fonction duquel les petites exploitations bénéficient d'une assiette de droits plus élevée, conservant ainsi la possibilité d'investir et de se restructurer.

Aussi, la F.N.C.F. s'oppose comme les autres branches de la profession à tout assujettissement de la T.S.A. à la T.V.A. qui remettrait en cause cet équilibre. Quelle que soit la part de T.V.A. supplémentaire qu'ils devraient intégrer dans leurs activités, les exploitants déjà lourdement endettés par les investissements des dernières années, ne sauraient supporter une charge nouvelle dans la conjoncture économique actuelle.

La F.N.C.F. tient à faire remarquer que d'autres médias utilisent majoritairement des produits cinématographiques sans pour autant cotiser au Fonds de Soutien de l'industrie cinématographique à l'instar des chaînes de télévision.

La F.N.C.F. demande que le B.L.I.C. soit reçu rapidement par le Premier Ministre, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de la Culture afin de les entretenir sur ce sujet. Elle invite également l'ensemble de la profession à manifester son inquiétude auprès de ces interlocuteurs.

La F.N.C.F. demande qu'il soit tenu compte des effets de l'inflation et que les paliers de droits soient désormais régulièrement et significativement relevés.

Les effets de l'érosion monétaire exigent également que soit révisé le seuil de recette au-dessous duquel le renoncement au Fonds de Développement peut être demandé. La F.N.C.F. rappelle que ce seuil n'a pas été réévalué depuis plus de 20 ans.

La F.N.C.F. rappelle que la Taxe Additionnelle doit financer prioritairement les investissements en films et en salles, et demande que les dépenses d'intérêt général, notamment celles du chapitre 1 du Compte de Soutien, soient prises en charge par le Budget de l'Etat.

CONDITIONS DE LOCATION DES FILMS

La F.N.C.F. s'inquiète vivement du dérapage des conditions de location dans un marché de plus en plus demandeur. Elle rappelle son attachement au plafonnement du taux de location à 50 % et demande aux Pouvoirs Publics de prendre toute réserve pour le faire respecter.

CODE DE CONCURRENCE LOYALE

La F.N.C.F. s'élève contre la publication extrêmement tardive, d'un projet de Code de Concurrence Loyale tenant peu compte de la réalité administrative et économique du secteur et des préoccupations exprimées par les organisations professionnelles.

La F.N.C.F. considèrerait comme un détournement des objectifs de la réforme l'édiction d'un projet de Code en l'état. En effet, ce projet ne propose aucune mesure effectivement protectrice des exploitations indépendantes; il semble même qu'il avalise certaines pratiques illégales de déplafonnement des taux de location, menaçant directement ces mêmes exploitants indépendants.

La F.N.C.F. demande impérativement l'adoption dans les délais les plus brefs d'un Code adapté à la réalité économique du marché et qui ne se contente pas de régir les simples relations entre distributeurs et exploitants, alors que la configuration actuelle du marché de l'audiovisuel exige la mise en place d'une véritable charte de la diffusion des films par les différents médias existants ou à venir.

La F.N.C.F. s'inquiète vivement du courant politique et économique qui se dessine chez les distributeurs visant à exploiter le film en profondeur, en raréfiant le nombre de copies, pénalisant encore ce secteur fragile au moment où les délais de sortie vidéo ont tendance à se raccourcir.

La F.N.C.F. souligne l'importance du mouvement « Art et Essai » dont le travail de laboratoire et la mission de recherche ont permis, depuis de nombreuses années, la découverte d'auteurs et de talents nouveaux. Cette réussite doit également permettre aux salles classées « Art et Essai » de participer à la promotion de ces talents.

La F.N.C.F. propose, par ailleurs, un projet de Code de Concurrence Loyale qui tient compte de l'évolution du marché audiovisuel.

NOUVEAUX MEDIAS

La F.N.C.F., de concert avec les organisations professionnelles du cinéma, réitère son très vif attachement au principe légal de hiérarchie de passage des films sur les différents médias, qui constitue la garantie du maintien d'un parc de salles conséquent et de la diversité de la production française.

La F.N.C.F. rappelle que ce principe, constamment défendu par le Ministre de la Culture, est en train de se concrétiser progressivement, et permet au cinéma français de tenir la première place en Europe.

Ainsi, elle prend acte que la réglementation prévue pour les sociétés de câble ait inclus dans le Cahier des Charges de ces sociétés, des dispositions conformes au principe de la hiérarchie de passage.

La F.N.C.F. demande que ce principe soit adopté par les autres pays membres de la C.E.E. et que soit étendu, par une directive communautaire, le délai prévu par la loi française sur la communication audiovisuelle.

La F.N.C.F. s'élève contre l'irresponsabilité de certains éditeurs vidéo qui, contrevenant à la loi et au décret instituant un délai de protection d'un an entre la date de délivrance du visa des films et leur diffusion en vidéocassettes, créent un préjudice certain aux différentes branches de l'industrie cinématographique, agissant même ainsi en contradiction avec leur propre intérêt à moyen terme.

La F.N.C.F. entreprendra toutes les actions nécessaires au bon respect du délai et fera saisir les supports vidéo de films illégalement diffusés. Elle demande aux autres organisations participant au B.L.I.C. de s'associer aux actions entreprises.

La F.N.C.F. s'élève contre les pressions qui pourraient s'exercer sur la commission chargée d'accorder des dérogations en matière vidéographique qui conduiraient à l'octroi de dérogations dénaturant la raison d'exister de la commission.

La F.N.C.F. s'inquiète de la recrudescence de la piraterie audiovisuelle qui s'effectue au détriment de l'ensemble des branches de la profession cinématographique. Il est notamment constaté une multiplication de points de projection illicite de films sur support vidéo, fonctionnant au mépris des ayants droit et créant une concurrence déloyale pour les exploitants implantés localement.

La F.N.C.F. continuera de s'associer aux autres organisations professionnelles pour réprimer sévèrement ces pratiques illégales et intolérables.

La F.N.C.F. mandate son Président Adjoint pour qu'il soit sans retard demandé à la société THORN EMI de lui fournir la preuve de l'avertissement fait aux revendeurs, détaillants et grossistes en vidéocassettes, de l'illicéité de la mise à disposition des cassettes vidéo du film « Tchao Pantin ».

La F.N.C.F. demande qu'il soit également, sans retard, entamé à l'encontre des vidéo-clubs contrevenants, des poursuites judiciaires adéquates et qu'à défaut du respect par ladite société THORN EMI du protocole en date du 29 mai 1984, qu'il soit massivement et sur l'ensemble du territoire procédé par tous moyens à la saisie effective du film.

La F.N.C.F. demande instamment à ses adhérents de lui fournir toute information sur l'éventuelle poursuite de commercialisation du film en vidéo-clubs, afin que lui soient signalés les éventuels contrevenants.

Enfin, la F.N.C.F. entamera auprès de la société THORN EMI LONDRES toute démarche destinée à la dissuader de propager en France l'anarchie qui a mis fin au cinéma anglais.

LE PERSONNEL DE PLACEMENT

Plusieurs problèmes se posent aux Exploitants concernant le personnel de placement.

On estime que l'on s'oriente vers la disparition progressive – à long terme sans doute – de la rémunération au pourboire. Un plan de 5 ans est prévu dans les villes de moyenne importance, et une convention collective sera prochainement négociée entre les partenaires sociaux.

Mais il est clair que l'Exploitation, dont les baisses de recettes sont évidentes, ne pourrait souscrire à des augmentations de salaires hors de proportion avec ses moyens diminués.

Enfin on notera que l'adhésion de l'employeur à l'AFDAS est désormais obligatoire.

NE DEVENEZ PAS LE GENERAL D'UNE ARMEE MORTE :

Nous avons été frappés par l'appel lancé par M. Lanne pour défendre la petite exploitation qui s'est écrié se tournant vers le Président Siritzky « Au cas où la petite exploitation disparaîtrait, ne soyez pas le général d'une armée morte... »

Ce à quoi le Président a répondu par le proverbe chinois qui dit « lorsque le maigre ne mange pas à sa faim, le gros finit par dépérir... ». Le message a donc été compris « 5 sur 5... »

En conclusion : le congrès de la Baule a démontré l'unité de la profession devant les menaces qui pèsent sur elle. Ses travaux ont été marqués par le désir de résoudre les difficiles problèmes de cohabitation avec les nouveaux médias, et de survivre grâce à l'adoption de techniques nouvelles, dont la vidéotransmission à laquelle nous avons assisté, n'est qu'un des aspects immédiats.

« Cinéma pas mort, nous disait un délégué à la sortie du Congrès. » Il s'agit seulement d'une chute de tension.

Jean-François MANTOUX

CINÉMAS RURAUX EN PLEIN ESSOR

Les délégués des 67 circuits couvrant environ 800 petites communes rurales, membres de l'ACIR (Association des cinémas itinérants ruraux) ont tenu leur 4e convention nationale pendant trois jours au festival de Lussas. Malgré l'aide accrue de l'« Agence pour le Développement Régional du Cinéma » et du C.N.C., les délégués ont pu déplorer la quantité insuffisante de films en 16 mm, seul format qui supporte la mobilité du matériel et des copies.

L'ACIR qui s'intéresse d'autre part à tous les moyens de transmission visuelle n'a pas manqué d'évoquer les problèmes que posent l'activité de ses membres, les vidéocassettes, Canal Plus, le câble, etc.

L'ACIR vient de publier une mise à jour de son catalogue « La diffusion du cinéma 16 mm » (commandes à adresser : « La Vie au grand air »/30390 Domazan avec un chèque de 115 francs).

45 FILMS NOUVEAUX DE LONG METRAGE EN JUIN 1984 SUR LES ECRANS D'EXCLUSIVITE DE PARIS ET DE LA PERIPHERIE

avec leur fréquentation en première semaine et leurs distributeurs (5 semaines du 23 mai au 26 juin).

16 FILMS FRANÇAIS ET COPRODUCTIONS (35,6 %)

14 films intégralement français (31,1 %)

23 mai : **Je te défonce, et sans vaseline, X,** 4 salles P (12) ..... NC
23 mai : **Jean's tonic,** 14 salles (35) 6.090
23 mai : **Petits trous vierges à explorer, X,** 5 salles P (80) 11.630
23 mai : **La Pirate, – 13,** 20 salles (16 P + 4 B) (16), comb. Gaumont les Halles, UGC Opéra, Quintette, Paramount Odéon, Pagode, Marignan, Balzac, Français, Nation, Les Montparnos, Clichy Pathé 50.580
30 mai : **Position 69 défoncée, X,** 2 salles P (12) 3.190
6 juin : **Ouvre ton cul salope, X,** 2 salles P (12) 3.580
6 juin : **Pinot simple flic,** 38 salles (17 P + 21 B) (16), comb. Forums Cinémas, Gaumont Richelieu, Paramount Odéon, George V, Marignan, Paramount Opéra, Nation, Mistral, Montparnasse Pathé, Paramount Montparnasse, Paramount Maillot, Wepler 130.330
6 juin : **La Voix humaine,** 1 salle P (67) ..... NC
13 juin : **Dossier nymphomanes en rut, X,** 2 salles P (12) 2.450
20 juin : **La France interdite, – 18,** 17 salles (11 P + 6 B) (59) 27.470
20 juin : **Humidité secrète pour mouilleuses précoces, X,** 4 salles P (80) 8.190
20 juin : **Mate mon cul et enfile-moi, X,** 2 salles P (12) 3.110
20 juin : **Missisipi blues,** 6 salles P (2) 4.820
20 juin : **Le Voleur de feuilles,** 6 salles P (41) 1.240

2 coproductions franco-étrangères (4,5 %)

1 FRANCO-BRITANNIQUE
25 mai : **Le Succès à tout prix,** 7 salles P (21) (cinq jours) 5.690

1 CANADO-FRANÇAISE
20 juin : **Maria Chapdelaine,** 10 salles (8 P + 2 B) (20), comb. UGC Opéra, Ciné-Beaubourg Les Halles, Danton, Rotonde, Biarritz, 14 juillet Beaugrenelle 14.680

29 FILMS ETRANGERS (64,4 %)

25 films doublés en français (55,5 %)

18 AMERICAINS (Etats-Unis)
23 mai : **Il était une fois en Amérique,** 37 salles (18 P + 19 B) (7), comb. Gaumont Les Halles, Cluny Palace, UGC Montparnasse, UGC Odéon, Ambassade, Gaumont Colisée, Normandie, Berlitz, Rex, Miramar, Paramount Maillot, Images 71.520
23 mai : **L'Invasion des piranhas,** 24 salles (11 P + 13 B) (68), comb. Paramount Odéon, Paramount Opéra, Triomphe, Max Linder, Paramount Montparnasse, Paramount Montmartre, Clichy Pathé 32.850
23 mai : **Vidéodrome, –13,** 26 salles (14 P + 12 B) (19), comb. Paramount Odéon, Paramount Mercury, Escurial, Maxéville, Paramount Opéra, Paramount Montparnasse, Paramount Montmartre 35.810
30 mai : **Contre toute attente,** 24 salles (12 P + 12 B) (43), comb. Quintette, George V, Marignan, Français, Maxéville, Montparnasse Pathé, Images 46.030
30 mai : **Mister Mom,** 17 salles (12 P + 5 B) (20) 24.150
6 juin : **Beat street,** 15 salles (12 P + 3 B) (18), comb. Paramount Marivaux, Paramount Odéon, Mercury, Paramount Opéra, Paramount Montparnasse, Paramount Montmartre 19.290
6 juin : **Looker,** 13 salles (10 P + 3 B) (103) 14.930
6 juin : **Le Mystère Silkwood,** 26 salles (16 P + 10 B) (21), comb. Gaumont Les Halles, Saint-Germain Huchette, Saint-Germain Studio, Elysées Lincoln, Gaumont Colisée, Berlitz, Gaumont Richelieu, Miramar, Images 41.070
13 Juin : **Break Street,** 20 salles (12 P + 8 B) (20) 23.810
13 juin : **Le Dernier testament,** 11 salles (8 P + 3 B) (26) 3.530
13 juin : **En plein cauchemar, –13,** 14 salles (9 P + 5 B) (26) 12.960
13 juin : **L'été du bac,** 17 salles (9 P + 8 B) (70) 13.030
13 juin : **Reckless,** 14 salles (8 P + 6 B) (26) 9.340
13 juin : **Under fire,** 25 salles (12 P + 13 B) (20), comb. Ciné-Beaubourg Les Halles, UGC Odéon, Biarritz, Rex, UGC Boulevards, Mistral, Les Montparnos 50.040
20 juin : **Appelez-moi Bruce,** 24 salles (11 P + 13 B) (74) 20.380
20 juin : **Bonjour les vacances,** 22 salles (10 P + 12 B) (43) 21.640
20 juin : **Les Evadés du triangle d'or,** 17 salles (9 P + 8 B) (27) 15.620
20 juin : **Le Tombeur, le frimeur et l'allumeuse,** 21 salles (11 P + 10 B) (13) 18.810

4 CHINOIS (Hong Kong)
30 mai : **La Prise secrète du dragon,** 2 salles P (12) 6.490
30 mai : **Trois fantastiques ceintures noires,** 3 salles P (49) 11.020
6 juin : **Le Duel à mort du sorcier chinois,** 3 salles P (12) 10.330
20 juin : **Les Sept téméraires de la tour de Shao-Lin,** 3 salles P (12) 8.200

1 ITALIEN
6 juin : **La Clé, –18,** 19 salles (11 P + 8 B) (20), comb. UGC Odéon, Ermitage, Rex, Rotonde, UGC Boulevards, UGC Gare de Lyon, Images 28.340

1 ISRAELIEN (présenté en version anglaise ou française)
20 juin : **Un dernier hiver,** 10 salles (8 P + 2 B) (43) 5.210

1 BRITANNIQUE
20 juin : **Une fille pour Grégory,** 15 salles (11 P + 4 B) (21) 6.220

4 films exploités en version originale seulement (8,9 %)

1 AUSTRALIEN
23 mai : **L'Homme aux fleurs,** 3 salles P (25) 2.170

1 INDIEN
6 juin : **La déesse,** 4 salles P (36) 4.700

1 AMERICANO-BRESILIEN (Etats-Unis-Brésil)
6 juin : **Gabriela,** 5 salles P (26) 3.350

1 AMERICAIN (Etats-Unis)
20 juin : **Liquid Sky,** 4 salles P (47) 4.860

DISTRIBUTEURS

Les numéros entre parenthèses correspondent aux distributeurs suivants : 1 : France Continental, 2 : Odessa, 3 : Alpha, 4 : France Inter Cinéma, 5 : Action, 6 : Semaphore, 7 : SNC, 8 : Utopia, 9 : Sunset, 10 : Empire, 11 : CCFC, 12 : Audifilm, 13 : Eurogroup, 14 : Troïka, 15 : MK Deux, 16 : AMLF, 17 : Discop, 18 : Parafrance, 19 : Distributeurs Associés, 20 : UGC, 21 : Gaumont, 22 : Inter-Ecran, 23 : Argos, 24 : Unia, 25 : Luna Films, 26 : CIC, 27 : Fox-Hachette, 28 : FFCM, 29 : Epoc, 30 : CFF, 31 : Hors Champs, 32 : Sofradis, 33 : Hermès, 34 : Leitienne, 35 : Lira, 36 : Films sans frontières, 37 : Cinémyrh, 38 : Avia, 39 : Cosmos, 40 : Rex, 41 : S.N. Molière, 42 : SND, 43 : Warner-Columbia, 44 : Filmologies, 45 : Mondial, 46 : Grands Films Classiques, 47 : Planfilm, 49 : CPF, 50 : CEG, 51 : Olympic, 52 : Argos, 53 : Diagonale, 54 : Walt Disney, 55 : Films Noirs, 56 : Dagobert, 57 : Parifilm, 58 : Losange, 59 : Les Films de la Rochelle, 60 : Cinécran, 61 : NEF, 62 : La Clef distributions, 63 : Métropolitan, 64 : Forum, 65 : S.N. Cinévog, 66 : Newin, 67 : Distribution indépendante, 68 : LMD, 69 : Cythère, 70 : Artedis, 71 : Coline, 72 : Elysées, 73 : Zoom 24, 74 : A.M. Films, 75 : SFI, 76 : CGS, 77 : Codistribution Gaumont-Cérito, 78 : Galatée, 79 : Mondial, 80 : Auroch, 81 : Crédo, 82 : P.M. Productions, 83 : Cinex, 84 : OTP Cinéproduction, 85 : AGC/Océanic, 86 : Variety Sept, 87 : Atalante, 88 : Pierson, 89 : Visa films, 90 : Marais, 91 : Cosmos, 92 : Gérick, 93 : GDS, 94 : Arquebuse, 95 : Greenwich, 96 : GFC, 97 : Commodore, 98 : Crystal, 99 : AAA, 100 : Ginis, 101 : René Chateau, 102 : Commodores, 103 : Sinfonia, 104 : Codistribution A.A.A.-Cérito, 105 : Cyrille Distribution.



par Philippe J. MAAREK

LA FRÉQUENTATION EN BUTTE A LA CONCURRENCE DU FOOTBALL

- **résultats de juin encore plus médiocres que ceux de l'an dernier**
- **beau résultat, dans ce contexte, de « Pinot simple flic »**
- **absence des américains dans le palmarès du premier semestre**

Les années se suivent et se ressemblent, hélas. Le mois de juin 1984 a en effet été aussi mauvais, sinon plus, que les précédents, pour la fréquentation cinématographique : les parisiens, écartelés entre le désir de partir en week-end dès qu'il faisait beau et les retransmissions télévisées de la Coupe d'Europe de Football ont, du coup, arbitré en la défaveur du cinéma. La seule semaine honorable a été celle de l'Ascension... où la météo a été mauvaise !...

Les 45 sorties enregistrées en ce mois de juin représentent un chiffre sensiblement comparable à la moyenne habituelle de cette période de l'année. On remarque par contre une forte décrue des films français, qui n'ont représenté que 35,6 % du total, soit 10 % environ de moins que d'ordinaire. Sans doute est-ce dû à la compensation du retard certain accusé par les nouveautés américaines, aussi nombreuses en juin que le total des films français et coproductions, films classés « X » compris. Les distributeurs se sont donc décidés à sortir les films d'Outre-Atlantique qui restaient dans leurs cartons.

● « Pinot simple flic » champion du mois

Le film dont Gérard Jugnot est le réalisateur et interprète a réussi une belle performance, en totalisant près de 300 000 entrées en trois semaines seulement, et en dépassant largement les résultats de « Il était une fois en Amérique » malgré ses cinq semaines d'exploitation (avec deux séances par jour seulement, il est vrai). Mais la faiblesse des résultats actuels se traduit par les médiocres performances des autres films, « Fort Saganne » mis à part : qu'ils aient bénéficié du support constitué par la sélection à Cannes (comme pour « La Pirate »), ou pas (comme pour « Notre histoire »), la plupart n'ont pu faire qu'une assez courte carrière en-deçà de ce que l'on attendait d'eux. L'exception est « Un dimanche à la campagne », dont la sélection cannoise inattendue est venue encourager un bouche-à-oreille déjà favorable. On notera d'autre part le bon départ de « Under fire », de Roger Spottiswoode.
La faiblesse des résultats d'ensemble se traduit par la présence de 11 résultats hebdomadaires de plus de 50 000 entrées seulement en cinq semaines, ce qui est peu. On notera par contre que, comme chaque année, à l'approche de l'été, les rééditions se sont faites plus nombreuses, puisque l'on en compte 8 ayant réalisé au moins une semaine de plus de 10 000 entrées, à commencer par « Mais qui a tué Harry », toutefois apparemment moins bien accueilli que les précédents incunables d'Alfred Hitchcock sortis précédemment cette année.

● « Les Morfalous » champion du semestre devant « Fort Saganne »

Même si « Les Morfalous » a réalisé un total relativement décevant pour un film dont Jean-Paul Belmondo est la vedette, il s'assure très largement la tête du box-office du premier semestre, avec plus de 200 000 entrées d'avance sur « Fort Saganne » qui n'aura finalement pas déçu, sans aller toutefois jusqu'à étonner. On pourrait en théorie se réjouir du très beau tir groupé des films français et coproductions, qui se sont assurés la bagatelle de 18 des vingt premières places, ce qui est considérablement supérieur à la proportion habituelle (10 films français dans les vingt premiers pour le premier semestre 1983). A l'inverse, la carence des films en provenance des Etats-Unis est maintenant manifeste, « Tendres passions » n'apparaissant qu'en quatorzième position.
Mais, comme nous l'avions déjà signalé les mois précédents, cette tendance ne doit pas faire illusion : ce ne sont pas les films français qui ont mieux réussi, mais les films américains qui se sont mal comportés, sans doute parce qu'une bonne partie d'entre eux n'ont pas correspondu au goût de notre public. Ceci est d'ailleurs manifeste lorsque l'on examine de plus près les chiffres : il n'y a à la fin juin 1984 qu deux films de plus de 500 000 entrées, alors qu'il y en avait neuf l'an dernier, dont deux « millionnaires » (« Les Dieux sont tombés sur la tête » et « Tootsie »). Si les prévisions de sortie pour cet été ne laissent guère prévoir de changement, il est vraisemblable que la rentrée sera plus encourageante, avec la sortie de quelques « locomotives » nord-américaines comme « Indiana Jones et le temple maudit », la suite des « Aventuriers de l'Arche perdue ». La preuve est en tous cas faite que les spectateurs français ont besoin de films à grand spectacle (américains ou non) pour avoir envie de se déplacer...

BOX-OFFICE DE JUIN 1984

Au cours des 5 semaines comprises entre le 23 mai et le 26 juin 1984, 43 films ont totalisé 82 résultats hebdomadaires compris entre 131 000 et 10 000 entrées.

NOUVEAUX FILMS

I

23 films sortis depuis le 23 mai ont totalisé 42 résultats hebdomadaires compris entre 131 000 et 10 000 entrées (films classés « X » exceptés, voir au III).

Bonjour les vacances
Etats-Unis, 20 juin, Warner-Columbia

1re sem., 22 salles	21.640

Appelez-moi Bruce
Etats-Unis, 20 juin, A.M. Films

1re sem., 24 salles	20.380

Beat street
Etats-Unis, 6 juin, Parafrance

1re sem., 15 salles	19.290
2e sem., 18 salles	11.480
Soit deux semaines de plus de 10 000 entrées	30.770

Break Street
Etats-Unis, 13 juin, UGC

1re sem., 20 salles	23.810
2e sem., 19 salles	17.390
	41.200

La Clé
Italie, – 18, 6 juin, UGC

1re sem., 19 salles	28.340
2e sem., 20 salles	23.320
3e sem., 11 salles	14.000
	65.650

Contre toute attente
Etats-Unis, 30 mai, Warner-Columbia

1re sem., 24 salles	46.030
2e sem., 21 salles	21.650
3e sem., 15 salles	12.640
Soit trois semaines de plus de 10 000 entrées	80.320

Le Duel à mort du sorcier chinois
Hong-Kong, 6 juin, Audifilm

1re sem., 3 salles	● 10.330

En plein cauchemar
Etats-Unis, – 13, 13 juin, CIC

1re sem., 14 salles	● 12.960

L'Été du bac
Etats-Unis, 13 juin, Artédis
1re sem., 17 salles .... ● 13.030

Les Évadés du triangle d'Or
Etats-Unis, 20 juin, Fox-Hachette
1re sem., 17 salles 15.620

La France interdite
France, – 18, 20 juin, Les Films de la Rochelle
1re sem., 17 salles 27.470

Il était une fois en Amérique
Etats-Unis, 23 mai, SNC
1re sem., 37 salles 71.520
2e sem., 37 salles 76.500
3e sem., 37 salles 36.640
4e sem., 33 salles 25.440
5e sem., 21 salles 22.170
232.270

L'Invasion des piranhas
Etats-Unis, 23 mai, LMD
1re sem., 24 salles 32.850
2e sem., 21 salles 25.960
Soit deux semaines de plus de 10 000 entrées 58.810

Looker
Etats-Unis, 6 juin, Sinfonia
1re sem., 13 salles .... ● 14.930

Maria Chapdelaine
Canada-France, 20 juin, UGC
1re sem., 10 salles 14.680

Mister Mom
Etats-Unis, 30 mai, UGC
1re sem., 17 salles .... ● 24.150

Le Mystère Silkwood
Etats-Unis, 6 juin, Gaumont
1re sem., 26 salles 41.070
2e sem., 28 salles 27.670
Soit deux semaines de plus de 10 000 entrées 68.740

Pinot simple flic
France, 6 juin, AMLF
1re sem., 38 salles 130.330
2e sem., 42 salles 90.300
3e sem., 46 salles 75.460
296.090

La Pirate
France, – 13, 23 mai, AMLF
1re sem., 20 salles 50.580
2e sem., 23 salles 39.230
3e sem., 20 salles 16.410
4e sem., 19 salles 11.160
Soit quatre semaines de plus de 10 000 entrées 117.380

Le Tombeur, le frimeur, et l'allumeuse
Etats-Unis, 20 juin, Eurogroup
1re sem., 21 salles 18.810

Trois fantastiques ceintures noires
Hong-Kong, 30 mai, CPF
1re sem., 3 salles .... ● 11.020

Under fire
Etats-Unis, 13 juin, UGC
1re sem., 25 salles 50.040
2e sem., 27 salles 50.190
100.230

PALMARES DU BOX-OFFICE DE JUIN 1984
des films en première exclusivité à Paris et sa Périphérie
(5 semaines du 23 mai au 26 juin)

7 FILMS (5 français et 2 américains) ONT TOTALISÉ ENTRE 297 000 ET 100 000 ENTRÉES

Film, nationalité, semaines prises en compte (entre parenthèses classement éventuel de mai ou N pour nouveau film du mois)	total entrées	moyenne hebdo.
1. (N) – **Pinot simple flic** (France), 1 à 3e sem.	296.090	98.697
2. (N) – **Il était une fois en Amérique** (USA), 1 à 5e sem.	232.270	46.450
3. (1) – **Fort Saganne** (France), 3 à 7e sem.	231.270	57.818
4. (8) – **Notre histoire** (France), 2 à 4e sem.	127.400	42.470
5. (N) – **La Pirate** (France), – 13, 1 à 4e sem.	117.380	29.345
6. (4) – **Un dimanche à la campagne** (France), 7 à 10e sem.	107.320	26.830
7. (N) – **Under fire** (USA), 1 à 2e sem.	100.230	50.115

11 RÉSULTATS HEBDOMADAIRES DE PLUS DE 50 000 ENTRÉES

En première semaine, 4 films (2 français et 2 américains) ont réalisé plus de 50 000 entrées.

Film, nationalité, nombre de salles	total entrées	moyenne par salle
1. **Pinot simple flic** (France), 38 salles	130.330	3.430
2. **Il était une fois en Amérique** (USA), 37 salles	71.520	1.926
3. **La Pirate** (France), – 13, 20 salles	50.580	2.529
4. **Under fire** (USA), 25 salles	50.040	2.002

En semaines ultérieures, 5 films (3 français et 2 américains) ont totalisé 7 résultats de plus de 50 000 entrées.

Film, nationalité, semaine envisagée, nombre de salles	total entrées	moyenne par salle
1. **Fort Saganne** (France), 3e sem., 51 salles	91.840	1.801
2. **Pinot simple flic** (France), 2e sem., 42 salles	90.300	2.150
3. **Fort Saganne** (France), 4e sem., 48 salles	85.310	1.777
4. **Il était une fois en Amérique** (USA), 2e sem., 37 salles	76.500	2.068
5. **Pinot simple flic** (France), 3e sem., 46 salles	75.460	1.640
6. **Notre histoire** (France), 2e sem., 48 salles	65.920	1.373
7. **Under fire** (USA), 2e sem., 27 salles	50.190	1.859

Nota : on rappellera qu'il n'y a en moyenne que trois séances par jour pour « Fort Saganne » et deux seulement pour « Il était une fois en Amérique ».

Vidéodrome
Etats-Unis, – 13, 23 mai, Distributeurs Associés
1re sem., 26 salles 35.810
2e sem., 25 salles 25.110
Soit deux semaines de plus de 10 000 entrées 60.920

II
11 films sortis avant le 23 mai 1984 ont poursuivi leur carrrière de preière exclusivité en juin en totalisant 25 résultats hebdomadaires compris entre 92 000 et 10 000 entrées.

Carmen
France-Italie, 14 mars, Gaumont
11e sem., 4 salles 9.740
12e sem., 5 salles 11.110
20.850
Dix prem. sem. 469.020
Soit au total 489.870
(dont 480.130 en onze semaines de plus de 10.000 entrées)

L'Etoffe des héros
Etats-Unis, 25 avr., Warner-Columbia
5e sem., 10 salles 17.070
6e sem., 8 salles 16.120
33.190
Quatre prem. sem. 147.220
Soit six semaines de plus de 10 000 entrées 180.410

La Femme publique
France, – 13, 16 mai, Fox-Hachette

Footloose
Etats-Unis, 9 mai, CIC
3e sem., 31 salles 36.060
4e sem., 26 salles 32.800
5e sem., 13 salles 11.900
80.760
Deux prem. sem. 141.180
Soit cinq semaines de plus de 10 000 entrées 221.940

Fort Saganne
France, 11 mai, AAA

3e sem., 51 salles	91.840
4e sem., 48 salles	85.310
5e sem., 40 salles	35.310
6e sem., 19 salles	17.190
7e sem., 8 salles	11.620
	231.270
Deux prem. sem.	275.960
	517.230

Le Fou du roi
France, 116 mai, Lestienne

2e sem., 15 salles	13.230
Rappel prem. sem.	26.520
Soit deux semaines de plus de 10 000 entrées	39.750

Notre histoire
France, 16 mai, AMLF

2e sem., 48 salles	65.920
3e sem., 39 salles	47.430
4e sem., 21 salles	14.050
	127.400
Rappel prem. sem.	105.720
Soit quatre semaines de plus de 10 000 entrées	233.120

Stryker
Etats-Unis, 9 mai, A.M. Films

3e sem., 15 salles	12.970
Rappel deux prem. sem.	61.460
Soit trois semaines de plus de 10 000 entrées	74.430

Un dimanche à la campagne
France, 11 avril, AMLF

7e sem., 23 salles	37.910
8e sem., 22 salles	37.440
9e sem., 22 salles	18.730
10e sem., 16 salles	13.240
	107.320
Six prem. sem.	208.680
Soit dix semaines de plus de 10 000 entrées	316.000

Viva la vie
France, 18 avril, UGC

6e sem., 25 salles	24.050
7e sem., 13 salles	17.490
	41.540
Cinq prem. sem.	355.820
Soit sept semaines de plus de 10 000 entrées	397.360

Yentl
Etats-Unis, 11 avril, CIC

7e sem., 5 salles	9.050
8e sem., 4 salles	10.300
	19.350
Six prem. sem.	208.850
Soit au total (dont 219.150 en sept semaines de plus de 10 000 entrées)	228.200

CHAMPIONS DE PREMIERE EXCLUSIVITE DU PREMIER SEMESTRE DE 1984

54 films (34 français et coproductions, 16 américains, 1 américano-belge, 1 allemand de la RFA, 1 néerlandais et 1 britannique) **sortis depuis le début de 1984 totalisent plus de 100 000 entrées paris-périphérie à la fin juin** (résultats comptabilisés jusqu'à la dernière semaine de plus de 10 000 entrées réalisées)

Film, nationalité, date de sortie (● : carrière non terminée au 22 mai)	total entrées	nbre de sem.	moyenne hebdo
1. **Les Morfalous** (France), 28 mars	733.320	6	122.220
2. ● **Fort Saganne** (France), 11 mai	517.230	7	73.890
3. **Carmen** (France-Italie), 14 mars	489.870	11	44.534
4. **Le Bon plaisir** (France), 18 janv.	455.100	6	75.850
5. **Vive les femmes** (France), 7 mars	420.620	6	70.103
6. **Viva la vie** (France), 18 avril	397.360	7	56.766
7. **Rue Barbare** (France), – 13, 4 janv.	390.590	6	65.098
8. **Un dimanche à la campagne** (France), 11 avril	316.000	10	31.600
9. **Les Cavaliers de l'orage** (France-Yougoslavie), 15 fév.	302.090	7	43.156
10. **L'Addition** (France), – 13, 4 avril	298.430	7	42.633
11. ● **Pinot simple flic** (France), 6 juin	296.090	3	98.697
12. **Le Joli-cœur** (France), 25 janv.	294.220	6	49.037
13. **Un amour de Swann** (France-RFA), 22 fév.	280.840	6	46.807
14. **Tendres passions** (USA), 4 avril	280.610	7	40.087
15. **Femmes de personne** (France), 14 mars	275.220	5	55.044
16. **Emmanuelle 4** (France), –18, 15 fév.	269.550	5	53.910
17. **Aldo et Junior** (France), 11 avril	251.400	5	50.280
18. **Ronde de nuit** (France), 11 janv.	248.280	4	62.070
19. **Notre histoire** (France), 16 mai	233.120	4	58.280
20. ● **Il était une fois en Amérique** (USA), 23 mai	232.270	5	46.450
21. **Yentl** (USA), 11 avril	228.200	8	28.525
22. **Canicule** (France), – 13, 11 janv.	225.140	4	56.285
23. **La Femme publique** (France), – 13, 16 mai	221.940	5	44.388
24. **Gwendoline** (France), 8 fév.	221.910	4	55.478
25. **L'Ascenseur** (Pays-Bas), – 13, 22 fév.	221.450	4	55.363
26. **Rusty James** (USA), 15 fév.	216.400	4	54.100
27. **Louisiane** (Canada-France-Italie), 25 janv.	205.930	5	41.186
28. **La Quatrième dimension** (USA), 1er fév.	198.230	3	66.077
29. **Scarface** (USA), – 13, 7 mars	197.190	5	39.438
30. **To be or not to be** (USA), 1er fév.	196.100	4	49.025
31. **Et vogue le navire** (Italie-France), 4 fév.	193.860	7	27.694
32. **Retour vers l'enfer** (USA), 18 avril	190.560	5	38.112
33. **Le Léopard** (France), 14 mars	187.780	4	46.945
34. **Dead zone** (USA), 7 mars	186.890	3	62.297
35. **Christine** (USA), 25 janv.	185.200	4	46.300
36. **Le Garde du corps** (France), 15 fév.	181.480	4	45.370
37. **L'Etoffe des héros** (USA), 25 avril	180.410	6	30.068
38. **La Femme flambée** (RFA), 29 fév.	176.680	5	35.336
39. **Don Camillo** (USA), 8 fév.	176.100	4	44.025
40. **V'là les Schtroumpfs** (USA-Belgique), 28 mars	170.560	3	56.853
61. **L'Enfer de la violence** (USA), – 18, 14 mars	170.430	3	56.810
42. **Prénom Carmen** (France), 11 janv.	147.240	5	29.448
43. **Le jour d'après** (USA), – 13, 25 janv.	145.800	4	36.450
44. **Retenez-moi ou je fais un malheur** (France), 11 janv.	144.700	4	36.175
45. **Footloose** (USA), 9 mai	141.180	2	70.590
46. **Cent jours à Palerme** (France-Italie), 25 avril	140.760	3	46.920
47. **La Pirate** (France), – 13, 23 mai	117.380	4	29.345
48. **Meurtres dans un jardin anglais** (GB), 29 fév.	109.420	6	18.237
49. **P'tit con** (France), 18 janv.	106.760	3	35.587
50. **Le Juge** (France), 11 avril	101.720	3	33.907
51. **A mort l'arbitre** (France), 22 fév.	100.990	3	33.663
52. **Mesrine** (France), 29 fév.	100.290	2	50.145
53. ● **Under fire** (USA), 13 juin	100.230	2	50.115
54. **2019 après la chute de New-York** (Italie-France), – 13, 11 janv.	100.050	3	33.350

FILMS CLASSES X

III

1 film classé « X » a réalisé 1 résultat hebdomadaire de plus de 10 000 entrées (voir renseignements complémentaires dans la liste de nouveaux films).

1. **Petits trous vierges à explorer,** 1 sem.	11.630

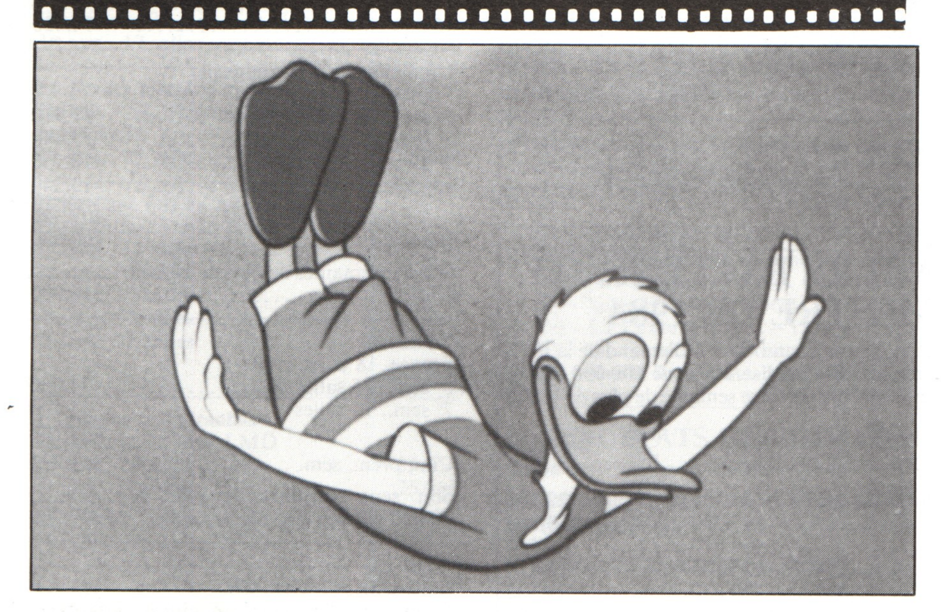
REEDITIONS

8 films réédités ont totalisé 14 résultats hebdomadaires de plus de 10 000 entrées

1. (NT) **Mais qui a tué Harry ?,** 2 sem.	89.980
2. **L'Homme qui en savait trop,** 2 sem.	40.160
soit au total 226.120 entrées en 5 semaines)	
3. (NT) **Les Aventuriers de l'Arche perdue,** 3 sem.	32.170
4. (NT) **West side story,** 1 sem.	29.880
5. **Mon nom est personne,** 1 sem.	26.550
6. **Les Trente-neuf marches,** 2 sem.	21.800
7. **Le jour le plus long,** 2 sem.	30.810
8. (NT) **Rambo,** 1 sem.	13.960

Les titres des films sont accompagnés des indications : nationalité, le cas échéant interdiction aux mineurs, date de la sortie à Paris, distributeur.

PROCHAINEMENT SUR LES ECRANS



PROGRAMMATION FERME POUR L'ETE

Les Jeux Olympiques devant mobiliser l'attention des médias dans les semaines à venir, on eût pensé que les distributeurs auraient réduit le rythme de leurs sorties. Mais l'appétit des multisalles est féroce, et la programmation de cet été, comme l'an dernier, se révèle assez ferme. On n'en est toutefois pas arrivé au système américain, où l'été constitue l'un des temps forts de l'année, ne serait-ce que parce que les longues vacances estivales françaises s'opposent aux habitudes de courtes vacances nord-américaines...

La fin juillet et les deux premières semaines d'août verront d'ailleurs sortir de nombreux films, certes, mais que l'on aurait qualifiés en d'autres temps de « série B » : de la « soirée pour célibataires » (traduction littérale de « Bachelors' party ») aux « Brésiliennes du Bois de Boulogne » en passant par les nouvelles aventures de « Conan », « Histoire d'O nº 2 » et même un nouvel « Hercule », ceux que nous qualifierons pudiquement de « films d'été » seront nombreux... Mais dès le 8 août, un peu comme l'an dernier, plusieurs films aux prétentions plus importantes seront au rendez-vous, comme la « Liste noire », d'Alain Bonnot qui verra le retour au premier plan d'Annie Girardot, ou « La Triche », de Yannick Bellon, avec une belle distribution menée par Victor Lanoux. Si les sorties du 15 août seront un peu plus hésistantes (on ne s'en étonnera pas!), les premières vagues de la rentrée se feront sentir dès le 22 avec l'apparition sur les écrans du « Dagobert » de Dino Risi et de « Sudden impact », de Clint Eastwood, qui a obtenu un gros succès aux Etats-Unis, comme les précédents épisodes des aventures de l'inspecteur Harry. « La Smala » de Jean-Louis Hubert, dont Victor Lanoux est à nouveau la tête de distribution ainsi que « Les Nuits de la pleine lune » (seul film d'auteur de l'été avec « Les Maîtres du soleil » de Jean-Jacques Aublanc et « Le Voyage », de Michel Andrieu) sortiront le 29 août.

Quant aux prévisions pour le mois de septembre, elles laissent apparaître un retour au premier plan des films américains, en perte de vitesse en début d'année, avec la sortie coup sur coup de trois des plus gros succès de ces derniers mois outre-Atlantique : « Indiana Jones et le temple maudit », de Steven Spielberg, la suite des « Aventuriers de l'Arche perdue », bien sûr, mais aussi « Police Academy », de Hugh Wilson et « Hotel New-Hampshire », de Tony Richards, qui bénéficieront de plus de l'impact promotionnel de leur présentation au Festival du Cinéma Américain de Deauville.

Philippe J. MAAREK

SORTIES DU 18 JUILLET 1984

Les Branchés du bahut, de Robert Butler, **(Parafrance).**
Comédie : les étudiants d'un campus américain se mesurent dans un grand concours de descente de rapides...(circuit Parafrance).

L'Exterminateur de l'an 3 000, de Jules Harrison, avec Robert Janucci, Alicia Moro **(Artédis).**
Science-fiction : aventures dans le futur dans le style de « Mad Max »...(circuits Parafrance et Pathé).

Hercule, de Lewis Coates, avec Lou Ferrigno, Sybil Danning **(Warner-Columbia).**
Aventures : une nouvelle version du célèbre mythe...(circuit non connu).

New-York deux heures du matin, d'Abel Ferrara, avec Tom Berenger Billy Dee Williams **(Gaumont).** *Policier* (circuit Gaumont).

X'Tro, de Harry Bromley Davenport, avec Bernice Stegers, Philip Sayer, Simon Nash, Maryam d'Abo, Danny Brainin, David Cardy **(Visa Films).**
Fantastique : un homme disparaît mystérieusement, et réapparaît, semble-t-il inchangé, au bout d'un an. Mais a-t-il véritablement perdu la mémoire ou ne serait-il pas plutôt le jouet d'une civilisation extra-terrestre?...(circuit Gaumont).

SORTIES DU 25 JUILLET

Blood of dragon peril (titre français non déterminé) (Audifilm).
Karaté (circuit indépendant).

Mission finale, de Cirio H. Santiago, avec Richard Young, John Dresden, Kaz Garaz, Christine Tudor **(Parafrance).**
Aventures (circuit Parafrance).

Signé Lassiter, de Robert Young, avec Tom Selleck, Lauren Hutton, John Seymour, Bob Hoskins **(UGC).**
Aventures (circuit UGC).

Le Voyage, de Michel Andrieu, avec Victoria Abril, Christophe Malavoy, Victorio Cavallo **(LMD).**
Drame psychologique : un jeune homme aux prises à un chantage est obligé de convoyer vers Le Caire une voiture remplie d'explosifs, accompagné par sa compagne qui ignore tout...(circuit non connu).

SORTIES PREVUES FIN JUILLET (sous réserve)

Le Challenger, avec Matt Dillon **(Leitienne).**
Aventures (circuit Parafrance).

La jeune fille et l'enfer (Planfilm).
(circuit non connu).

Les Mutants de la deuxième humanité (Leitienne).
Science-fiction. (circuit UGC).
Sous toutes réserves.

SORTIES PREVUES EN AOUT

Angel (LMD).
Drame psychologique : lycéenne de jour, une jeune californienne mène une double vie, puisqu'on la retrouve prostituée la nuit, sur les boulevards... (circuit Gaumont).
Sortie prévue le 1er ou le 8.

Bachelor party, de Neil Israël **(Fox).**
Comédie (circuit non connu).
Sortie prévue le 15.

Les Brésiliennes du Bois de Boulogne, de Robert Thomas **(Leitienne).**
Comédie (circuit non connu).
Sortie prévue le 22.

Conan, the destroyer (titre français non déterminé), de Richard Fleisher, avec Arnold Schwarzeneger, Grace Jones **(CIC).**
Aventures : la suite de « Conan le Barbare ».(circuit non connu).
Sortie prévue le 29.

Dagobert, de Dino Risi, avec Coluche, Michel Serrault, Ugo Tognazzi, Carole Bouquet **(Gaumont).**
Comédie historique : la chronique du règne de Dagobert, le célèbre Roi des Francs...(circuit Gaumont).
Sortie prévue le 22.

Frankenstein 90, d'Alain Jessua, avec Jean Rochefort, Eddy Mitchell, Fiona Gélin, Herma Vos, Ged Marlon, Serge Marquand, Anna Gaylor **(AMLF).**
Comédie : une version modernisée et humoristique du célèbre mythe (circuit non connu).
Sortie prévue le 15.

Les Grandes vacances de Donald, des studios Walt Disney **(Walt Disney).**
Dessin animé : un montage de nombreuses aventures du célèbre personnage inventé par Walt Disney à l'occasion de son cinquantième anniversaire...(circuit non connu).
Sortie prévue le 22.

Histoire d'O nº 2, de Ron Williams **(AMLF).**
Erotique (circuit non connu).
Sortie prévue le 8.

Liste noire, d'Alain Bonnot, avec Annie Girardot, François Marthouret, Bernard Brieux, Sandrine Dumas, Paul Crauchet **(Fox-Hachette).**
Policier : une femme découvre brutalement que sa fille est devenue la compagne d'un malfrat lorsque la police lui dit qu'ils ont pris des gens en otage lors d'un hold-up; mais d'autres truands veulent causer la mort de sa fille, et elle entreprendra de la venger...(circuit non connu).
Sortie prévue le 8.

Les Maîtres du soleil, de Jean-Jacques Aublanc, avec Marcel Amont, George Claisse, Maurice Garrel, François Chaumette, Catherine Jarrett **(Artédis).**
Science-fiction : des savants entreprennent une mystérieuse recherche sur la « Lumière pure », des siècles après les Cathares...(circuit Parafrance).
Sortie prévue le 8.

Misunderstood (titre français non déterminé), de Jerry Schatzberg, avec Gene Hackman, Henry Thomas **(Gaumont).**
Drame psychologique : une version américaine de « L'Incompris ».(circuit Gaumont).

Les Nuits de la pleine lune, d'Eric Rohmer, avec Pascale Ogier, Fabrice Luchini, Tchéky Karyo, Christian Vadim, Virginie Thévenet, Anne-Séverine Liotard **(AAA).**
Drame psychologique : une jeune femme, indépendante, qui a toujours décidé elle-même de ses liaisons sans laisser l'initiative à ses partenaires peut-elle continuer ainsi?... Son nouveau compagnon sera-t-il aussi maléable?...(circuit non connu).
Sortie prévue le 29.

Pavillons lointains, de Peter Dufell, avec Ben Cross, Amy Irving, Christopher Lee, Omar Shariff **(UGC).**
Drame psychologique : l'adaptation à l'écran du célèbre roman homonyme de Mary Margaret Kay (circuit UGC).
Sortie prévue le 15.

Règlements de compte, de Paul Aaron, avec Wings Haser, Joyce Ingalls **(Artédis).**
Policier : un super-policier classé de la police de Los Angeles parce qu'il était trop indépendant revient dans la ville à la demande d'un vieil ami dont la petite fille vient d'être assassinée (circuit Parafrance).
Sortie prévue le 1er.

Roar, de Noel Marshall, avec Tippi Hedren, Mélanie Griffith **(CCFC).**
Aventures : en Afrique, une famille cohabite en parfait accord avec une autre famille... elle composée de lions! (circuit non connu).
Sortie prévue le 29.

Shoking Asia (Planfilm).
Film à sketches : les aspects les plus « choquants » de l'Extrême-Orient d'aujourd'hui (circuit UGC). Sortie prévue le 1er.

La Smala, de Jean-Louis Hubert, avec Victor Lanoux, Josiane Balasko, Dominique Lavanant, Maurice Risch, Luis Rego, Thierry Lhermite, Martin Lamothe, Claude Villers **(UGC).**
Comédie dramatique : aide-ménagère chez un couple dont le mari est devenu un chômeur chronique, une jeune femme, ex-pionnière du « rock and roll », suit l'homme et... ses cinq enfants le jour où ils se mettent à la recherche de la mère qui les a quittés (circuit UGC).
Sortie prévue le 29.

Sudden impact, de Clint Eastwood, avec Sondra Locke, Clint Eastwood, Pat Hingle, Bradford Dillman, Paul Drake **(Warner-Columbia).**
Policier : le retour à l'écran de l'inspecteur Harry, de la brigade criminelle de San Francisco et de son célèbre magnum... (circuit non connu). Sortie prévue le 22.

La Triche, de Yannick Bellon, avec Victor Lanoux, Anny Duperey, Valérie Mairesse, Xavier Deluc, Michel Galabru, Roland Blanche, Guy Tréjean **(AAA).**
Policier (circuits Pathé et Gaumont).
Sortie prévue le 8.

PREVISIONS POUR SEPTEMBRE

L'Amour à mort, d'Alain Resnais, avec Sabine Azema, Pierre Arditi, Fanny Ardant, André Dussolier **(AAA).**
Drame psychologique (circuit non connu).
Sortie prévue le 5.

Le Futur est femme, de Marco Ferreri, avec Ornella Mutti, Niels Arestrup, Hanna Schygulla **(UGC).**
Drame psychologique (circuit UGC).
Sortie prévue le 19.

La Garce, de Christine Pascal, avec Isabelle Huppert, Richard Berry, Vittorio Mezzogiorno, Jean Benguigui **(AMLF).**
Drame psychologique (circuit non connu).
Sortie prévue le 5.

Ghost busters (titre français non déterminé), de Yvan Reitman, avec Bill Murray, Don Aykroyd **(Warner-Columbia).**
Comédie fantastique (circuit non connu).

Hotel New-Hampshire, de Tony Rochards, avec Jodie Foster, Nastassia Kinski **(Gaumont).**
Comédie dramatique (circuit Gaumont).
Sortie prévue le 12.

Indiana Jones et le temple maudit, de Steven Spielberg, avec Harrison Ford **(CIC).**
Aventures (circuit non connu).
Sortie prévue le 12.

L'Intruse, avec Richard Anconina, Marie Dubois **(AAA).**
Drame psychologique (circuit non connu).
Sortie prévue le 19.

Karaté kid (titre français non déterminé), de John G. Avildsen, avec Ralph Maccio **(Warner-Columbia).**
Comédie dramatique (circuit non connu).

Police academy, de Hugh Wilson, avec Bubba Smith **(Warner-Columbia).**
Comédie (circuit non connu).
Sortie prévue le 5.

Rio, de Stanley Donen, avec Michael Caine **(UGC).**
Comédie (circuit UGC).
Sortie prévue le 5.

Les Ripoux, de Claude Zidi, avec Philippe Noiret, Thierry Lhermite **(AMLF).**
Drame psychologique (circuit non connu).
Sortie prévue le 19.

Sous le volcan, de John Huston, avec Jacqueline Bisset **(Fox-Hachette).**
Drame psychologique (circuit non connu).
Sortie prévue le 12.

Souvenirs souvenirs, d'Ariel Zeitoun, avec Gabrielle Lazure, Annie Girardot, Marlène Jobert **(Gaumont).** (circuit Gaumont).
Sortie prévue le 26.

Stress, de Jean-Louis Bertucelli, avec Carole Laure, Guy Marchand **(Planfilm).**
Drame psychologique (circuit Pathé).
Sortie prévue le 19.

Le Tartuffe, de Gérard Depardieu, avec Yveline Ailhaud, Gérard Depardieu, Elisabeth Depardieu, François Perier **(Gaumont).**
Drame psychologique (circuit Gaumont).
Sortie prévue le 5.

The natural, de Barry Levinson, avec Robert Redford, Robert Duvall **(Warner-Columbia).**
Chronique : (circuit non connu).

Tir à vue, de Marc Angelo, avec Sandrine Bonnaire, Laurent Malet **(Parafrance).**
Policier (circuit Parafrance).
Sortie prévue le 5.

Top secret (CIC).
Comédie (circuit non connu).
Sortie prévue le 26.

Le Vol du Sphynx, de Laurent Ferrier, avec Miou-Miou, Alain Souchon **(Distributeurs Associés).**
(circuit non connu).
Sortie prévue le 26.

AAA 723.50.68
AMLF 256.25.90
A.M. FILMS 296.04.67
ARTEDIS 256.22.75
AUDIFILM 563.40.58
CCFC 723.71.52
CIC 296.16.11
COLINE 225.07.03
COSMOS 268.08.79
CPF 878.83.69
DISTRIBUTEURS ASSOCIÉS 562.15.70
ELYSEE 770.31.47
EURODIS 256.24.61
EUROGROUP 563.68.90
FILMS DE L'ATALANTE 200.80.73
FILMS SOLEIL 0 208.01.03
FORUM 233.35.26
FOX-HACHETTE 296.14.26
FRANCE MEDIA 261.81.03
GALATHEE 225.45.80
GAUMONT 738.20.00
GERICK 544.74.20
HORSCHAMP 606.06.95
INTER-ECRAN 770.04.08
LA CLEF 337.89.92
LEITIENNE 225.96.54
L.M.D. 359.97.50
MK DEUX 307.92.74
PARAFRANCE 563.06.12
PARI 742.06.27
PLAN FILM 563.03.39
P.M. PRODUCTIONS 255.53.00
SEINE 737.12.31
SNC 225.89.90
S.N. MOLIERES 561.02.94
S.N. PRODIS 562.15.70
SOFRADIS 256.05.52
TRIDIS 874.73.03
UGC 563.11.11
VISA FILMS 359.21.90
WALT DISNEY 359.05.45
WARNER COLUMBIA 380.70.00

ATTENTION : CES RENSEIGNEMENTS SONT DONNÉS À TITRE INDICATIF, POUR CONFIRMATION, VOUS POUVEZ TÉLÉPHONER AUX DISTRIBUTIONS DONT LES NOMS FIGURENT ENTRE PARENTHÈSES À LA SUITE DU GÉNÉRIQUE :



AGENCEMENT DE SALLE

M. GALLAY SRIM, (fauteuils), 7, rue Lincoln, 75008 Paris. Tél. : 359.11.18 - 359.10.49.

GÉRADE TROFF décoration revêtements sols et murs, 3, rue Moreau, 93200 Saint-Denis. Tél. : 820.09.78.

EFFETS SPÉCIAUX

BANC-TITRE 16 - Reprise de diapositives 24/36 sur film 16 mm avec zooms et truquages. SACFA, 129, rue de l'Université, 75007 Paris. **Tél. : 705.64.49.**

CINEFORMES : Tél. : **626.82.35.** Animations, génériques, trucages. Tous travaux banc-titre. 16, 35 mm, 7, rue des Vertugadins, 92190 Meudon.

GRAPHIC FILM prises de vues 16, 35 mm, image-image. Schémas animés, génériques, trucages, report diapos. Tél.: 277.52.13. P. Mialaret, 9, rue Jacques Cœur, 75004 Paris.

DANIEL MARCHETTI créations, animations, génériques, trucages, banc titre 16, 35 mm, 2, rue Carnot, 92100 Boulogne. Tél. : 605.05.96.

BANC-TITRE 16 – Génériques, animation de schémas, reprise de DIA 24/36. Médium 5, 20 rue de Pondichéry, 75015. Tél.: **306.88.16.**

EQUIPEMENTS SCÉNIQUES

CINECRAN Rideaux Ecrans Equip. scénique. Etude et devis gratuits. Tél. : 742.49.85, 41 rue Coustou, 75018 Paris.

EQUIPEMENTS SCÉNIQUES A. FECHOZ – rideaux-caches & écrans électriques tous équipements scéniques - 22, 24 avenue de Saint-Ouen, 75018 Paris, tél. : (1) 522.36.25 + Télex 640057 F – Etudes et maintenance assurées.

LOCATION

CAMERA AATON 16, Ltr neuve + série zeiss G.O. 12-16-25 + 8 mm + 12 – 120 + Nagra ISL + SN + micros : tarifs intéressants. Tél. : 226.44.46.

L.M.A. : Matériel Vidéo et Audiovisuel. Paris : 9, rue Waldeck-Rousseau, 75017. Tél. : 574.26.00 et 574.86.58. Nice : Studios de la Victorine – 16, av. Ed. Grinda, 06200. Tél. : (93) 72.07.90.

VIDÉO PLUS Matériels vidéo broadcast institutionnels salle de montage vidéo, 116, rue Pelleport, 75020 Paris, 364.55.66.

MATÉRIEL DE MONTAGE

WAYMEL MONTAGE : Location de tables de montage 16 et 35 mm à domicile, 153, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 550.34.13. (12 lignes groupées).

ZENON-KEM : Montage, visionnement, réparation, entretien, accessoires, 4, rue Philidor, 75020 Paris. Tél. : 372.68.92.

PRESTATIONS DE SERVICES

TRANSFERT DE FILMS 8 S8-9, 5-16 diapos et photos en vidéo : VHS - Beta - V2000 - U-Matic. Studio 96 - 96, rue Roger François, 94700 Maisons-Alfort. Tél. : (1) 378.16.30.

SACFA – S. Brunel. Film et vidéo, tournage, montage, banc-titre, audi 16, projections, piétage. **Tél. : 705.64.49.** 129, rue de l'Université, 75007 Paris.

TELE EUROPE : 50, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél. : 261.56.25. Films et vidéo. Prises de vues. Montage. Auditorium Projections.

P.M.V. : Prises de vues et montage vidéo. Location, salle de montage, banc Sony type 5. Production-Montage Vidéo. Tél. : 791.49.50.

WAYMEL MONTAGE. 153, rue de l'Université Paris 7e. 550.34.13, pietage 16/35 montage, 3/4 broadcast, 18 salles 16/35, auditorium.

PRESTATAIRES ET SERVICES OUVERTS PENDANT L'ÉTÉ

Suite des pages 35-36-37

PIPA VIDEO (Paris Inter Production Audiovisuel) : Production broadcast, post-production : montage, mixage, effets spéciaux, plateau 120 m², véhicule reportage 3 caméras, 16, rue Barbès, 92120 Montrouge, tél. : **657.13.00.** Contact : Jean Cressant.

RS PRODUCTION : Production audiovisuelle film et vidéo, montage 16, 23, avenue Jean Moulin, 75014 Paris, tél. : **539.94.14.** Contacts : M. J.P. Rousseau et J. Sautereau.

S.I.S. : vingt salles de montage, cinq auditoriums, repiquage, projection, 10, rue du Château, 92250 La Garenne Colombes, tél. : **780.71.00.** Contacts : M. de Lane Lee.

SOGITEC AUDIOVISUEL : Production d'images de synthèse, 32, bd de la République, 92100 Boulogne, tél. : **608.13.13.** Contacts : M. Nicolas et M. Maire.

TELE EUROPE : Production broadcast, post-production, montage, mixage, effets spéciaux, laboratoire transfert, transcodage, télécinéma, sous titrage, doublage vidéo, 50 Croix des Petits Champs, 75001 Paris, tél. : **261.56.25.** Contacts : Roseline Vincent, Daniel Mostardi.

TIGRE PRODUCTION : Tournage et montage films-vidéo Pal Secam, NTSC, 3, place Violet, 75015 Paris, tél. : **579.12.67.** Contact : Suzanne Weiman Curtis.

TRANSATLANTIC VIDEO : Toute prestation service vidéo, conception - tournage - montage, production, post production broadcast en 3/4 de pouce et 1 pouce, salle de montage 1 pouce entièrement informatisée, 6, rue des 2 Ponts, 75004 Paris, tél. : **326.14.58.** Contacts : Thomas Woods, Pierre de Rohan Chabot.

U.M.T. : Unités mobiles de télévision du BVU au 1 pouce directement. Production, tournage vidéo, montage post production, montage BVU 800 et 820 directement sur 1 pouce Sony BVH 2000. Réalisation, graphismes et décors. 8, bd de l'Hôpital, 75005 Paris, tél. : **707.07.20.** Contacts : Yves Fletscher, Patrick Bonneau et Jean Sennet.

VDM (Vidéo Duplication Maintenance) : Duplication cassette, transfert, transcodage, télécinéma sous-titrage, doublage vidéo, 32, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly, tél. : **745.66.67.** Contacts : Denys Durouchoux, Dominique Boitelet.

VENACO PRODUCTION : Stockage films 16 et 35, production 16 et 35, banc-titre, animation, arts graphiques. 363 bis, rue des Pyrénées, 75020 Paris, tél. : **636.64.45.** Contacts : Marie-Thérèse Manicacci, Paule Luciani, M. Sansonetti.

VIDEO EXPANSION - VIDEO FILMS : Production broadcast et non broadcast. Post production : montage, mixage, effets spéciaux. Laboratoire : transfert, transcodage, télécinéma, sous-titrage, doublage vidéo, duplication, 44 avenue Kleber, 75116 Paris, tél. : **727.40.40.** Contacts : Gaël Préveraud de Vaumas, Arnaud Sabatié Garat.

WAYMEL MONTAGE : Production broadcast, post production : montage, 153, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : **550.34.13.** Contacts : Catherine Lemerre, directeur : M. Waymel.

Le Centre Régional de Production Cinématographique et Audiovisuelle de Haute Normandie, Unité Cinéma de Normandie, implanté au HAVRE,

RECHERCHE

– DIRECTEUR DE LA PRODUCTION :

Responsable des ventes, de la gestion et de l'administration.
Associé au Directeur Artistique dans une équipe professionnelle de cinq permanents et responsable devant les partenaires institutionnels (Etat, Région, Conseils Généraux, Ville), il ou elle assure le développement des capacités d'autofinancement du centre (ventes, co-productions, financement des productions, gestion et suivi de l'activité générale).
Poste de haute responsabilité et d'initiative. Rémunération 170 000 F/an, pour homme ou femme dynamique ayant formation et capacité de marketing et de direction d'entreprise, connaissant le cinéma et l'audiovisuel ou passionné par la production des films.

– DIRECTEUR ARTISTIQUE :

Il élabore, avec le Directeur de la Production, le programme d'activité du Centre dont il assume la responsabilité et la mise en œuvre dans ses aspects culturels et artistiques.
Outre une culture générale qui lui permet de dialoguer avec les autres disciplines (théâtre, musique, arts plastiques, etc...), il possède une bonne connaissance des conditions générales d'élaboration des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles. Son aptitude à juger la capacité professionnelle et artistique des techniciens et collaborateurs de création l'autorise à porter des jugements de valeur dont il assume la responsabilité.
Moins préoccupé de sa propre création que de celle des autres, il est disponible et met son savoir au service de l'émergence des talents.
Rémunération : 170 000 F/an.

A pourvoir rapidement. Délai de réception des candidatures : le lundi 31 juillet 1984. Ecrire avec C.V. à UNITE CINEMA DE NORMANDIE – B.P. 329 – 76056 LE HAVRE CEDEX.

Petites annonces

TARIF PETITES ANNONCES

Prix à la ligne de 38 signes ou espaces :

Demandes d'emploi	11 F
Offres d'emploi	35 F
Changements d'adresses	35 F
Vente Achat matériel	35 F
Divers	40 F
Vente de films	50 F

TVA 18,60 % en sus – encadrement + 2 lignes

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour joindre **VERONIQUE DELBOURG** s'adresser à **ZORA PRODUCTION** 764.00.60.

Hélène VALLIER comédienne, 16, rue des Vertus 75003 Paris, tél. : 271.84.25.

OFFRES D'EMPLOI

CH. JEUNE OUVRIER polyvalent, libéré O.M., pr petits travaux très divers bois métal, bonnes connais. bases de dessin ind. exigées. Adaptation à l'esprit d'histoire des inventions. Ecr. Cinémathèque française – Sce Personnel, 11, avenue d'Iéna 75116 Paris.

REALISATEUR effets spéciaux 75015, rech. **SECRETAIRE** assistante, si poss. notes d'honoraires, anglais, frappe, déplacements. Souhait : informatique ou art graph. 226.31.99

Audi de mixage 16 mm, rech. **RECORDER REPIQUEUR MAINTENANCE** BEP électronique ou équivalent. Env. CV à Audimage 27, rue Danielle Casanova 75001 Paris.

CINE-CASTING/B2 PRODUCTION rech. ttes personnes intéressées par **FIGURATION** TV, cinéma, pub - réf. souhaitées. Tél. : 293.69.06.

Société de Production rech. jeune secrétaire commerciale – connaissances base vidéo + montage souhaitées. Gabriel 633.25.99 - 920.96.42.

Société **VIDEO** ch. **TECHNICIEN** de maintenance. Tél. : 526.21.51.

DEMANDES D'EMPLOI

OPER. PRISES SON + matériel, ch. contrat ciné-vidéo, 285.11.15 – Olivier.

DIRECTEUR PRODUCTION 20 années exp. production et distribution, dispos. bureaux Champs Elysées, actuel. disponible, ét. avec intérêt ttes propositions cinéma ou pub., ou conseiller, en participation, ou autre, etc. **733.99.29.**

REGISSEUR, ADMINISTRATEUR de production, recherche poste ds prod. tél. 580.18.47 (répond.)

MONTAGE 16-35 MM
Si vous pensez que le montage n'est qu'une question de manipulation, alors, ne m'appelez surtout pas! Patrick REYNIER jour (6) 012.07.28 - soir : (6) 907.65.79.

J.F. 24 ans **SECRETAIRE** (+ conn. trait text.) ch. emploi ds **CINE-VIDEO** tél. 580.18.47 (répond.).

RÉGISSEUR, production, post. production ? appelez donc le 833.21.03 J.-P. Lebrun.

Tape **STENOTYPIES** scénar. ou autres, tél. 671.06.76 (rép. automat.).

MONTEUR avec salle de montage 16 et 35 mm, tél. 203.94.57.

SECRETAIRE sér. conn. script-montage et gestion, ch. poste ds product. exploitation, distrib. libre 1/7 tél. 572.59.45 (après 18 h 30).

J.H. 35 ans **FIGURANT** 363.38.07 et **UN J7** pour voiture-ventouse. Tirages photo N et B.

J.F. 21 ans **COMEDIENNE** libre, ch. contrat théât. ciné-TV. tél. 245.16.58.

H. 33 ans motivé exp. comptabilité, administratif, personnel, ch. poste sur LM 281.58.43.

Urgent J.F. 22 ans ch. **STAGE MONTAGE** 16-35 ou vidéo, tél. 16 (73) 27.27.00.

OPERATEUR P.D.V. DYNAMIQUE + caméra **ECLAIR** 16, 12 - 120 + obj. ét. ttes propos. Jean-Yves Charpin 656.86.97.

JEUNE DIPLOMEE, assistante réalisation, dactylo, ayant pendant 3 années d'étud. occupé fonction documentaliste et secrétaire commerciale rech. stage réalisation tél. 270.92.83.

JEUNE REALISATRICE et assistante sur CM, ch. poste seconde assistante sur LM ou pub. tél. 379.16.27 ou 348.07.44 (répond.).

VENTES DE MATERIEL

A.V. **TÉLÉ-CINÉMA** 16 m/m Thomson (Flying-Spot) S.A.D.I.F. Tél. : 889.77.11.

RÉPONDEURS TÉLÉPHONIQUES – répondeur enregistreur 1 590 F, interrogeable à distance 2 490 F. Tél. : 734.27.23 – **RÉPARATIONS TOUS RÉPONDEURS**, reprises occasions – L.E.P., 24 rue François Bonvin, 75015 Paris de 14 h à 18 h. 734.29.54.

A.V. **MAGNÉTOPHONES** – Tourne-disques, consoles de prise de son, micros, jeux d'orgues, projecteurs de 250 W à 10kW (quartz, H.M.I. et incandescence), projecteurs de poursuite, longue portée, etc. Caméras (film et vidéo), moteurs asservis, têtes fluides, pieds tripodes longs et courts, objectifs, tables de montage, bandes mag., audio et vidéo etc. **STÉ ARTISTIQUE D'ILE-DE-FRANCE**. Tél. : 889.77.11.

Suite à réaménagement de cinéma, Municipalité vd – 350 sièges Stella année 1960 - 1 écran scope perlé cadre 8,40 m × 3,80 m - 2 lanternes de projection électrodes graphite avec leur transformateur d'alimentation - 1 rideau métallique de scène largeur 9,20 m haut 4,55 m. Contacter Services Techniques Mairie d'Unieux, 26, rue Pasteur Unieux - tél. (77) 56.68.35.

TABLE DE MONTAGE 16 mm Atlas - 1 image - 3 sons entièrement révisée - 12 000 F P.A.V. 271.90.43.

PAS CHER lampes, flood et halogène - ex : **500 w.** (5500°K) (3200°K) = **15 F - 1 000 W.** (3200°K) = **25 F.** 108 bd Richard Lenoir 75011 Lundi à sam. tte la journée.

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE au plus px, int. à distance 2 000 F, rép. enregistreur, réparations px forfait, reprise d'occasions, 6, avenue du Maine, 75015 Paris, s/rendez-vous 544.49.45.

A.V. Objectif **ANGENIEUX-GO-9, 5 × 6** révisé juin 84 par fabricant - MCAV (76) 44.18.72 Ph. Canet.

A.V. **CAMERA** Eclair 16/super 16 complète avec mot. quartz, zoom 15/150 - tél. 621.45.23.

A.V. **STEENBECK** 16 mm, 6 plat. 551.38.51.

A.V. **TRAVELLING** C 25 diesel **1982** avec groupe 10 KVA 72 000 F. Crédit possible - 638.72.72.

A.V. **MATERIEL VIDEO BROADCAST** tél. 786.01.45.

A.V. **ECLAIRAGES COLOTRAN QUARTZ** avec pinces américaines-magnéto, perfectone EP 6 All - tél. 586.43.30 à partir de 19 h.

A.V. 1 banc-titre OXBERRY Master-caméra 16/35 mm batteurs et magasins 16/35 mm object. NIKON 55 et 28 mm boîte à lumière froide avec 1 ordinateur 3 axes - 1 mototisation programmable avec fondu électronique - **GARANTIE** (pièce et main d'œuvre) 1 an. Tél. 558.49.09.

LOCATIONS

A louer **SALLES DE MONT.** 16/35, repiquage 16/35, conditions intéressantes. Tél. : 839.27.09 Paris.

DIVERS

L'AGENCE MEDIATOR organise un stage d'initiation aux techniques de combats appropriées au cinéma et théâtre. Pour tous renseignements tél. 225.06.06.

CHANT FORMATION PROFESSIONNELLE rééd. correct. d'accents. G. Breyer. Tél. : 763.27.15.

Bruno **PHOTOGRAPHE** réalise vos photos le jour même – 594.63.93.

Les Productions EMILHENCO, 18, rue de Nancy Paris X – **250.64.46** vous fournissent ttes musiques pour vos films – A votre disposition **studio d'enregistrement** – 5 000 titres d'illustrations sur disques. Musique originale pr films, radio, TV.

Nicole d'Hénaut **PHOTOGRAPHE** 208.83.21.

COMEDIENS(NES) photographe réalise dossier photos. Tarif sans concurrence, délai d'exécution 24 h, tél. 201.09.67.

STUDIO 2000 lance Art casting New et cherche comédiens (innes) pour planning film par vidéo cassettes, faites nous parvenir votre book, photo, CV ou passez nous voir - cassette faite par des professionnels, pour des professionnels cinéma et TV-les Studios de la Croix St Simon 81, rue d'Avron 75020. Tél. **356.13.91.**

SCENARISTE-DIALOGUISTE 281.58.43, pour avoir un bon script.

Jeune Société (profess. T.V.) propose **MONTAGE** 3/4 p. 2.800 F par j. avec monteur (synthé compris) tournage, tritube de qualité. Autres prestations. Px intéressants. **CINEDO** 520.56.42 - 258.30.60.

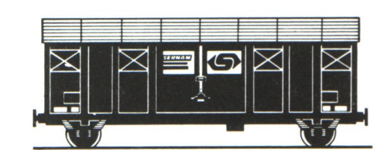
NOUVEAU ET SEUL A PARIS metteurs en scène donnent cours et conseils par stages à comédiens débutants ou non et à tous ceux que les techniques du cinéma intéressent, sur plateau tournage films, ts les jours + cours le soir, les week end, et pendant ttes les vacances juillet-août. Rens. : 356.13.91.

Directrice de la publication Henriette Dujarric – N° 327 – 3e trimestre 1984 – ISSN 024770 – IMP. DAUER 5, rue Morand – 75011 Paris.

LE DIRECT EXPRESS

Grâce aux 1000 meilleurs trains de voyageurs, y compris le T.G.V., le "Direct Express" relie les 600 principales villes de France dans un délai de quelques heures.
Des acheminements sûrs et garantis, pour les envois qui présentent des exigences spécifiques en matière de rapidité et de conditions horaires : c'est un véritable transport programmé.

17 83



Le SERNAM, c'est aussi la messagerie, le transport international, l'entreposage, les transferts industriels... Téléphonez-nous dans l'un des 185 centres SERNAM. Un responsable commercial y est à votre disposition. SERNAM, un service complet.

